

**OFFICE QUÉBÉCOIS
DE LA LANGUE FRANÇAISE
ET COMMISSION DE TOPONYMIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Demande de renseignements généraux

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements		Page
G.1	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2023-2024 : a) Les endroits et dates de départ et de retour ; b) La copie des programmes et rapports de mission ; c) Les personnes rencontrées ; d) Le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ; e) Les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ; f) Pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés; g) La liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant : - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) Les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.	1
G.2	Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2023-2024 : a) Les raisons du déplacement; b) L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) Les coûts ventilés.	3
G.3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) La ventilation des sommes dépensées pour 2023-2024 , et les prévisions pour 2024-2025; b) Les noms des firmes de publicité retenues; c) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) Le but visé par chaque dépense; e) Dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; f) Les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie; g) La répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion; h) Le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.	4
G.4	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément : Par le cabinet ministériel : a) Les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement; b) Le but visé par chaque dépense; c) Le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. d) Si l'événement s'est tenu virtuellement; Par le ministère ou l'organisme : e) Les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement; f) Le but visé par chaque dépense; g) Le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. h) Si l'événement s'est tenu virtuellement; Par un professionnel ou par une firme externe : i) Les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement; j) Le nom du professionnel ou de la firme de publicité; k) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); l) La liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; m) Le but visé par chaque dépense; n) Le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. o) Si l'événement s'est tenu virtuellement.	5

Demande de renseignements		Page
G.5	La liste des dépenses en formation de communication : Organisée par le ministère ou l'organisme : a) Les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement ; b) Le but recherché par chaque dépense ; c) Nombre total et liste des formations ventilés par catégorie. Données par un professionnel ou une firme externe : d) Les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025 ; e) Le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ; f) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ; g) La liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu ; h) Le but visé par chaque dépense ; i) Nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.	7
G.6	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2023-2024, en indiquant : a) Les noms du professionnel ou de la firme; b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) Le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) La date d'octroi du contrat; e) Le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) L'échéancier; g) Dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.	8
G.7	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) La liste des soumissions et le montant de chacune; b) La grille d'évaluation des soumissions; c) Le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix; d) Le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) Le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.	12
G.8	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 : a) La liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ; b) Le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale) ; c) Le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ; d) Le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ; e) Une description de son mandat ; f) La date de début de son contrat ; g) La date prévue de fin de son contrat ; h) Sa rémunération annuelle.	13

Demande de renseignements		Page
G.9	Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) Le nom du projet ; b) La nature du projet ; c) L'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ; d) Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ; e) Les plus récentes évaluations du coût du projet ; f) Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ; g) L'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ; h) Les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ; i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ; j) Le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ; k) Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : – la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2023-2024.	14
G.10	Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir : a) Les coûts estimés par année ; b) Les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; c) Les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d) La liste des fournisseurs; e) Une copie du plan de déploiement.	15
G.11	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes : a) La photocopie; b) Le mobilier de bureau; c) L'ameublement; d) La décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes; e) Le distributeur d'eau de source; f) Le remboursement des frais de transport; g) Le remboursement des frais d'hébergement; h) Le remboursement des frais de repas; i) Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : – au Québec; – à l'extérieur du Québec.	16
G.12	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie : a) Le coût des contrats téléphoniques; b) Le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; c) Le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; d) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu; e) Le nombre de téléphones cellulaires et téléphones intelligents; f) Le coût d'acquisition des appareils; g) Le coût d'utilisation des appareils; h) Les noms des fournisseurs; i) Les ordinateurs portables; j) Les iPad ou autre type de tablette électronique.	17

Demande de renseignements		Page
G.13	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus; b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins; c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : – le coût moyen par employé, selon la classe de travail; f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours, et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; h) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers; i) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); j) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; k) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; l) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires; m) Le nombre d'employés permanents et temporaires; n) Le nombre de départ volontaires, ventilé par raisons du départ; o) Le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi; p) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs; q) Le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.	18
G.14	Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 : a) Le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées; b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; c) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.	20
G.15	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2023-2024 en indiquant pour chacun d'eux : a) L'emplacement de la location; b) La superficie totale pour chaque local loué; c) Le coût total de ladite location; d) Les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; e) La durée du bail; f) Propriétaire de l'espace loué; g) En cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation. h) La superficie totale réellement occupée; i) La superficie inoccupée; j) Le coût de location au mètre carré; k) Les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.	21
G.16	Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2023-2024, fournir : a) La liste des actifs excédentaires inoccupés; b) La valeur estimée de ceux-ci; c) Les coûts d'entretien annuel; d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.	22

Demande de renseignements		Page
G.17	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2023-2024, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) Les dates des travaux; b) Les coûts; c) Le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	23
G.18	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2023-2024, en indiquant pour chaque individu : a) La date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) Le titre de la fonction; c) L'adresse du port d'attache; d) La masse salariale totale par cabinet; e) Le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; f) La prime de départ versée, le cas échéant; g) La liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) La description de tâches; i) Le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2023-2024; j) Le nombre total d'employés au cabinet; k) Le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; l) Si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.	24
G.19	Liste des sommes d'argent versées en 2023-2024, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) Le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) La circonscription électorale; c) Le montant attribué; d) Le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.	25
G.20	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) Le nom de la personne; b) Le poste occupé; c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) L'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) La date de l'assignation hors structure; f) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu; g) Les prévisions pour 2024-2025.	26
G.21	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) Le poste initial; b) Le salaire; c) Le poste actuel, s'il y a lieu; d) La date de la mise en disponibilité; e) Les prévisions pour 2024-2025.	27
G.22	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2023-2024, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) Par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) Par catégorie d'âge; c) Prévisions pour 2024-2025.	28
G.23	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) Le nom de la personne; b) Le poste occupé et le nom de l'organisme; c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) L'assignation initiale; e) L'assignation actuelle; f) La date de l'assignation hors structure; g) La date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	29

Demande de renseignements		Page
G.24	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2023-2024, en précisant pour chaque abonnement : a) Le coût de chacun; b) Le fournisseur; c) La nature du service. d) D'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande. Ventiler le montant total par catégorie.	30
G.25	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.	32
G.26	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) Le nom du site Web; b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) Les coûts de construction du site; d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) Le nombre de visiteurs (« hits ») par mois; g) Nombre de visiteurs uniques mensuellement h) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines. i) La fréquence moyenne de mise à jour; j) Le responsable du contenu sur le site.	33
G.27	Pour 2023-2024, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : a) Les régions et les villes visitées; b) Les personnes et organismes rencontrés; c) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants; d) Les raisons du déplacement; e) L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; f) Les coûts ventilés; g) Le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.	35
G.28	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2023-2024 : a) Le détail des mandats; b) Le coût (déplacements, etc.); c) Le nombre de ressources affectées; d) Le nombre de rencontres; e) Le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre. f) L'objet; g) Les dates.	36
G.29	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.	37
G.30	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.	38
G.31	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2024-2025.	39
G.32	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.	40
G.33	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 et 2025-2026, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	41
G.34	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.	42
G.35	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.	43

Demande de renseignements		Page
G.36	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.	44
G.37	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	45
G.38	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2023-2024 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2024-2025. Pour chacun de ces programmes existants en 2023-2024, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.	46
G.39	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.	47
G.40	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) La dépense totale (opération et capital); b) Les grands dossiers en cours; c) Le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) Préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.	48
G.41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	49
G.42	Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a) La dépense totale relative au paiement des cotisations ; b) La liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ; c) Le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.	50
G.43	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les questions posées ; d) Les réponses ; e) La firme retenue ; f) Les coûts.	51
G.44	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.	52
G.45	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région: a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2023-2024; b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2023-2024 en précisant la région d'origine et la région de destination; c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.	53
G.46	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024.	54
G.47	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : Plan d'action de développement durable 2023-2028.	55
G.48	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.	56

Demande de renseignements		Page
G.49	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de : III) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.	57
G.50	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2023-2024, au sein du ministère ou de l'organisme : a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme; b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2024; d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié; e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.	58
G.51	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.	59
G.52	Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2023- 2024 : a) Les sommes dépensées; b) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.	60
G.53	Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 ou ayant cours en 2023-2024 auprès d'une firme de consultation : a) La firme retenue; b) La copie du contrat; c) La date de fin prévue du contrat; d) La valeur prévue du contrat; e) Les sommes dépensées à ce jour.	61
G.54	Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.	62
G.55	Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2023-2024. Indiquer : a) Le lieu; b) Le coût; c) La ou les dates de participation; d) Le nombre de participants; e) Le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité; f) Le nom de la formation ou de l'activité.	63
G.56	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 : a) La liste de tous les concours et tirages réalisés; b) Les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) L'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) La liste des concours qui ont pris fin.	64
G.57	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024: a) Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques; b) Le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c) Le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme; d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.	67
G.58	Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer : a) Le nombre d'incidents de sécurité de l'information; b) Le type d'incidents; c) Les sommes dépensées en gestion des incidents.	68
G.59	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectuées; c) Rémunération totale déboursée.	69
G.60	Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones. a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.	70
G.61	Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.	71
G.62	Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.	72
G.63	Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.	73

Demande de renseignements		Page
G.64	Indiquer les dépenses encourues en vue de l’implantation du nouveau régime de dotation découlant de l’adoption du projet de loi 60 de la 42e législature.	74
G.65	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l’application des lois dont votre ministère est responsable de l’application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.	75
G.66	Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.	76
G.67	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.	77
G.68	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.	78
G.69	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.	79
G.70	Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l’ensemble des jugements rendus.	80
G.71	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2023-2024 et qui ont fait l’objet d’une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l’article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) Le nombre d’autorisations; b) Le nom du professionnel ou de la firme faisant l’objet de cet octroi; c) Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l’objet de cet octroi; d) Le montant accordé; e) Les motifs de la demande.	81
G.72	Nombre de demandes d’accès à l’information par ministère et organisme en 2023-2024 : a) Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d’accès à l’information; b) Le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l’article; c) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; d) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.	82
G.73	Pour 2023-2024, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu’aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) Fournir la liste des salaires versés.	83
G.74	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.	84

N.B. À moins d’indication contraire, les données présentées dans le cadre de l’étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2024.

# demande 2024-2025	# demande 2024-2025 Opp. off. (PLQ)	# demande 2024-2025 2e opp. (QS)	# demande 2024-2025 3e opp. (PQ)	Sujet de la demande	Questions 2024-2025 non répondues	Motif
NR1	N/A	N/A	G06	Formation en communication Personnel politique	La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.	Référer à la réponse de la demande générale 5.
NR2	N/A	N/A	G16l	Postes par catégorie d'emploi	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);	Référer à la réponse de la demande générale 13i.
NR3	N/A	N/A	G17c	Départs à la retraite prévus	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2023-2024 et les indemnités de retraite qui seront versées.	Référer à la réponse de la demande générale 14a.
NR4	G17	N/A	N/A	Demandes de rétrocession espaces non occupés	Liste des demandes de rétrocession des espaces non occupés concernant des baux de location. Pour chacune des demandes et pour chaque bail, préciser : a) la date de la demande; b) l'adresse des locaux visés par la demande; c) la superficie totale du bail de location; d) la superficie non occupée du bail de location au moment de la demande; e) les économies visées; f) la réponse de la SQI ou du locateur en indiquant la date de la réponse.	Référer à la réponse de la demande générale 15.
NR5	G19	N/A	N/A	Portrait actifs excédentaires	Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.	Référer à la réponse de la demande générale 16.
NR6	G21	N/A	G19	Aménagement Cabinet	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2023-2024, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	Référer à la réponse de la demande générale 17.
NR7	N/A	N/A	G25	Postes abolis par catégorie bureaux régionaux	Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	Référer à la réponse de la demande générale 13o.
NR8	N/A	N/A	G26	Effectifs par catégorie d'emploi bureaux régionaux	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2024-2025, par mission.	Référer à la réponse de la demande générale 13i.
NR9	N/A	N/A	G31	Nominations négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs	Nominations, pour 2023-2024, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) les mandats; c) les contrats; d) le résultat du travail effectué; e) les échéances prévues; f) les sommes impliquées.	Référer à la réponse de la demande générale 6.
NR10	G47	N/A	N/A	Masse salariale	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	Référer à la réponse de la demande générale 37.
NR11	G52	N/A	N/A	Dépenses publicitaires - médias communautaires et Internet	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ; b) le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.	Référer à la réponse de la demande générale 3
NR12	G58	N/A	N/A	Coût matériel télétravail	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)	Référer à la réponse de la demande générale 6.
NR13	G59	N/A	N/A	Dépenses sécurité informatique	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.	Référer à la réponse de la demande générale 6.

# demande 2024-2025	# demande 2024-2025 Opp. off. (PLQ)	# demande 2024-2025 2e opp. (QS)	# demande 2024-2025 3e opp. (PQ)	Sujet de la demande	Questions 2024-2025 non répondues	Motif
NR14	G60	N/A	N/A	Dépenses vidéoconférence	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : a) la liste des contrats; b) le nom du fournisseur; c) le montant déboursé.	Référer à la réponse de la demande générale 6.
NR15	G64	N/A	N/A	Postes abolis et mutés sous le régime du RQAP	Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer : a) le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste; b) le nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste.	Référer à la réponse de la demande générale 13o.
NR16	N/A	G01	N/A	Postes ouverts et comblés	Nombre de postes ouverts pour l'année financière et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	Référer à la réponse de la demande générale 13i.
NR17	N/A	G02	N/A	Postes non comblés	Nombre de postes total et proportion de postes non comblés.	Référer à la réponse de la demande générale 13q.
NR18	N/A	G03	N/A	Nombre et proportion départs	Nombre de départs et proportion des départs pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	Référer à la réponse de la demande générale 13n.
NR19	N/A	G04	N/A	Proportion femmes/hommes postes cadres supérieurs	Proportion de femmes et d'hommes dans les postes de cadres supérieurs.	Référer à la réponse de la demande générale 13a et 13b.
NR20	N/A	G05	N/A	Proportion diversité postes cadres supérieurs	Proportion de personnes issues de la diversité dans les postes de cadres supérieurs	Référer à la réponse de la demande générale 13a et 13b.
NR21	N/A	G11	N/A	Acquisitions marchés publics 5 dernières années	Indiquer le montant et la proportion des acquisitions de marchés publics de votre ministère selon la provenance du bien ou service acquis, depuis 5 ans. Ventiler en biens et services.	Référer à la réponse de la demande générale 6.
NR22	N/A	G15	N/A	Dépenses PAE 5 dernières années	Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.	Référer à la réponse de la demande générale 52
NR23	N/A	G18	N/A	Superficie et dépenses - locaux utilisés	Indiquer la superficie et les dépenses encourues relativement aux locaux physiques utilisés par votre ministère, depuis 5 ans.	Référer à la réponse de la demande générale 15.
NR24	N/A	G25	N/A	Bilan des efforts de diminution GES	Indiquer les dépenses effectuées dans le cadre du plan d'action de développement durable du ministère ou de l'organisme ainsi que le bilan des efforts de diminution d'émission de GES au sein du ministère ou de l'organisme.	Référer à la demande générale 47.
NR25	N/A	G27	N/A	Coût de reconduction des programme	Indiquer le coût de reconduction des programmes estimés depuis 5 ans.	Référer à la réponse de la demande générale 38.
NR26	N/A	G28	N/A	Effectifs par territoire	Énumérer chaque direction régionale, en indiquant le territoire couvert par celle-ci, la municipalité d'établissement, le titulaire du poste de direction et l'effectif équivalent à temps complet.	Référer à la réponse de la demande générale 13i.
NR27	N/A	N/A	G11	Contrats cabinet	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2023-2024, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final); d) le coût; e) l'échéancier; f) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.	Référer à la réponse de la demande générale 6.

# demande 2024-2025	# demande 2024-2025 Opp. off. (PLQ)	# demande 2024-2025 2e opp. (QS)	# demande 2024-2025 3e opp. (PQ)	Sujet de la demande	Questions 2024-2025 non répondues	Motif
NR28	G11	N/A	N/A	Utilisation de logiciels d'intelligence artificielle	Concernant l'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle (IA) dans les ministères et organismes, veuillez nous fournir : a) la liste des projets visés et l'objectif visé par chacun de ces projets; b) les sommes investies pour l'utilisation ou la conception de logiciel utilisant l'IA; c) le coût des licences d'utilisation associées à des logiciels utilisant des système d'IA; d) la liste des contrats externes octroyés pour la mise en œuvre d'outils d'IA au sein des ministères et organismes et les firmes retenues pour les accomplir; e) les coûts d'entretien ou de mise à jour pour chacun de ces projets; f) le nombre d'employés (ETC) affectés à chacun de ces projets d'implantation de technologie d'IA; g) la liste des enjeux de sécurité liés à l'utilisation de fonctionnalités d'IA.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR29	G44a	N/A	N/A	Programmes financés par le Fonds d'électrification et de changements climatiques	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : a) le Fonds d'électrification et de changements climatiques.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR30	G44b	N/A	G53	Programmes financés par le Fonds des ressources naturelles	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : b) le Fonds des ressources naturelles.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR31	G44c	N/A	N/A	Programmes financés par le Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : c) le Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR32	G44d	N/A	N/A	Programmes financés par le Fonds du Plan Nord	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : d) le Fonds du Plan Nord.	La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR33	G45	N/A	G54	Contrats service juridiques	Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice en ce qui concerne les directions des affaires juridiques des ministères pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR34	G56a	N/A	N/A	Opération main d'œuvre Secteur prioritaires	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : a) Opération main-d'œuvre – Mesures ciblées pour certains secteurs prioritaires;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR35	G56b	N/A	N/A	Plan culturel numérique du Québec	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : b) Plan culturel numérique du Québec;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Culture et des Communications pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR36	G56c	N/A	N/A	Stratégie pour l'essor de la créativité numérique en culture 2023-2028	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : c) Stratégie pour l'essor de la créativité numérique en culture 2023-2028;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Culture et des Communications pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR37	G56d	N/A	N/A	Stratégie québécoise de commémoration « Je me souviens »	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : d) Stratégie québécoise de commémoration « Je me souviens »;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Culture et des Communications pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR38	G56e	N/A	N/A	Politique bioalimentaire 2018-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : e) Plan d'action 2018-2023 de la Politique bioalimentaire;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR39	G56f	N/A	N/A	Politique mobilité durable 2030	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : f) Plan d'action 2018-2023 de la Politique de mobilité durable 2030;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).

# demande 2024-2025	# demande 2024-2025 Opp. off. (PLQ)	# demande 2024-2025 2e opp. (QS)	# demande 2024-2025 3e opp. (PQ)	Sujet de la demande	Questions 2024-2025 non répondues	Motif
NR40	G56h	N/A	N/A	Plan d'action pour favoriser le respect et la civilité	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : h) Plan d'action pour favoriser le respect et la civilité;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR41	G56i	N/A	N/A	Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2020-2022 (prolongé jusqu'en 2024)	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : i) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2020-2022 (prolongé jusqu'en 2024)	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR42	G56j	N/A	N/A	Plan d'action Criminalité au Nunavik	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : j) Plan d'action concernant les conditions de détention, l'administration de la justice et la prévention de la criminalité au Nunavik;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Sécurité publique pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR43	G56k	N/A	N/A	Plan d'action 2023-2024 élaboré par les partenaires de la Table Justice-Québec	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :k) Plan d'action 2023-2024 élaboré par les partenaires de la Table Justice-Québec;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice en ce qui concerne les directions des affaires juridiques des ministères pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR44	G56l	N/A	N/A	Plan d'action pour contrer l'intimidation et cyberintimidation 2020-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : l) Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Famille pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR45	G56n	N/A	N/A	Plan d'action Services publics d'emplois 2023-2024	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : n) Plan d'action des services publics d'emplois 2023-2024;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR46	G56o	N/A	N/A	Plan d'action en économie numérique	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : o) Plan d'action en économie numérique;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR47	G56p	N/A	N/A	Plan d'action Sécurité civile - inondations	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : p) Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Sécurité publique, et ce, pour tous les ministères et organismes pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR48	G56q	N/A	N/A	Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : q) Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Sécurité publique pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR49	G56r	N/A	N/A	Plan d'action Simplification démarches administratives - décès 2022-2027	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : r) Plan d'action gouvernemental de simplification des démarches administratives à la suite d'un décès 2022-2027;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR50	G56s	N/A	N/A	Plan d'action économie sociale 2020-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : s) Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR51	G56t	N/A	N/A	PAGAC	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : t) Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR52	G56u	N/A	N/A	Plan d'action allègement réglementaire et admin. 2020-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : u) Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).

# demande 2024-2025	# demande 2024-2025 Opp. off. (PLQ)	# demande 2024-2025 2e opp. (QS)	# demande 2024-2025 3e opp. (PQ)	Sujet de la demande	Questions 2024-2025 non répondues	Motif
NR53	G56v	N/A	N/A	Plan d'action - Contre la violence conjugale, Agissons	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : v) Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : «Contre la violence conjugale, Agissons»;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR54	G56w	N/A	N/A	Plan d'action Lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : w) Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR55	G56x	N/A	N/A	Reconnaissance des compétences - personnes immigrantes	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : x) Plan d'action interministériel concerté en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR56	G56y	N/A	N/A	Plan d'action - Prévenir, réduire et traiter	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : y) Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter »;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR57	G56z	N/A	N/A	Plan d'action itinérance 2021-2026	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : z) Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR58	G56aa	N/A	N/A	Plan d'action santé mentale 2022-2026	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : aa) Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR59	G56bb	N/A	N/A	Politique gouvernementale de prévention en santé	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : bb) Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR60	G56cc	N/A	N/A	Plan d'action Industrie transport terrestre et mobilité durable 2018-2023	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : cc) Plan d'action pour l'industrie du transport terrestre et de la mobilité durable 2018-2023;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR61	G56dd	N/A	N/A	Plan d'action Investissements étrangers et exportations 2020-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : dd) Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations 2020-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR62	G56ee	N/A	N/A	Plan d'action croissance technologies propres 2018-2023	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ee) Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR63	G56ff	N/A	N/A	Plan d'action Agrotourisme et tourisme gourmand 2022-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ff) Plan d'action pour la promotion internationale de l'agrotourisme et du tourisme gourmand 2022-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR64	G56gg	N/A	N/A	Plan d'action Activités physiques, sportives et récréatives 2022-2027	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : gg) Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des L'Éducation pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR65	G56hh	N/A	N/A	Plan d'action violence conjugale	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : hh) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR66	G56ii	N/A	N/A	Plan d'action - Un Québec pour tous les âges	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ii) Plan d'action 2018-2023 : «Un Québec pour tous les âges»;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).

# demande 2024-2025	# demande 2024-2025 Opp. off. (PLQ)	# demande 2024-2025 2e opp. (QS)	# demande 2024-2025 3e opp. (PQ)	Sujet de la demande	Questions 2024-2025 non répondues	Motif
NR67	G56jj	N/A	N/A	Plan de protection face aux inondations	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : jj) Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR68	G56kk	N/A	N/A	Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : kk) Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR69	G56ll	N/A	N/A	Plan d'agriculture durable 2020-2030	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ll) Plan pour une agriculture durable 2020-2030 et plans d'action régionnaux 2021-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR70	G56mm	N/A	N/A	Plan pour une économie verte 2020-2030	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : mm) Plan pour une économie verte 2020-2030;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR71	G56nn	N/A	N/A	Plan d'action en entrepreneuriat – Oser entreprendre 2022-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : nn) Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR72	G56oo	N/A	N/A	Valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR73	G56pp	N/A	N/A	Plan de mise en valeur du territoire public 2022-2026	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : pp) Plan de mise en valeur du territoire public 2022-2026;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR74	G56qq	N/A	N/A	Politique culturelle du Québec	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : qq) Politique culturelle du Québec;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Culture et des Communications pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR75	G56rr	N/A	N/A	Rapport Groupe d'action contre le racisme	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : rr) Rapport « Le racisme au Québec, Tolérance Zéro » du Groupe d'action contre le racisme;	La réponse à cette question sera transmise par le Bureau de coordination de la lutte contre le racisme pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR76	G56tt	N/A	N/A	Rapport accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : tt) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance »;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR77	G56uu	N/A	N/A	Enquête nationale - femmes et filles autochtones	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : uu) Recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR78	G56vv	N/A	N/A	Suivi de recommandations - Commission des autochtones	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : vv) Recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens);	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR79	G56ww	N/A	N/A	Stratégie d'aménagement durable des forêts	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ww) Stratégie d'aménagement durable des forêts;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR80	G56xx	N/A	N/A	Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : xx) Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).

# demande 2024-2025	# demande 2024-2025 Opp. off. (PLQ)	# demande 2024-2025 2e opp. (QS)	# demande 2024-2025 3e opp. (PQ)	Sujet de la demande	Questions 2024-2025 non répondues	Motif
NR81	G56yy	N/A	N/A	Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : yy) Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR82	G56zz	N/A	N/A	Stratégie maritime 2015-2030	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : zz) Stratégie maritime 2015-2030;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR83	G56aaa	N/A	N/A	Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : aaa) Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR84	G56bbb	N/A	N/A	Stratégie nationale de production de bois	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : bbb) Stratégie nationale de production de bois;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR85	G56ccc	N/A	N/A	Stratégie nationale sur la main d'oeuvre 2018-2023	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ccc) Stratégie nationale sur la main-d'oeuvre 2018-2023;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR86	G56ddd	N/A	N/A	Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ddd) Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR87	G56eee	N/A	N/A	Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : eee) Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR88	G56fff	N/A	N/A	Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : fff) Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR89	G56ggg	N/A	N/A	Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ggg) Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR90	G56hhh	N/A	N/A	Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : hhh) Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR91	G56iii	N/A	N/A	Plan d'action - relance des exportations	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : iii) Vision internationale du Québec et du Plan d'action pour la relance des exportations;	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour le "Plan d'action pour la relance des exportations" et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour la "Vision internationale du Québec" pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR92	G56jjj	N/A	N/A	Plan d'action en tourisme d'affaires 2023-2026	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : jjj) Plan d'action en tourisme d'affaires 2023-2026	La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Tourisme pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR93	G56kkk	N/A	N/A	Plan d'action Avantage Saint-Laurent 2020-2025	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : kkk) Plan d'action Avantage Saint-Laurent 2020-2025	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR94	N/A	G07	N/A	Véhicules	Fournir le budget concernant la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région, en indiquant : a) le nombre total de véhicules; b) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; c) le nombre de véhicules électriques.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).

# demande 2024-2025	# demande 2024-2025 Opp. off. (PLQ)	# demande 2024-2025 2e opp. (QS)	# demande 2024-2025 3e opp. (PQ)	Sujet de la demande	Questions 2024-2025 non répondues	Motif
NR95	N/A	G09	N/A	Analyse différenciée selon les sexes	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR96	N/A	G10	N/A	Dépenses PNSC 5 dernières années	Indiquer les dépenses encourues par votre ministère dans le cadre des missions prévues au Plan national de sécurité civile (PNSC) du gouvernement du Québec dans lesquelles le ministère est impliqué depuis 5 ans.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Sécurité publique pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR97	N/A	G19	N/A	Dépenses soutien législatif	Indiquer les dépenses encourues pour le soutien législatif apporté par votre ministère dans le développement et l'étude des différentes législations adoptées.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice en ce qui concerne les directions des affaires juridiques des ministères pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR98	N/A	G29	N/A	Sommes versées dommages et intérêts	Total des sommes versées à titre de dommages et intérêts par l'État à la suite de poursuites judiciaires dans lesquelles le gouvernement était représenté par le procureur général du Québec. Lister les 10 causes ayant entraîné les plus grandes sommes.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice en ce qui concerne les directions des affaires juridiques des ministères pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR99	N/A	N/A	G09	Contrats santé publique	Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant : a) le nom du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'état de prestation des services; e) l'échéancier.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR100	N/A	N/A	G45	Déplacés de leur fonction suite aux changements de gouvernement	Pour 2023-2024, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes (Chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR101	N/A	N/A	G50	ETC Stratégie maritime	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR102	N/A	N/A	G51	Budget Stratégie maritime	Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR103	N/A	N/A	G52	Programmes financés par le Fonds vert	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
NR104	G14h	N/A	G16g	Plaintes harcèlement psychologique	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NR105	N/A	N/A	G36	Ententes gouvernement fédéral et provinces	La liste des ententes et leur nature, signées en 2023-2024 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NR106	G49	N/A	N/A	Liste de tous les rapports, études, avis, analyses, enquêtes	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2023-2024 en indiquant pour chacun : a) le sujet ; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ; c) les coûts reliés à sa réalisation ; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

# demande 2024-2025	# demande 2024-2025 Opp. off. (PLQ)	# demande 2024-2025 2e opp. (QS)	# demande 2024-2025 3e opp. (PQ)	Sujet de la demande	Questions 2024-2025 non répondues	Motif
NR107	G55	N/A	N/A	Objectifs exemplarité Charte de la langue française	Copie des objectifs d'exemplarité et des indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de ceux-ci en vertu de l'article 13.1 de la Charte de la langue française;	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NR108	N/A	G20	N/A	Nombre de membres ordre professionnel	Indiquer le nombre de membres d'un ordre professionnel, par ordre.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NR109	N/A	G22	N/A	Personnes affectés aux enquêtes et surveillance de l'application de la loi	Indiquer le personnel affecté aux enquêtes et à la surveillance de l'application de la loi.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NR110	N/A	N/A	G47	Ententes de confidentialité - projets de loi, des politiques, des stratégies, etc.	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NR111	N/A	N/A	G55	Actes répréhensibles	Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2023-2024 [†] , indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34). [†]	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

G.1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2023-2024 :

- a) Les endroits et dates de départ et de retour;
- b) La copie des programmes et rapports de mission;
- c) Les personnes rencontrées;
- d) Le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) Les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) La liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) Investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimés;

NOM/DIRECTION	ENDROIT	DATES	COÛT	OBJET
Marie-Ève Bisson, coordonnatrice de la toponymie municipale et de la coopération – Commission de toponymie	New York (États-Unis)	1 ^{er} au 5 mai 2023	4 116,33 \$	- 3^e session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (GENUNG); - Présentation de deux documents de travail, afin de faire connaître les plus récents travaux du Québec en matière de diffusion de la toponymie et de développement des politiques toponymiques; - Échange sur les procédures de traitement géographique utilisées par les différentes autorités toponymiques du monde, notamment en matière de toponymie autochtone, de politiques terminologiques, de recherche, etc.
Véronique Voyer, directrice générale de la Direction générale de la gouvernance, des communications et des services linguistiques	Paris et Villers-Cotterêts (France)	30 octobre au 3 novembre 2023	4 138,69 \$	- Représentation de l'Office lors de la visite inaugurale de la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts, en France, à laquelle l'Office a contribué en prenant part à la conception du parcours permanent de l'exposition; - Échange avec la chargée de mission à l'étranger de la Cité internationale de la langue française du Centre des monuments nationaux au sujet de la contribution de l'Office à l'enrichissement de la Cité internationale; - Rencontres avec des responsables de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) à leur bureau de Paris afin de discuter de la collaboration entre l'Office et leurs équipes concernant divers projets.

Les renseignements concernant les ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'Office québécois de la langue française en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 18), à l'adresse <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx>. En ce qui concerne la sous-question f), l'information fournie à cette question est incluse dans la réponse à la question 45.

G.2 Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2023-2024 :

- a) Les raisons du déplacement;**
- b) L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;**
- c) Les coûts ventilés.**

Aucun.

- G.3** Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
- a) La ventilation des sommes dépensées pour 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025;
 - b) Les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) Le but visé par chaque dépense;
 - e) Dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire
 - f) Les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie;
 - g) La répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion;
 - h) Le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Web de l'Office québécois de la langue française en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 24), à l'adresse [oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx).

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site de l'Office : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/contrats.aspx>. Pour les contrats de 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts liés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien* de l'Assemblée nationale.

G.4 Liste des dépenses pour l’organisation et la tenue de conférences de presse, d’événements médiatiques ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) Les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d’événement;
- b) Le but visé par chaque dépense;
- c) Le nombre total et la liste d’événements, ventilé par type d’événement;
- d) Si l’événement s’est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l’organisme :

- e) Les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d’événement;
- f) Le but visé par chaque dépense;
- g) Le nombre total et la liste d’événements, ventilé par type d’événement;
- h) Si l’événement s’est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) Les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d’événement;
- j) Le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié);
- l) La liste et les noms des fournisseurs et consultants, s’il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) Le but visé par chaque dépense;
- n) Le nombre total et liste d’événements ventilé par type d’événement;
- o) Si l’événement s’est tenu virtuellement.

Office québécois de la langue française

Type d’événement	Objectif	Date	Lieu	Fournisseurs	Coût au 31 janvier 2024
Colloque OPALE 2023 et rencontre annuelle des membres du réseau des Organismes francophones de politique et d’aménagement	<u>Colloque</u> : Le colloque du réseau OPALE est un rendez-vous annuel qui permet de diffuser certains résultats de recherche sur la langue française et de discuter des enjeux soulevés entre chercheurs, experts, décideurs et représentants des milieux de travail. Le colloque 2023 avait pour thème « Le français au travail et dans le commerce : enjeux et rôle de l’État ».	Colloque : 17 octobre 2023	Colloque : Séminaire de Québec, à Québec Rencontre annuelle : Hôtel Manoir Victoria, à Québec	- Bistro Évolution Traiteur (traiteur) - Louise Leblanc (photographe) - Séminaire de Québec (location de salle) - Solotech inc. (sonorisation) - Bistro Le Sam, Fairmont Le Château Frontenac (repas des membres du réseau OPALE) - Manoir Victoria Le groupe Les manoirs du Québec inc. (location de salles) - Taxi royal Québec inc. (Alfred Taxi)	24 149 \$

Type d'événement	Objectif	Date	Lieu	Fournisseurs	Coût au 31 janvier 2024
linguistiques (OPALE)	<u>Rencontre annuelle</u> : Cette rencontre permet aux membres de faire le point sur l'évolution de projets communs, d'aborder des sujets qui interpellent les organismes d'aménagement linguistique, de présenter les réalisations et le bilan annuel de leur organisation, de discuter du prochain thème du colloque et de coordonner les actions à mener à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie ainsi que de la Francofête, au Québec.	Rencontre annuelle : 16, 18 et 19 octobre 2023			
Gala des Mérites du français 2023	<u>Cérémonie de remise des Mérites du français</u> : Les Mérites du français sont des distinctions décernées par l'Office québécois de la langue française à des organisations et à des personnes qui font rayonner la langue française au travail et dans le commerce, ou qui contribuent à sa mise en valeur dans la culture, la publicité ou la toponymie.	15 mai 2023	Salon Urbain de la Place-des-Arts, à Montréal	- Altitude C inc. (captation vidéo, sonorisation, conception de capsules vidéo et d'une présentation visuelle) - François Beauregard (Jeux de cordes, musiciens) - Dreamelca Événements inc. (traiteur) - Dumaisphoto (photographe) - Encadrements Miron inc. (production des plaques) - Julie Laferrière (animatrice du gala) - Protocole – Trophées d'exception inc. (production des trophées) - Société de la Place-des-Arts de Montréal (location de la salle)	78 485,62 \$

G.5 La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) Les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
- b) Le but recherché par chaque dépense;
- c) Le nombre total et la liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) Les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025;
- e) Le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) La liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu;
- h) Le but visé par chaque dépense;
- i) Le nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisée par l'Office québécois de la langue française
Aucune.

Données par une firme externe

Fournisseurs	Titre de la formation	Coût	But visé
Isarta Inc.	Le plan de communication efficace	4 280 \$	Développer les compétences en conception de plan de communication

L'information fournie en réponse à cette question est en partie incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'Office en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphes 22 et 23), à l'adresse www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx.

G.6 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2023-2024, en indiquant :

- a) Les noms du professionnel ou de la firme;
- b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) Le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) La date d’octroi du contrat;
- e) Le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) L’échéancier;
- g) Dans le cas d’un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l’indiquer.

Fournisseur	Objet	Coût
Julie Laferrière	Animation du Gala des Mérites du français 2023	2 500 \$
François Beaugard	Ambiance musicale à l’occasion du Gala des Mérites du français 2023	1 025 \$
Encadrements Miron inc. (La Fabrique Miron)	Production des plaques honorifiques pour le Gala des Mérites du français 2023	1 144 \$
ITI inc.	Banques d’heures de services professionnels spécialisés de différents produits et services d’infrastructure technologique	3 054 \$
Altitude C inc.	Captation vidéo des lauréates de la catégorie « Engagement envers la langue française 2023 » et du Gala des Mérites du français 2023	10 084 \$
Documens traductions inc.	Services à exécution sur demande de traduction de textes divers pour l’Office et la Commission de toponymie	540 \$
Robert Devost Graphiste inc.	Services à exécution sur demande en design graphique pour l’Office et la Commission de toponymie	8 400 \$
Gestar inc.	Services de soutien annuel du logiciel « Documentik »	1 120 \$
Ergokinox inc.	Services d’évaluation ergonomique des postes de travail du personnel de l’Office	445 \$
Solutions Notarius inc.	Licences d’utilisation de la plateforme « ConsignOCloud » pour les signatures électroniques	3 500 \$
Frédéric Lavoie Photographe	Service de photographie des membres de la Commission de toponymie pour le rapport annuel	175 \$
Fonds des biens et des services	Services de production de capsules vidéo pour informer les entreprises des changements apportés à la <i>Charte de la langue française</i>	6 201 \$
Séminaire de Québec	Location de salles pour le colloque du réseau des Organismes francophones de politique et d’aménagement linguistiques (OPALE) 2023 ayant pour thème <i>Le français au travail et dans le commerce : enjeux et rôle de l’État</i>	5 443 \$
Hôtel Manoir Victoria	Location d’une salle pour la tenue de la rencontre annuelle des membres du réseau des Organismes francophones de politique et d’aménagement linguistiques (OPALE) 2023	5 165 \$

Fournisseur	Objet	Coût
Altitude C inc.	Production de deux capsules promotionnelles pour les Mérites du français et les Francopub	3 951 \$
Chantal McMillan	Création d'illustrations pour le vocabulaire de la physiothérapie	300 \$
Karine Lambert	Création de deux nouvelles pour les activités liées à la Francofête et publication dans le livret « Dis-moi dix mots » et sur les plateformes des réseaux sociaux professionnels	2 000 \$
Groupe Edgenda inc.	Formation en gestion de projet pour le personnel de la Direction des technologies de l'information	15 000 \$
Nicole Filion	Services juridiques, accompagnement et soutien en matière d'accès aux documents et de protection des renseignements personnels	0 \$
Société du Palais des congrès de Montréal	Location d'une salle pour l'activité de reconnaissance du personnel parti à la retraite et ayant atteint 25 ou 35 années de service dans la fonction publique et pour la rencontre de la Direction générale des relations avec les entreprises et l'Administration	1 517 \$
Capital traiteur Montréal inc.	Services de traiteur pour l'activité de reconnaissance du personnel parti à la retraite et ayant atteint 25 et 35 années de service dans la fonction publique en 2022-2023 et la rencontre de la Direction générale des relations avec les entreprises et l'Administration	14 155 \$
TKNL inc.	Location d'équipements audiovisuels pour la rencontre de la Direction générale des relations avec les entreprises et l'Administration	5 324 \$
Statistique Canada	Production d'un tableau personnalisé des données du recensement 2021	799 \$
Statistique Canada	Production de quatre tableaux personnalisés des recensements 2021, 2016 et 2006 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour des données nécessaires à la réalisation du bilan quinquennal	2 741 \$
Alithya Canada inc.	Services professionnels en technologies de l'information pour des spécialistes du logiciel d'automatisation des tests « GOTEST »	9 750 \$
Louise Leblanc Photographe	Services d'une photographe professionnelle pour le colloque du réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE) 2023 ayant pour thème <i>Le français au travail et dans le commerce : enjeux et rôle de l'État</i>	695 \$
Hébergement Web Canada	Services d'hébergement pour 2023-2026 du serveur « Dédié Entreprise » et renouvellement de domaine - oqlfmpc.ca	16 551 \$
Société du Palais des congrès de Montréal	Services d'aménagement et manutention pour la rencontre de la Direction générale des relations avec les entreprises et l'Administration	332 \$
Bistro Évolution Traiteur	Services de traiteur pour le colloque du réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE) 2023 ayant pour thème <i>Le français au travail et dans le commerce : enjeux et rôle de l'État</i>	9 416 \$
SLV Expert inc.	Services de graphisme pour la mise en forme du gabarit « Excel » sur mesure du rapport municipal	1 853 \$
Luc Melanson	Création d'illustrations pour le livret « Dis-moi dix mots à tous les temps » produit pour les activités liées à la Francofête et à la semaine de la Francophonie	8 700 \$
Les Solutions OutsideSoft inc.	Services de logiciel de sondage en ligne et renouvellement d'abonnement au logiciel « SimpleSondage, forfait Entreprise »	1 284 \$
Relocalisation QUALI-T-PLUS (9117-6479 Québec inc.)	Services d'entretien des espaces, de déménagement, de réaménagement et du transport de matériel de l'Office	6 010 \$
Vanina De Gaetano Oroz	Services professionnels en technopédagogie en lien avec le plan de transformation numérique en technologies de l'information	10 775 \$
Taxi royal Québec inc. (Alfred taxi)	Services de transport pour le déplacement des participants dans le cadre des événements annuels 2023 du réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE)	180 \$
Solotech inc.	Services de sonorisation, de location d'équipements audio et vidéo dans le cadre du colloque du réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE) 2023 ayant pour thème <i>Le français au travail et dans le commerce : enjeux et rôle de l'État</i>	1 830 \$

Fournisseur	Objet	Coût
Bistro Le Sam (Fairmont Le Château Frontenac)	Services de restauration à l'occasion des activités de la rencontre annuelle 2023 des membres du réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE)	1 419 \$
TELUS Santé (Canada) (anc.Lifeworks)	Services professionnels en relation d'aide dans le cadre du « Programme d'aide aux employés »	2 352 \$
Racine Imagine	Service de photographie des membres de l'Office pour le rapport annuel	552 \$
Regroupement de Réseaux en Santé des personnes au Travail (RRSPT)	Services à la plateforme en ligne de « LifeSpeak » en matière de santé et mieux-être dans le cadre du « Programme d'aide aux employés »	4 469 \$
Bzoing (9288-1713 Québec inc.)	Création de visuels pour l'Office et la Commission de toponymie	2 405 \$
Louise Leblanc Photographe	Services de photographie pour la cérémonie de l'« Ordre des Arts et des Lettres » de la République française	200 \$
Dumais photo	Services de photographie pour la remise du Mérite du français dans la culture	250 \$
SLV Expert inc.	Services de graphisme pour la mise en forme des annexes et les modifications au gabarit « Excel » du rapport municipal	1 170 \$
Isarta inc.	Formation « Le plan de communication efficace » pour du personnel de la Direction des communications	4 280 \$
ÉLAN (Lacroix, Karine)	Services à exécution sur demande d'édition graphique, de conception et d'infographie pour l'Office et la Commission de toponymie	1 958 \$
Numea	Soutien statistique lors de cas complexes ou peu fréquents	0 \$
Artopex inc.	Commande en approvisionnement d'une table ajustable incluant livraison et installation	1 296 \$
ITI inc.	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	13 896 \$
ITI inc.	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	871 \$
ITI inc.	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	1 307 \$
Micro Logic Sainte-Foy Itée	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	12 757 \$
Micro Logic Sainte-Foy Itée	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	2 347 \$
Micro Logic Sainte-Foy Itée	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	9 388 \$
Micro Logic Sainte-Foy Itée	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	12 199 \$
Micro Logic Sainte-Foy Itée	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	12 501 \$
Compugen inc.	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	6 924 \$

Fournisseur	Objet	Coût
Compugen inc.	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	8 309 \$
ITI inc.	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	2 708 \$
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Commande en approvisionnement d'équipement informatique selon le catalogue d'approvisionnement et en vertu de l'entente-cadre du Centre d'acquisition gouvernementale	1 450 \$
Eranum solutions numériques inc.	Numérisation de plans pour la Commission de toponymie	1 282 \$
Le courrier parlementaire (Publication Mass-Média inc.)	Licence - Abonnement pour la saison 2023-2024	2 150 \$
Graphica impression inc.	Impression du plan stratégique et tableau synoptique 2023-2027	803 \$
Les impressions Stampa inc.	Impression du rapport annuel 2022-2023	1 829 \$
Reprodoc inc.	Impression d'infographies, affiches et signets : extraits de vocabulaire Partage ton français, éducation physique, rédaction	1 248 \$
Revenu Québec	Impression de papier en-tête	1 328 \$
Montants totaux en 2023-2024		275 607 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/CONTRATS.ASPX>

G.7 Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) La liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) La grille d'évaluation des soumissions;
 - c) Le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
 - d) Le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) Le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électroniques d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <http://www.seao.ca/>.

- G.8 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 :**
- a) La liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;**
 - b) Le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);**
 - c) Le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;**
 - d) Le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;**
 - e) Une description de son mandat;**
 - f) La date de début de son contrat;**
 - g) La date prévue de fin de son contrat;**
 - h) Sa rémunération annuelle.**
-

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <http://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site de l'Office québécois de la langue française : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/CONTRATS.ASPX>

G.9 Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2023-2024, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) Le nom du projet;
- b) La nature du projet;
- c) L'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) Les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) L'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) Les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) Le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - La valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2023-2024.

m) Aucune pénalité appliquée à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2023-2024.

Pour les sous-questions a), b), d), e) f), g) et i), l'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 \$ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca>.

- G.10 Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :
- a) Les coûts estimés par année;
 - b) Les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
 - c) Les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
 - d) La liste des fournisseurs;
 - e) Une copie du plan de déploiement.
-

	Coûts
b) Les coûts totaux réels pour l'hébergement de données	1 165 \$
c) Les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité	0 \$

Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique est disponible sur Internet à l'adresse suivante: <https://www.quebec.ca/gouvernement/faire-affaire-gouvernement/services-organisations-publiques/services-de-plateformes-technologiques/courtier-infonuagique>.

- G.11 De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2023-2024 ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :
- a) La photocopie;
 - b) Le mobilier de bureau;
 - c) L'ameublement;
 - d) La décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
 - e) Le distributeur d'eau de source;
 - f) Le remboursement des frais de transport;
 - g) Le remboursement des frais d'hébergement;
 - h) Le remboursement des frais de repas;
 - i) Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
 - j) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - Au Québec;
 - À l'extérieur du Québec.

	Coûts
Photocopie	0 \$
Mobilier de bureau	0 \$
Ameublement	0 \$
Décoration et embellissement	0 \$
Distributeurs d'eau de source	0 \$
Frais de transport	2 027 \$
Frais d'hébergement	3 179 \$
Frais de repas	765 \$
Frais de fêtes (aucun frais d'alcool)	0 \$
Congrès au Québec, colloques et perfectionnement	202 \$
Congrès, colloques et perfectionnement à l'extérieur du Québec	0 \$
TOTAL	6 173 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

- G.12 De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2023-2024, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :
- a) Le coût des contrats téléphoniques;
 - b) Le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
 - c) Le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
 - d) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
 - e) Le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);
 - f) Les coûts d'acquisition des appareils;
 - g) Les coûts d'utilisation des appareils;
 - h) Les noms des fournisseurs;
 - i) Les ordinateurs portables;
 - j) Les iPads ou autre type de tablette électronique.

	Coûts
B - Le coût des frais d'itinérance	212 \$
C - Le coût lié aux dépassements des forfaits de données	232 \$
D - Les coûts de résiliation	0 \$

Pour les sous-questions a), f), g), h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).
<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/index.aspx>

- G.13** Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
- a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
 - b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
 - c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
 - d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
 - e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - Le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
 - f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
 - g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours, et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
 - h) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
 - i) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - j) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
 - k) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
 - l) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
 - m) Le nombre d'employés permanents et temporaires;
 - n) Le nombre de départ volontaires, ventilé par raisons du départ;
 - o) Le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
 - p) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
 - q) Le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Pour les questions a), b), c), d), e), f), g), i), j), k), l), m), n) et p)

La réponse à ces questions sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

h) Le nombre de personne et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la *Loi sur l'accès*. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la *Loi sur l'accès*.

o) Le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2023-2024 et les cinq années précédentes

Aucun poste vacant aboli au net en 2023-2024.

Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

p) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs

La réponse à ces questions sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

q) Le nombre de postes vacants et le nombre d’ETC non comblés, ventilé par région

Régions	Nombre de postes vacants
Lieu de travail non spécifique à une région : plusieurs régions sont indiquées à l'affichage du poste.	5
Capitale-Nationale	3
Montréal	16
Montérégie	2
Total	26

Le suivi des effectifs gouvernementaux s’effectue en heures rémunérées, ce qui permet de faire l’adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L’information relative à l’utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

G.14 Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2023-2024 :

- a) Le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
 - b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
 - c) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
-

a) Le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines

Pour l'exercice 2023-2024, aucun taux de remplacement n'a été fixé.

c) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats

12 retraités

- G.15 Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2023-2024 en indiquant pour chacun d’eux :**
- a) L’emplacement de la location;
 - b) La superficie totale pour chaque local loué;
 - c) Le coût total de ladite location;
 - d) Les coûts d’aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1^{er} avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - e) La durée du bail;
 - f) Propriétaire de l’espace loué;
 - g) En cas de résiliation de bail en cours d’année, les coûts de résiliation;
 - h) La superficie totale réellement occupée;
 - i) La superficie inoccupée;
 - j) Le coût de location au mètre carré;
 - k) Les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

a) Emplacement de la location	b) Superficie (m²)	c) Coût total	d) Coûts d’aménagement depuis le 1 ^{er} avril 2018	e) Durée du bail	f) Propriétaire de l’espace loué	g) Coût de résiliation
800, rue du Square-Victoria, Montréal	4 095,18	1 508 813,00 \$/an	7 885 \$	1 an	Société québécoise des infrastructures	S. O.
750, boulevard Charest Est, Québec	2 290,71	634 638,00 \$/an	0 \$	1 an	Société québécoise des infrastructures	S. O.
204, rue des oblats, Saguenay	93,37	9 952,00 \$/AN	0 \$	1 an	Société québécoise des infrastructures	S. O.
2, place Laval, Laval	259,72	71 204,00 \$/AN	0 \$	1 an	Société québécoise des infrastructures	S. O.
170, rue de l’Hôtel-de-Ville, Gatineau	70,28	16 974,00 \$/an	0 \$	1 an	Entente d’occupation avec le MCC	S. O.
100, rue Laviolette, Trois-Rivières	131,81	17 269,00 \$/an	0 \$	1 an	Entente d’occupation avec le MCC	S. O.
145, avenue Québec, Rouyn-Noranda	54,08	11 595,00 \$/an	0 \$	1 an	Entente d’occupation avec le MCC	S. O.
337, rue Moreault, Rimouski	58,52	8 381,00 \$/an	0 \$	1 an	Entente d’occupation avec le MCC	S. O.
225, rue Frontenac, Sherbrooke	68,66	15 598,00 \$/an	0 \$	1 an	Entente d’occupation avec le MCC	S. O.
1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville	Non disponible	5 830,00 \$/an	0 \$	1 an	Entente d’occupation avec Services Québec	S. O.
101, boul. Roland-Therrien, Longueuil	150,64	49 717,00 \$/an	0 \$	1 an	Société québécoise des infrastructures	S. O.

Des ententes d’occupation annuelle sont conclus avec la Société québécoise des infrastructures. Les ententes d’occupation avec le ministère de la Culture et des Communication sont renouvelées automatiquement.

L’information fournie en réponse à l’emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l’espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet de l’organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d’information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27). <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx>

G.16 Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2023-2024, fournir :

- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
 - b) La valeur estimée de ceux-ci;
 - c) Les coûts d'entretien annuel;
 - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.
-

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

De plus, il n'y a aucun immeuble qui n'est pas la propriété de la Société québécoise des infrastructures.

- G.17 Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2023-2024, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :**
- a) Les dates des travaux;**
 - b) Les coûts;**
 - c) Le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.**
-

Aucun.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien à l'Assemblée nationale.

- G.18** Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2023-2024, en indiquant pour chaque individu :
- a) La date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) Le titre de la fonction;
 - c) L'adresse du port d'attache;
 - d) Le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) La prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) La liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - g) La description de tâches;
 - h) Le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2023-2024;
 - i) Le nombre total d'employés au cabinet;
 - j) La masse salariale totale par cabinet;
 - k) Le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - l) S'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
-

Non applicable.

G.19 Liste des sommes d'argent versées en 2023-2024, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) Le nom de l'organisme concerné ou de la personne;**
- b) La circonscription électorale;**
- c) Le montant attribué;**
- d) Le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'Office québécois de la langue française en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 26), à l'adresse <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/index.aspx>.

- G.20** Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- a) Le nom de la personne;
 - b) Le poste occupé;
 - c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) L'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) La date de l'assignation hors structure;
 - f) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
 - g) Les prévisions pour 2024-2025.
-

Aucun.

G.21 Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) Le poste initial;
- b) Le salaire;
- c) Le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) La date de mise en disponibilité;
- e) Les prévisions 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G.22 Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2023-2024, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :**
- a) Par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);**
 - b) Par catégorie d'âge;**
 - c) Prévisions 2024-2025.**
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G.23** Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) Le nom de la personne;
 - b) Le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) L'assignation initiale;
 - e) L'assignation actuelle;
 - f) La date de l'assignation hors structure;
 - g) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
-

- B. Le poste occupé et le nom de l'organisme : avocate
- C. Le salaire de base et les bonis, le cas échéant : échelle salariale de 56 719 \$ À 131 496 \$
- D. L'assignation initiale : Office québécois de la langue française
- E. L'assignation actuelle : ministère de la Langue française
- F. La date de l'assignation hors structure : 2019-09-04
- G. La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu : s. o.

- G.24** Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2023-2024, en précisant pour chaque abonnement :
- a) Le coût de chacun;
 - b) Le fournisseur;
 - c) La nature du service;
 - d) S'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégories.

Fournisseur	Coût	Description
Journaux, revues mensuelles et publications (format papier ou électronique)		
Mishmash Média	72 \$	<i>L'actualité</i> – revue d'actualité
Publications Les affaires	34,99 \$	<i>Les affaires</i> – revue d'actualité
Coopérative nationale de l'information indépendante	160,91 \$	Journaux régionaux numériques des Coops de l'information (<i>Le Nouvelliste, La Voix de l'Est, Le Quotidien, Le Droit, La Tribune, Le Soleil</i>) – abonnement annuel
Éditions La Liberté	31,46 \$	<i>Les Cahiers des Dix</i> – revue sur l'histoire du Québec
Next Interactive Media	186,26 \$	<i>01Net</i> – revue d'actualité sur les technologies
SODEP	56 \$	<i>Continuité</i> – revue québécoise sur le patrimoine culturel
Elsevier	212,34 \$	<i>Dorland's Medical Dictionary Online</i> – dictionnaire en ligne spécialisé en médecine – 4 abonnements individuels
École branchée	22,95 \$	<i>École branchée</i> – revue sur l'éducation à l'ère du numérique
CILF	132,65 \$	<i>Le français moderne</i> – revue sur la linguistique (abonnement pour 2023)
CILF	135,60 \$	<i>Le français moderne</i> – revue sur la linguistique (abonnement pour 2024)
Presses universitaires de France	127,03 \$	<i>La linguistique</i> – revue de la Société internationale de linguistique fonctionnelle
Presses de l'Université de Montréal	130 \$	<i>Meta</i> – revue terminologique (abonnements pour 2023 et 2024)
Éditions Larivière	151,51 \$	<i>Micro Pratique</i> – revue sur l'informatique
De Marque	661,76 \$	<i>Multidictionnaire de la langue française</i> – dictionnaire des difficultés de la langue, en ligne
Classiques Garnier	85,79 \$	<i>Neologica</i> – revue sur la néologie
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	104,62 \$	<i>Normes et ouvrages routiers</i> – publication – 3 mises à jour
Société française d'onomastique	104,47 \$	<i>Nouvelle revue d'onomastique</i> – revue
De Marque	2 249,10 \$	<i>Le petit Robert</i> – dictionnaire de langue général, en ligne
Pour la science	162,59 \$	<i>Pour la science</i> – revue d'actualité scientifique
Éditions Protégez-vous	54 \$	<i>Protégez-vous</i> – revue sur la consommation (abonnement pour 2023)
Vélo Québec	43 \$	<i>Québec Science</i> – revue d'actualité scientifique
Sciences et avenir	56,38 \$	<i>La recherche</i> – revue d'actualité scientifique
Cambridge University Press	397,36 \$	<i>Revue canadienne de linguistique</i> – revue bilingue sur la linguistique
Société historique du Saguenay	45 \$	<i>Saguenayensia</i> – revue d'histoire du Saguenay
Science & vie	164,49 \$	<i>Science & vie</i> – revue d'actualité scientifique
Unbound Medicine	158,08 \$	<i>Taber's Medical Dictionary Online</i> – dictionnaire en ligne spécialisé en médecine – 4 abonnements individuels
Vélo Québec	37 \$	<i>Vélo Mag</i> – revue sur le cyclisme
Association québécoise des enseignantes et enseignants du primaire	69,58 \$	<i>Vivre au primaire</i> – revue professionnelle pour les enseignantes et enseignants du primaire

Fournisseur	Coût	Description
Sites spécialisés de recherche sur Internet		
Ancestry	813,27 \$	Ancestry – base de données généalogiques permettant de valider des informations indispensables au travail des chercheuses et des chercheurs de la Commission de toponymie – 2 abonnements individuels annuels et 1 abonnement individuel semestriel
Cision	2 836,09 \$	Eureka – base de données d’articles de presse – 10 accès simultanés
CNRS	120,92 \$	Frantext – base de données en ligne de références en langue française (corpus) – 2 abonnements individuels
Institut généalogique Drouin	387 \$	Généalogie Québec – base de données généalogiques – 3 abonnements individuels pour la Commission de toponymie
Institut généalogique Drouin	600 \$	PRDH-IGD – base de données généalogiques – abonnement institutionnel permettant 350 requêtes par semaine pour la Commission de toponymie
Services documentaires multimédias	577 \$	Repère – base de données québécoise d’articles de périodiques
Ancestry	563,14 \$	Newspapers.com – base de données d’archives de journaux – 3 abonnements individuels pour la Commission de toponymie

L’information fournie inclut les cabinets ministériels.

G.25 Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

En 2023-2024, la somme de 320 \$ a été déboursée par l'Office québécois de la langue française pour l'achat de deux billets d'une conférence organisée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui avait pour thème « Nouvelle ère de collaboration sur les langues officielles : conférence conjointe des gouvernements du Canada et du Québec ».

G.26 Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) Le nom du site web;
- b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) Les coûts de construction du site;
- d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) Le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;
- g) Le nombre de visiteurs uniques mensuellement;
- h) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines;
- i) La fréquence moyenne de mise à jour;
- j) Le responsable du contenu du site.

Adresse du site Internet : www.oqlf.gouv.qc.ca	
Sujets	Détails
Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site	La version actuelle du site Web de l'Office a été entièrement réalisée par son personnel.
Coûts de construction du site	Pour l'année 2023-2024, le site n'a généré aucun coût de construction.
Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.
Coûts de modernisation ou de refonte	Aucun coût en 2023-2024.
Coûts liés à la réservation de noms de domaines	Les coûts de gestion du nom de domaine www.oqlf.gouv.qc.ca s'élèvent à 104 \$. Ce montant inclut la gestion des noms de domaines gdt.oqlf.gouv.qc.ca , bdl.oqlf.gouv.qc.ca , examens.oqlf.gouv.qc.ca , vitrinelinguistique-beta.oqlf.gouv.qc.ca et vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca .

Adresse du site Internet : www.francofete.qc.ca	
Sujets	Détails
Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site	La version actuelle du site Web de la Francofête a été entièrement réalisée par le personnel de l'Office.
Coûts de construction du site	Pour l'année 2023-2024, le site n'a généré aucun coût de construction.
Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.
Coûts de modernisation ou de refonte	Aucun coût en 2023-2024.
Coûts liés à la réservation de noms de domaines	La gestion du nom de domaine www.francofete.qc.ca est incluse dans le forfait de Réseau Internet Québec. Les coûts de gestion s'élèvent à 1 100 \$. Ce forfait inclut la gestion de 20 noms de domaines et des dérivés comme www.granddictionnaire.com , www.toponymiefrancophone.org , www.divisionfrancophone.org et vitrinelinguistique.org .

Adresse du site Internet : toponymie.gouv.qc.ca	
Sujets	Détails
Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site	Le site de la Commission de toponymie a été achevé en 2009 par le fournisseur Ixmedia inc., qui a assuré la réalisation des maquettes schématiques et graphiques ainsi que celle des gabarits de pages HTML.
Coûts de construction du site	Pour l'année 2023-2024, le site n'a généré aucun coût de construction.
Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de la Commission et de l'Office.
Coûts de modernisation ou de refonte	Aucun coût en 2023-2024.
Coûts liés à la réservation de noms de domaines	Les coûts de gestion du nom de domaine www.toponymie.gouv.qc.ca s'élèvent à 104 \$. Ce montant inclut la gestion du nom de domaine cartes.toponymie.gouv.qc.ca .

Adresse du site Internet : www.toponymiefrancophone.org/divfranco	
Sujets	Détails
Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site	Ce site, conçu par le personnel de la Commission et de l'Office, a été mis en ligne en juin 2002, puis refondu en 2009 dans sa version actuelle. Il est hébergé sur le même serveur que celui du site Web de la Commission.
Coûts de construction du site	Pour l'année 2023-2024, le site n'a généré aucun coût de construction.
Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de la Commission et de l'Office.
Coûts de modernisation ou de refonte	Aucun coût en 2023-2024.
Coûts liés à la réservation de noms de domaines	La gestion du nom de domaine www.toponymiefrancophone.org/divfranco est incluse dans la gestion du nom de domaine www.francofete.qc.ca .

Adresse du site Internet : https://examens.oqlf.gouv.qc.ca	
Sujets	Détails
Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site	Ce site a été entièrement réalisé par le personnel de l'Office.
Coûts de construction du site	Pour l'année 2023-2024, le site n'a généré aucun coût de construction.
Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.
Coûts de modernisation ou de refonte	Aucun coût en 2023-2024.
Coûts liés à la réservation de noms de domaines	La gestion du nom de domaine examens.oqlf.gouv.qc.ca est incluse dans la gestion du nom de domaine www.oqlf.gouv.qc.ca .

Adresse du site Internet : vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca	
Sujets	Détails
Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site	Toumoro
Coûts de construction du site	Ne s'applique pas.
Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	L'entretien et la mise à jour sont assurés par Toumoro ainsi que par le personnel de l'Office. L'hébergement est assuré par Toumoro jusqu'au 30 juin 2025. Pour l'année 2023-2024, une somme de 12 000 \$ a été dépensée. Une banque d'heures permettant d'obtenir de l'assistance technique peut être utilisée au besoin. L'utilisation de celle-ci engendre des frais qui sont facturés en fonction des demandes. Pour l'année 2023-2024, une somme de 5 568 \$ a été dépensée.
Coûts de modernisation ou de refonte	Ne s'applique pas.
Coûts liés à la réservation de noms de domaines	La gestion du nom de domaine vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca est incluse dans la gestion du nom de domaine oqlf.gouv.qc.ca . À noter que les noms de domaines gdt.oqlf.gouv.qc.ca , www.granddictionnaire.gouv.qc.ca et bdl.oqlf.gouv.qc.ca redirigent vers vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca .

Adresse du site Internet : cartes.toponymie.gouv.qc.ca	
Sujets	Détails
Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site	Toumoro et Cofomo
Coûts de construction du site	Ne s'applique pas.
Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de la Commission et de l'Office. Le coût d'hébergement en infonuagique avec Microsoft est de 1 938 \$.
Coûts de modernisation ou de refonte	Ne s'applique pas.
Coûts liés à la réservation de noms de domaines	La gestion du nom de domaine cartes.toponymie.gouv.qc.ca est incluse dans la gestion du nom de domaine toponymie.gouv.qc.ca .

G.27 Pour 2023-2024, les dépenses effectuées par le ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en précisant

- a) Les régions et les villes visitées;**
- b) Les personnes et organismes rencontrés;**
- c) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;**
- d) Les raisons du déplacement;**
- e) L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;**
- f) Les coûts ventilés;**
- g) Le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.**

Non applicable.

- G.28 La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2023-2024 :**
- a) Le détail des mandats;**
 - b) Le coût (déplacements, etc.);**
 - c) Le nombre de ressources affectées;**
 - d) Le nombre de rencontres;**
 - e) Le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;**
 - f) L'objet;**
 - g) Les dates.**
-

Non applicable.

G.29 Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G.30 Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G.31 L’inventaire complet des services tarifiés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu’ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l’année 2024-2025.

L’information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2023-2024 des ministères et des organismes.

G.32 Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G.33 Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 et 2025-2026, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates de versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune.

G.34 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Aucun.

G.35 Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2023-2024, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

G.36 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucun.

G.37 Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G.38 La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2023-2024 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2024-2025. Pour chacun de ces programmes existants en 2023-2024, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G.39 Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G.40** Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :
- a) La dépense totale (opération et capital);**
 - b) Les grands dossiers en cours;**
 - c) Le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;**
 - d) Préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;**
 - e) Le nombre de consultants externe attitrés aux dossiers informatiques.**
-

- a) Pour l'Office québécois de la langue française, la dépense totale en ressources informationnelles pour 2023-2024 (opération et capital) s'élève à 4 232 950 \$.
- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord
Site internet : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>
- d) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.
- e) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

G.41 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G.42** Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :
- a) La dépense totale relative au paiement des cotisations;
 - b) La liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
 - c) Le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

Nom de l'association	Nombre de personnes	Nom de la directive	Coût total
Barreau du Québec	4	Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor	8 036 \$

G.43 Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

Sujet du sondage	Firme	2023-2024 Déboursé au 31 janvier
Sondage réalisé auprès des travailleurs et travailleuses au sujet de la langue de travail au Québec	Advanis	174 950 \$
Sondage réalisé auprès de la population sur la langue des activités culturelles au Québec	Segma Recherche	14 575 \$
Sondage réalisé sur la langue d'accueil et la langue de service dans les commerces du Québec selon l'expérience des consommateurs et consommatrices	Segma Recherche	46 310 \$
Sondage réalisé sur la langue du magasinage en ligne au Québec	SOM	49 500 \$

G.44 Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Aucun.

G.45 Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région:

- a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2023-2024;**
 - b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2023-2024 en précisant la région d'origine et la région de destination;**
 - c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2019.**
-

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante:

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>.

G.46 Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024

Aucune somme investie en 2023-2024.

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est disponible sur le site Internet de l'Office : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/planification-strategique.html>

G.47 Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : m) Plan d'action de développement durable 2023-2028.

En 2023-2024, l'Office québécois de la langue française a investi 1 462,85 \$ dans le cadre des mesures inscrites au Plan d'action de développement durable.

Le Plan d'action de développement durable est disponible sur le site Internet de l'Office : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/plans_action/PADD-2023-2028.pdf.

G.48 Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

G.49 Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de : III) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.

L'information concernant tout autre plan d'action ministériel ou interministériel se retrouve notamment au Rapport annuel de gestion ainsi qu'au Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et des organismes.

G.50 Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2023-2024, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme;
- b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
- c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2024;
- d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;
- e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf.

G.51 Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

L'Office québécois de la langue française a remboursé aux employés 430,11 \$ pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

G.52 Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2023-2024 :

- a) Les sommes dépensées;**
 - b) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.**
-

- a) Au 31 janvier 2024, le total des sommes dépensées pour des mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale s'élève à 17 623, 80\$.
- b) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière s'élèvent à 17 623, 80 \$.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'Office : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/contrats.aspx>.

- G.53 Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 ou ayant cours en 2023-2024 auprès d'une firme de consultation :**
- a) Firme retenue;**
 - a) Copie du contrat;**
 - b) Date de fin prévue du contrat;**
 - c) Valeur prévue du contrat;**
 - d) Sommes dépensées à ce jour.**
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi que dans les engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'Office québécois de la langue française (<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/contrats.aspx>).

G.54 Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 21). <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/>

- G.55** Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2023-2024. Indiquer :
- a) Le lieu;
 - b) Le coût;
 - c) La ou les dates de participation;
 - d) Le nombre de participants;
 - e) Le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
 - f) Le nom de la formation ou de l'activité.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23). <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/>

G.56 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 :

- a) La liste de tous les concours et tirages réalisés ;
- b) Les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
- c) L'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
- d) La liste des concours qui ont pris fin.

Office québécois de la langue française

Concours et tirages réalisés	Prix remis aux gagnants	Objectifs du concours
Concours de la Francofête 2023 destiné au grand public	Cinq prix ont été remis à la fin d’avril 2023. Premier prix • Un chèque-cadeau de 300 \$ de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq); • Une carte-cadeau de 220 \$ de l’entreprise Randolph; • Un chèque-cadeau de 200 \$ de la Place des Arts; • Une carte-cadeau de 150 \$ de la Librairie Renaud-Bray; • Une carte-cadeau de 75 \$ du Musée de la civilisation de Québec; • Le jeu de société <i>TTMC? Tu te mets combien?</i>, de l’entreprise Randolph; • Quatre entrées individuelles d’une valeur de 24 \$ chacune au Musée des beaux-arts de Montréal. Quatre prix secondaires • Une carte-cadeau de 75 \$ du Musée de la civilisation de Québec; • Une carte-cadeau de 50 \$ de la Librairie Renaud-Bray; • Le jeu de société <i>Dis comme moi</i>, des Éditions Gladius; • Le jeu de société <i>Mot pour mot</i>, du Scorpion masqué; • Quatre entrées individuelles d’une valeur de 24 \$ chacune au Musée des beaux-arts de Montréal.	Susciter la fierté chez les Québécois et les Québécoises de parler la langue commune et d’évoluer dans un environnement en français. Il s’agit d’un concours ludique qui permet de tester ses connaissances en matière de langue française.

Concours et tirages réalisés	Prix remis aux gagnants	Objectifs du concours
Concours de la Francofête 2023 destiné aux entreprises	Trois prix ont été remis à la fin d’avril 2023. • Une carte-cadeau de 200 \$ du magasin de fournitures de bureau Hamster; • Une carte-cadeau de 80 \$ de la Librairie Renaud-Bray; • Le jeu de société <i>TTMC? Tu te mets combien?</i>, de l’entreprise Randolph (60 \$).	Susciter la fierté chez les travailleuses et les travailleurs du Québec de travailler dans un environnement en français et valoriser l’usage de la langue française au sein des entreprises québécoises. Il s’agit d’un concours ludique qui permet de tester ses connaissances en matière de langue française.
Jeu-questionnaire lancé à l’occasion de la Journée des noms géographiques 2023	Les prix ont été remis en novembre 2023. • Des ensembles-cadeaux composés de deux ouvrages publiés par la Commission de toponymie : <i>Parlers et paysages du Québec</i> et <i>La France et le Québec : des noms de lieux en partage</i> (40 \$ chaque ouvrage).	Accroître la notoriété de la Journée des noms géographiques et sensibiliser le public à l’importance des noms de lieux en tant que points de repère et éléments du patrimoine et de la culture au Québec et dans le monde.
Concours de créativité lexicale 2023	Les prix ont été remis en mai 2023. Premier prix • Une carte-cadeau de 2 000 \$ du magasin de fournitures de bureau Hamster; • Une carte-cadeau de 200 \$ de la Librairie Renaud-Bray; • Cinq exemplaires de la bande dessinée <i>Magasin général</i> de Régis Loisel et Jean-Louis Tripp, publiée aux éditions Casterman, d’une valeur totale de 150 \$, et des romans jeunesse variés, d’une valeur totale de 200 \$. Deuxième prix • Une carte-cadeau de 1 000 \$ du magasin de fournitures de bureau Hamster; • Une carte-cadeau de 200 \$ de la Librairie Renaud-Bray; • Cinq exemplaires de la bande dessinée <i>Magasin général</i> de Régis Loisel et Jean-Louis Tripp, publiée aux éditions Casterman, d’une valeur totale de 150 \$, et des romans jeunesse variés, d’une valeur totale de 200 \$. Troisième prix • Une carte-cadeau de 750 \$ du magasin de fournitures de bureau Hamster; • Une carte-cadeau de 100 \$ de la Librairie Renaud-Bray; • Cinq exemplaires de la bande dessinée <i>Magasin général</i> de Régis Loisel et Jean-Louis Tripp, publiée aux éditions Casterman, d’une valeur totale de 150 \$.	Sensibiliser les jeunes à la vitalité de la langue française et leur permettre de contribuer à son enrichissement. Ce concours est destiné aux enseignantes et aux enseignants de français au secondaire ainsi qu’à leurs élèves. Les jeunes doivent proposer des mots afin de nommer des réalités pour lesquelles il n’existe pas encore de désignations en français.

Concours et tirages réalisés	Prix remis aux gagnants	Objectifs du concours
Gala des Mérites du français 2023	Certaines distinctions remises par l'Office étaient accompagnées d'une bourse. • Prix Camille-Laurin : 5 000 \$; • Mérite du français dans la culture : 5 000 \$; • Grand Mérite Francopub : 5 000 \$; • Mérite Francopub coup de cœur du jury : 500 \$.	Récompenser des organisations et des personnes qui font rayonner la langue française au travail et dans le commerce, ou qui contribuent à sa mise en valeur dans la culture, la publicité ou la toponymie. Les Mérites du français sont des distinctions décernées par l'Office depuis 1990. Certaines distinctions sont accompagnées d'une bourse.

G.57 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024:

- a) Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
 - b) Le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
 - c) Le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme;
 - d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
-

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

- a) 23 personnes :
 - 1. Astié, Sandrine
 - 2. Bouchard, Chantal
 - 3. Caillé-Guibert, Evelyne
 - 4. Carpentier, Ariane
 - 5. Chénier, Benoît
 - 6. Côté-Fortin, Israël
 - 7. C. Rousseau, Marilène
 - 8. Dupuis, Stéphanie
 - 9. Fortin, Marjorie
 - 10. Laberge, François
 - 11. Lalonde, Stéphanie
 - 12. Landry, Michel
 - 13. Lessard, Geneviève
 - 14. Mailhot, Valérie
 - 15. Marceau, Christine
 - 16. Ouattara, Yacouba
 - 17. Payette, Rémi
 - 18. Ranger, Stéfany
 - 19. Tellier, Carolyne
 - 20. Trudel, Nicolas
 - 21. Villeneuve, Marie-Sophie
 - 22. Wilson, Richard
 - 23. Zlatev, Ivan

- b) La somme dépensée en matière de communication et d'affaires publiques s'élève à 436 607,26 \$ en date du 31 janvier 2024.

- d) Les sommes investies en veille médiatique sont ventilées de la façon suivante :
 - I.C.I Influence Communication : 18 052,68 \$;
 - Le Courrier parlementaire : 2 150 \$;
 - Groupe CNW Ltée : 6 424,42 \$.

- G.58 Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer :**
- a) Le nombre d'incidents de sécurité de l'information;**
 - b) Le type d'incidents;**
 - c) Les sommes dépensées en gestion des incidents.**
-

En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont confidentiels au sens de l'article 28.1 de la *Loi sur l'accès*.

G.59 Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.

- a) Nombre de stagiaires reçus;
- b) Heures de stages effectués;
- c) Rémunération totale déboursée.

Stagiaire	Rémunération
9	122 724 \$

- G.60 Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones.**
- a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.**
-

Aucune.

G.61 Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi que dans les engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'Office québécois de la langue française (<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/contrats.aspx>).

G.62 Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi que dans les engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'Office québécois de la langue française (<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/contrats.aspx>).

G.63 Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

G.64 Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

G.65 Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

L'Office québécois de la langue française n'a pas le pouvoir d'émettre des constats d'infraction et d'imposer des amendes. C'est le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) qui décide d'intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte de la langue française*. Ce sont les tribunaux qui peuvent imposer des amendes.

G.66 Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi que dans les engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'Office québécois de la langue française (<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/RDIPRP/contrats.aspx>).

G.67 Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée dans le Rapport annuel 2023-2024 des ministères et organismes. Toutefois, l'Office n'a offert aucun service tarifé en 2023-2024 dans le cadre de la Politique de financement des services publics.

G.68 Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

Pour les immeubles qui sont propriété de la Société québécoise des infrastructures:

La réponse à cette question (valeur des immeubles) sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

Pour les immeubles qui ne sont pas propriété de la Société québécoise des infrastructures:

Aucun

G.69 Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

G.70 Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.

L'information recherchée est disponible sur le site Internet de la Société québécoise d'information juridique à l'adresse suivante: <https://soquij.qc.ca/a/fr>.

G.71 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2023-2024 et qui ont fait l'objet de d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) Le nombre d'autorisations;
- b) Le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) Le montant accordé;
- e) Les motifs de la demande.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>

G.72 Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organismes en 2023-2024 :

- a) Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;**
- b) Le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);**
- c) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;**
- d) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;**

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée dans le Rapport annuel 2023-2024 des ministères et organismes.

- G.73 Pour 2023-2024, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :**
- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;**
 - b) Fournir la liste des salaires versés.**
-

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

G.74 La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Nom du comité	Mandat du comité	Liste des participants	Honoraires
Comité d’officialisation linguistique	Le Comité d’officialisation linguistique est institué au sein de l’Office québécois de la langue française. Il soumet aux membres de l’Office, à la demande de celui-ci ou de sa propre initiative, des suggestions et des avis. Il est composé de cinq membres et il est présidé par une ou un membre de l’Office. L’Office peut, sur proposition du Comité d’officialisation linguistique, recommander ou normaliser des termes ou expressions. Il en assure la diffusion, notamment en les publiant à la <i>Gazette officielle du Québec</i> (article 116.1 de la <i>Charte</i>).	Chantal Gagnon, membre de l’Office et présidente du comité Frédéric Gagné Maryse Gagnon Ouellet Nathalie Bonsaint Serge D’Amico	
Comité de suivi de la situation linguistique	Le Comité de suivi de la situation linguistique est institué au sein de l’Office québécois de la langue française. IL soumet à l’Office, à sa demande ou de sa propre initiative, des propositions et des avis. Il est composé de cinq membres et il est présidé par une ou un membre de l’Office. L’Office surveille l’évolution de la situation linguistique au Québec et en fait rapport au moins tous les cinq ans au ministre, notamment en ce qui a trait à l’usage et au statut de la langue française ainsi qu’aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques (article 160 de la <i>Charte</i>). Il reçoit à cet égard les propositions et les avis du Comité de suivi de la situation linguistique.	Alain Bélanger, membre de l’Office et président du comité Lise Blanchette Éric Kavanagh Stéphane Moulin Anne-Sophie Bally	Alain Bélanger, sous forme de jetons de présence (9 fois 100 \$ chacun)
Comité des examens	Le comité des examens est formé en vertu du <i>Règlement sur la délivrance d’attestations de connaissance de la langue officielle</i> en vue de l’admission aux ordres professionnels. Il est chargé d’évaluer la connaissance de la langue officielle appropriée à l’exercice d’une profession ou d’une catégorie de professions en établissant un examen qui mesure la compréhension du français oral, la compréhension du français écrit, l’expression orale en français et l’expression écrite en français.	Laurent Émery Marielle Coulombe Elke Laur	

Conformément à l’article 165.13 de la *Charte*, les membres des comités institués au sein de l’Office ne sont pas rémunérés, sauf dans les cas, aux conditions et dans la mesure que peut déterminer le gouvernement. Ils ont toutefois droit au remboursement des frais raisonnables qu’ils ont engagés dans l’exercice de leurs fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

En ce qui concerne le Comité de suivi de la situation linguistique, les membres ont droit à des jetons de présence selon le décret 12-2003 du 12 février 2003. Pour bénéficier de jetons de présence, les membres doivent fournir une attestation dûment signée indiquant que la prestation de travail liée à la fonction de membre du Comité de suivi de la situation linguistique ne constitue pas une double rémunération. Les honoraires s’élèvent à 200 \$ par journée ou 100 \$ par demi-journée et ne doivent pas constituer un cumul de revenu.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET COMMISSION DE TOPONYMIE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements		Page
P.1	Liste et copie des contrats octroyés pour l’achat ou le développement de logiciels. Mode d’octroi des contrats (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié). Crédits alloués en 2023-2024, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	1
P.2	Ventilation du nombre d’employés, de la masse salariale et des budgets de fonctionnement et ventiler selon le poste occupé.	2
P.3	Pour chaque programme d’aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquer le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2023-2024 :	3
P.4	Pour chaque demande d’aide financière concernant la langue française acceptée en 2023-2024 : a) Nom du demandeur ou du projet; b) Secteur d’intervention; c) Objectifs visés par la demande d’aide; d) Aide financière octroyée.	4
P.5	Liste de tous les comités interministériels , comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d’autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2023-2024. Ventiler par sous-ministériat ainsi que par organisme et indiquer, pour chacun : a) Le(s) mandat(s) ; b) La liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires) ; c) Les rencontres tenues en 2023-2024 ; d) Les résultats détaillés des rencontres tenues en 2023-2024 ; e) Les rencontres prévues en 2024-2025 avec l’objet et l’échéancier ; les avis, mémoires et documents déposés.	6
P.6	Toute correspondance du ministre responsable de l’application de la <i>Charte de la langue française</i> à l’attention d’un autre ministre du gouvernement concernant l’application de la Politique gouvernementale relative à l’emploi et à la qualité de la langue française dans l’administration.	12
P.7	Liste des actions menées auprès des travailleurs et de leurs employeurs afin de mieux faire connaître les dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> touchant la langue de travail ainsi que les recours pour assurer le respect de ces dispositions, leurs coûts, et les prévisions pour 2023-2024.	13
P.8	Liste des actions menées auprès des entreprises dont la marque de commerce ne comporte aucune inscription en français pour leur demander de se conformer à la loi en 2023-2024.	14
P.9	Toute mesure réalisée en 2023-2024 pour favoriser l’utilisation du français comme langue de travail au sein des entreprises de 25 à 49 employés ainsi que les sommes dépensées à cet effet en 2023-2024.	15
P.10	10. Au sujet de l’Ordre des francophones d’Amérique, du Prix Raymond-Charrette, du Prix Jules-Fournier et du Prix du 3-Juillet-1608, fournir : a) La composition du jury et le nom des membres du jury; b) Le nombre de candidatures reçues; c) Le nom des lauréats.	16
P.11	11. Au sujet du Groupe d’action pour l’avenir de la langue française, fournir : a) Le budget mis à la disposition du groupe d’action; b) Le nombre d’ETC mis à la disposition du groupe d’action; c) Le nombre de rencontre du groupe d’action en 2023-2024; d) L’échéancier des travaux du groupe d’action.	17
P.12	Nombre de fois, en 2023-2024, que le ministre de la Langue française a été consulté par le ministre de la Justice en vertu des articles 12 et 13 de la <i>Charte de la langue française</i> .	18
P.13	Quels sont les objectifs d’exemplarité en matière d’utilisation de la langue française et les indicateurs permettant d’en mesurer l’atteinte dont s’est doté le ministère en vertu de l’article 13.1 de la <i>Charte de la langue française</i> ?	19
P.14	Liste des organismes de l’Administration publique n’ayant pas publié, dans les trois mois suivant la fin de leur exercice, le nombre de postes au sein de leur organisation pour lesquels ils exigent, afin d’y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d’y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d’une langue autre que la langue officielle ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable, tel que prévu à l’article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> .	20
P.15	Prévisions du nombre de personnes qui pourraient se prévaloir de la réduction des droits de scolarité prévue par l’article 29.6 de la <i>Charte de la langue française</i> .	21

Demande de renseignements		Page
P.16	Liste des organismes de l'Administration ayant pris une directive en vertu de l'article 29.15 de la <i>Charte de la langue française</i> . Indiquer l'année d'entrée en vigueur ou de révision de la directive.	22
P.17	Nombre de permis restrictifs émis en vertu de l'article 40 de la <i>Charte de la langue française</i> .	23
P.18	Au sujet des articles 88.1 à 88.8 de la <i>Charte de la langue française</i> : a) Liste des établissements d'enseignement n'ayant pas adopté une politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française tel que requis par l'article 88.1 de la <i>Charte de la langue française</i> ; b) Nombre d'avis émis par le ministre en vertu de l'article 88.4 de la <i>Charte de la langue française</i> ; c) Liste des établissements d'enseignement n'ayant pas transmis au ministre le rapport prévu en vertu de l'article 88.6 de la <i>Charte de la langue française</i> ; d) Liste des établissements d'enseignement ayant effectué la mise à jour de leur politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française tel que requis par l'article 88.7 de la <i>Charte de la langue française</i> .	24
P.19	Liste des ministères et organismes disposant d'un comité linguistique en vertu de l'article 116 de la <i>Charte de la langue française</i> .	25
P.20	Nombre d'inspections et d'enquêtes requises par le ministre en vertu de l'article 156.7 de la <i>Charte de la langue française</i> .	26
P.21	Au sujet des huit membres de l'Office québécois de la langue française, fournir : a) Les noms; b) Les fonctions; c) Les dates de nomination et de fin du mandat; d) Les salaires, le cas échéant; e) Le nombre de réunions de l'Office auxquels le membre était présent en 2023-2024.	27
P.22	Concernant l'application de la <i>Charte de la langue française</i> , ventilation, par mois, du nombre de dossiers transmis au Procureur général du Québec ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales par l'Office québécois de la langue française (OQLF) en 2023-2024 et la nature de ceux-ci.	28
P.23	Nombre et nature des plaintes et des demandes déposées à la Direction du traitement des plaintes de l'OQLF en 2023-2024. Nombre de dossiers traités par un professionnel et nombre de membres du personnel affectés au traitement des plaintes pour 2023-2024.	29
P.24	Tableau sur les dossiers fermés selon les motifs de fermeture, en pourcentage, en 2023-2024.	30
P.25	Au sujet des entreprises inscrites auprès de l'OQLF au 31 mars 2024 : a) Nombre d'entreprises inscrites; b) Nombre d'entreprises qui détiennent un certificat de francisation; c) Nombre d'entreprises à charte fédérale inscrites; d) Nombre d'entreprises à charte fédérale qui détiennent un certificat de francisation. Ventilation des entreprises selon leur taille (0 à 25 employés, 26 à 49 employés, 50 à 99 employés, 100 employés et plus).	31
P.26	Au sujet des études, recherches et avis effectués par ou pour l'OQLF en 2023-2024 : a) Liste et copie des études, recherches et avis effectués; b) Copie de la programmation des travaux de recherche pour 2024-2025; c) Nombre d'ETC dédiés à la réalisation des études, recherches et avis; d) Coût unitaire de la réalisation des différentes études, recherches et avis; e) Durée moyenne d'élaboration et de réalisation des différentes études, recherches et avis.	32
P.27	Le nombre d'employés, par direction, au sein de l'OQLF. Ventiler par corps d'emploi.	33
P.28	Nombre d'inspecteurs et nombre d'inspections effectuées par chacun en 2023-2024, ventilé par mois.	34
P.29	Les surplus/déficits de l'OQLF en 2023-2024.	35
P.30	Coût et détail des campagnes de promotion du français réalisées en 2023-2024.	36

Demande de renseignements		Page
P.31	Au sujet des programmes de conformité en vertu de la section II du chapitre IV de la <i>Charte de la langue française</i>, en 2023-2024 : a) Nombre d'analyses réalisées par l'Office en vertu de l'article 128.7 de la <i>Charte de la langue française</i>; b) Nombre d'attestation de conformité délivrées; c) Nombre de programmes de conformité en vigueur; d) Nombre d'organismes en défaut d'avoir transmis dans les trois mois leur programme tel que requis par l'article 131 de la <i>Charte de la langue française</i>; e) Nombre de programmes de conformité élaborés par l'Office en vertu de l'article 133 de la <i>Charte de la langue française</i>; f) Nombre d'organismes en défaut d'avoir transmis tous les 12 mois le rapport de mise en œuvre de leur programme de conformité tel que requis par l'article 134.1 de la <i>Charte de la langue française</i>; g) Nombre de demandes de prolongation reçues en vertu de l'article 134.3 de la <i>Charte de la langue française</i>; h) Nombre de rapports reçus en vertu de l'article 134.5 de la <i>Charte de la langue française</i> en précisant s'il s'agit d'un rapport requis aux 5 ans ou s'il s'agit d'un rapport demandé par l'Office; i) Nombre d'attestations de conformité suspendues en vertu de l'article 134.6 de la <i>Charte de la langue française</i>.	37
P.32	Au sujet de la francisation des entreprises employant 50 personnes ou plus, en 2023-2024 : a) Nombre d'ETC dédiés à la francisation des entreprises employant 50 personnes ou plus; b) Nombre d'entreprises employant 100 personnes ou plus ayant un comité de francisation; c) Nombre d'entreprises employant moins de 100 personnes pour lesquelles l'Office a ordonné la création d'un comité de francisation; d) Nombre de comités de francisation en défaut d'avoir tenu une réunion une fois tous les six mois tel que requis par l'article 138.3 de la <i>Charte de la langue française</i>; e) Nombre d'attestation d'inscriptions émises en vertu de l'article 139 de la <i>Charte de la langue française</i>; f) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir transmis dans les 3 mois l'analyse de leur situation linguistique requise par l'article 139 de la <i>Charte de la langue française</i>; g) Nombre de certificats de francisation émis; h) Nombre de programmes de francisation adoptés en vertu de l'article 140 de la <i>Charte de la langue française</i>; i) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir transmis dans les 3 mois leur programme de francisation requis par l'article 140 de la <i>Charte de la langue française</i>; j) Nombre d'attestations d'application d'un programme de francisation émises par l'Office; k) Nombre d'entreprises en défaut de remettre un rapport de mise en œuvre de son programme de francisation tous les douze mois en vertu de l'article 143 de la <i>Charte de la langue française</i>; l) Liste des ententes particulières conclues en vertu de l'article 144 de la <i>Charte de la langue française</i>; m) Nombre de prolongations de programmes de francisation accordées ou refusées en vertu de l'article 144.1 de la <i>Charte de la langue française</i>; n) Nombre d'entreprises en défaut de remettre à l'Office, tous les trois ans, un rapport sur l'évolution de l'utilisation du français en son sein tel que requis par l'article 146 de la <i>Charte de la langue française</i>; o) Nombre d'entreprises pour lesquels l'Office a ordonné l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action en vertu de l'article 146.1 de la <i>Charte de la langue française</i>; p) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir fourni un plan d'action pour approbation par l'Office dans les deux mois tel que requis par l'article 146.2 de la <i>Charte de la langue française</i>; q) Nombre de refus, de suspensions et d'annulations d'une attestation d'application d'un programme de francisation ou d'un certificat de francisation en vertu de l'article 147 de la <i>Charte de la langue française</i>.	38
P.33	Nombre d'entreprises employant moins de 50 personnes pour lesquelles l'Office a exigé qu'elles procèdent à l'analyse de leur situation linguistique, à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation en vertu de l'article 151 de la <i>Charte de la langue française</i>. Fournir aussi le nombre d'ententes particulières conclues en vertu de ce même article.	39
P.34	Nombre d'exemptions accordées par l'Office en vertu de l'article 153 de la <i>Charte de la langue française</i> en 2023-2024.	40
P.35	Date prévue de réalisation du rapport concernant l'évolution des programmes de francisation et de conformité requis par l'article 161.1 de la <i>Charte de la langue française</i>. Indiquer aussi la date de transmission au ministre du plus récent rapport.	41
P.36	Au sujet du comité de suivi de la situation linguistique prévu par les articles 165.11 à 165.14 de la <i>Charte de la langue française</i>, au 31 mars 2024, fournir : a) La composition du comité; b) La date de nomination de chaque membre et la durée de son mandat; c) Liste des sujets sur lesquels le comité a formulé une proposition ou un avis à l'Office; d) Nombre de réunions du comité et présence de ses membres à celles-ci.	42

Demande de renseignements		Page
P.37	Au sujet du comité d'officialisation linguistique prévu par les articles 165.11 à 165.14 de la <i>Charte de la langue française</i> , au 31 mars 2024, fournir : a) La composition du comité; b) La date de nomination de chaque membre et la durée de son mandat; c) Liste des sujets sur lesquels le comité a formulé une proposition ou un avis à l'Office; d) Nombre de réunions du comité et présence de ses membres à celles-ci.	43
P.38	Nombre d'ordonnances prises par l'Office en 2023-2024 en vertu de l'article 177 de la <i>Charte de la langue française</i> et nature des manquements constatés.	44
P.39	Nombre d'injonctions demandées par l'Office à la Cour supérieure relativement à l'application de la <i>Charte de la langue française</i> , en vertu de l'article 183 de celle-ci.	45
P.40	Montant total des sanctions, pénalités et amendes pour non-respect des dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> , en 2023-2024, et ventilation de celles-ci par type d'infractions.	46
P.41	Fournir la composition du jury, le nombre de candidatures reçues et le nom du ou des lauréats pour les prix suivants, en 2023-2024 : a) Prix Camille-Laurin; b) Mérites Francopub; c) Mérites du Français.	47
P.42	Au sujet des sept membres de la Commission de toponymie, fournir : a) Les noms; b) Les fonctions; c) Les dates de nomination et de fin du mandat; d) Les salaires, le cas échéant; e) Le nombre de réunions de la Commission auxquels le membre était présent en 2023-2024.	48
P.43	Nombre d'avis formulés par la Commission au gouvernement en 2023-2024 et la nature de ceux-ci.	49

N.B. À moins d'indication contraire, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2024.

P.1 Liste et copie des contrats octroyés pour l'achat ou le développement de logiciels. Mode d'octroi des contrats (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié). Crédits alloués en 2023-2024, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

Description	Montant	Mode d’octroi des contrats
Licence utilisateurs pour Microsoft Windows serveur avec assurances logiciel Licence qui permet au personnel d’accéder aux serveurs sur site.	3 362 \$	Contrat négocié (MCN – Softchoice)
Visual Studio Professionnel 2022 avec un abonnement à Microsoft Azure et documentation en ligne Logiciel qui permet aux développeurs de coder, d’entretenir et d’accéder à des environnements tests avec Azure pour les systèmes de soutien à la mission.	2 291 \$	Contrat négocié (MCN – Softchoice)
Visual Studio Professionnel 2022 Logiciel qui permet aux développeurs coder et d’entretenir les systèmes de soutien à la mission.	1 447 \$	Contrat négocié (MCN – Softchoice)
Antidote 11 Logiciel de correction grammaticale et d’aide à la rédaction en français.	6 345 \$	Gré à gré (Druide Informatique)
ACDSee photo Logiciel de gestion de photos pour les inspecteurs.	1 647 \$	Gré à gré (ACD Systems)

P.2 Ventilation du nombre d'employés, de la masse salariale et des budgets de fonctionnement et ventiler selon le poste occupé.

Office québécois de la langue française

Les renseignements budgétaires sont inscrits dans les livres des crédits 2023-2024 des ministères et organismes.

Effectif autorisé	2023-2024
Hors cadre	1
Cadre	17
Professionnel	286
Technicien et assimilé	77
Personnel de bureau et assimilé	32
TOTAL	413

P.3 Pour chaque programme d'aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquer le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2023-2024.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE	Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes acceptées ¹	Montant octroyé au 31 janvier 2024
Le français, au cœur de nos ambitions	48	16	2 613 541 \$
Soutien aux partenariats en francisation	12	4	173 267 \$
TOTAL	60	20	2 786 808 \$

¹ L'écart entre les demandes reçues et les demandes acceptées s'explique par le fait que la plupart des demandes ont été reçues en fin d'année 2023 et que leur analyse était toujours en cours au 31 janvier 2024.

- P.4 Pour chaque demande d'aide financière concernant la langue française acceptée en 2023-2024 :
- a) Nom du demandeur ou du projet;
 - b) Secteur d'intervention;
 - c) Objectifs visés par la demande d'aide;
 - d) Aide financière octroyée.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

PROGRAMME LE FRANÇAIS, AU CŒUR DE NOS AMBITIONS

Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière octroyée au 31 janvier 2024
Association des hôteliers du Québec	Tourisme et hôtellerie	Mener une campagne d'information relative aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> auprès d'entreprises du secteur de l'hôtellerie.	104 640 \$
Association des marchands de machines aratoires du Québec	Commerce de détail	Mener une campagne d'information à l'intention de ses membres pour les informer des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et pour les encourager à adopter des mesures afin de s'y conformer.	185 374 \$
Bureau du cinéma et de la télévision	Secteurs de pointe et du numérique	Concevoir des outils de communication afin de promouvoir l'utilisation du français au travail..	118 905 \$
Cégep Gérald-Godin	Services professionnels, scientifiques et techniques	Favoriser l'usage d'une terminologie française appropriée dans le nouveau programme <i>Techniques de pharmacie</i> .	135 274 \$
Centre d'appui aux personnes immigrantes Bordeaux-Cartierville	Général	Mener une campagne d'information relative aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> en partenariat avec des organisations, dont des comités sectoriels de main-d'œuvre et des regroupements d'affaires.	219 447 \$
Chambre de commerce du Grand Saint-Agathe	Général	Mener une campagne d'information visant à sensibiliser les entreprises employant moins de 50 personnes aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et à accroître l'utilisation du français au sein de celles-ci.	54 992 \$
Conseil canadien du commerce de détail	Commerce de détail	Informar les commerçants des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> afin que ceux-ci adoptent des mesures pour s'y conformer.	114 375 \$
Conseil du patronat du Québec	Général	Mener une campagne d'information sur les nouvelles dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> , en allant à la rencontre des employeurs et en ciblant les entreprises de moins de 50 employés.	124 860 \$
Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	Secteurs de pointe et du numérique	Augmenter, chez les gestionnaires, notamment, la connaissance et l'utilisation d'une terminologie française appropriée dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA) et de la science des données.	91 664 \$
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec	Général	Diffuser, à l'intention des entreprises, une campagne de promotion de l'utilisation du français et d'information sur les modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> .	250 000 \$
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	Secteurs de pointe et du numérique	Concevoir et diffuser un vocabulaire relatif aux télécommunications afin d'augmenter la connaissance et l'utilisation d'une terminologie française appropriée dans ce domaine en collaboration avec ses membres d'Unifor et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).	200 000 \$

Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière octroyée au 31 janvier 2024
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	Général	Informar ses membres quant aux récentes modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et à leur droit de travailler en français, les sensibiliser à l'importance d'utiliser la langue commune dans les milieux de travail et les outiller. Le projet prévoit également des activités visant à faire rayonner le français durant la Francofête.	375 000 \$
Groupe Eliso	Services professionnels, scientifiques et techniques	Créer des noms français appropriés pour désigner des invertébrés du Québec et concevoir un outil de référence numérique comprenant des descriptions et des photographies.	176 760 \$
Le Groupe Stratèges-experts inc.	Général	Promouvoir les bonnes pratiques linguistiques liées aux obligations prévues par la <i>Charte de la langue française</i> auprès des jeunes adultes ainsi qu'auprès des entreprises de son milieu.	125 000 \$
Mouvement national des Québécoises et Québécois	Général	Mener une campagne d'information sur les modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> à l'intention des entreprises employant moins de 50 personnes.	125 000 \$
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	Général	Informar les entreprises des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et promouvoir l'utilisation du français en tant qu'avantage pour les entreprises québécoises.	212 250 \$

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PARTENARIATS EN FRANCISATION

Organisation	Objectifs visés	Aide financière octroyée 2023-2024
Réseau Action TI	Promouvoir la présence du français dans les TI dans le cadre du Gala des OCTAS.	31 817 \$
Réseau Québec-France/francophonie	Vitaliser et enrichir la langue française tout en transmettant de l'information sur la place de cette langue dans l'histoire et la culture québécoises et en réalisant des activités variées dans le cadre de la Francofête 2024.	43 450 \$
Société nationale de l'Estrie	Poursuivre le concours de slam avec une 3 ^e édition visant à joindre les jeunes de 18 à 35 ans de l'Estrie afin de les sensibiliser aux enjeux linguistiques du Québec et de les encourager à promouvoir l'usage du français.	49 000 \$
Université de Montréal	Concevoir une série d'une quinzaine de balados intitulée <i>Mignardises littéraires</i> visant la créativité en français auprès d'étudiants et étudiantes de divers programmes d'études choisis par un jury.	49 000 \$

P.5 Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2023-2024. Ventiler par sous-ministériat ainsi que par organisme et indiquer, pour chacun :

- a) Le(s) mandat(s);
 - b) La liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires);
 - c) Les rencontres tenues en 2023-2024;
 - d) Les résultats détaillés des rencontres tenues en 2023-2024;
 - e) Les rencontres prévues en 2024-2025 avec l'objet et l'échéancier; les avis, mémoires et documents déposés.
-

Comité pancanadien de terminologie

- A. Échange d'expertise en matière de recherches terminologiques et linguistiques.
- B. Annie Galarneau, directrice de l'expertise linguistique (OQLF);
Valérie Pageau, conseillère linguistique (OQLF);
Ariane Royer, pilote de systèmes (OQLF);
Francis Pedneault, coordonnateur de la production linguistique (OQLF);
Xavier Darras, coordonnateur de la production linguistique (OQLF);
Représentants et représentantes de divers ministères et organismes gouvernementaux du Canada et des provinces.
- C. Rencontres tenues les 31 mai et 2 novembre 2023.
- D. Échanges divers sur les travaux en cours dans les organisations participantes.
- E. Participation sur invitation. Quatre rencontres devraient avoir lieu en 2024-2025.

Comité mixte de l'OQLF et du ministère de la Langue française (MLF)

- A. Organisation des événements annuels du réseau OPALE (colloque et rencontre de travail annuelle).
- B. Véronique Voyer, directrice générale de la gouvernance, des communications et des services linguistiques (OQLF);
Antoine Tousignant, conseiller expert en gouvernance et adjoint de la directrice générale (OQLF);
Aurélien Roberge, conseillère experte en gouvernance (OQLF);
Jason Morin, directeur des affaires institutionnelles (MLF);
Julie Bérubé, conseillère principale (MLF);
William Samson, conseiller en affaires internationales (MLF).
- C. Rencontres tenues les 18 juillet et 19 septembre 2023.
- D. Échanges divers sur l'organisation du colloque et de la rencontre annuelle, qui ont eu lieu du 16 au 19 octobre 2023 à Québec.
- E. Comme les événements sont terminés, aucune autre rencontre ne sera planifiée en 2024-2025.

Comité des affaires générales de l'OQLF et du MLF

- A. Échanges concernant les responsabilités respectives de l'OQLF et du MLF.
- B. Ginette Galarneau, présidente-directrice générale (OQLF);
Josée Saindon, directrice générale des relations avec les entreprises et l'Administration (OQLF);
Véronique Voyer, directrice générale de la gouvernance, des communications et des services linguistiques (OQLF);
Juliette Champagne, sous-ministre (MLF);
Geneviève Lajoie, sous-ministre adjointe (MLF);
Mathieu Chabot, secrétaire général (MLF);
Dominique Malack, sous-ministre adjointe (MLF).
- C. Rencontre tenue le 9 mai 2023.
- D. Échanges sur les priorités respectives.
- E. Aucune autre rencontre n'est actuellement planifiée en 2024-2025.

Comité mixte de l'OQLF et du MLF concernant les organismes de l'Administration

- A. Mise en œuvre des dispositions de la *Charte de la langue française* découlant de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* concernant les organismes de l'Administration.
- B. Jérémie Bigras, directeur de la francisation de l'Administration et du soutien opérationnel (OQLF);
Cassy Bouchard, conseiller stratégique en francisation (OQLF);
Éric Poirier, directeur des orientations et de la conformité à la *Charte de la langue française* (MLF);
Barbara Béliveau, directrice de l'accompagnement de l'Administration par intérim (MLF);
Alexandre Corcoran-Tardif, coordonnateur à la Direction de l'accompagnement de l'Administration (MLF);
Guillaume Vaillancourt, conseiller expert du sous-ministériat à l'exemplarité de l'État et à la conformité.
- C. Rencontres tenues les 3 et 24 avril 2023 et les 11 et 29 mai 2023.
- D. Échanges sur les responsabilités respectives concernant les organismes de l'Administration (ministères et organismes gouvernementaux, municipalités et organismes municipaux).
- E. Aucune autre rencontre du comité n'est prévue en 2024-2025.

Comité multilatéral des organismes pour l'exemplarité de l'État

- A. Instance destinée à assurer la collaboration et la concertation de l'action de l'Administration en matière d'exemplarité.
- B. Marie-Claude Gagnon, vice-présidente et directrice générale à Revenu Québec;
Philippe Lebel, secrétaire et directeur général à l'Autorité des marchés financiers;
Mylène Racine, directrice des communications à Bibliothèque et Archives nationales du Québec;
Bruno Duguay, vice-président à la Caisse de dépôt et placement du Québec;
Martin Baron, vice-président au Centre d'acquisitions gouvernementales;
Christian Barrette, vice-président à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;
Sonia Nantel, directrice générale au Curateur public du Québec;
Marie-Élisabeth O'Neill, secrétaire générale au Directeur des poursuites criminelles et pénales;
Virginie Simard, vice-présidente à La Financière agricole du Québec;
Sébastien Gignac, vice-président au Secrétariat général, aux risques et aux audits à Héma-Québec;
Pierre Gagnon, vice-président exécutif – affaires corporatives, juridiques et réglementaires et chef de la gouvernance à Hydro-Québec;
France Dionne, directrice générale exécutive à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;
Sylvain Gendron, premier vice-président à Investissement Québec;
Marie-Christine Tremblay, secrétaire générale et vice-présidente à Loto-Québec;
Maxime Bélanger, directeur du Secrétariat général à l'Office des personnes handicapées du Québec;
Sonia Marceau, vice-présidente à la Régie de l'assurance maladie du Québec;
Andrée-Anne Garceau, secrétaire à la Régie des alcools, des courses et des jeux;
Caroline Hardy, secrétaire générale à la Régie du bâtiment du Québec;
Anne Hudon, directrice générale des communications à Retraite Québec;
Claude Foster, président-directeur général à la Société d'habitation du Québec;
Dave Leclerc, vice-président à la Société de l'assurance automobile du Québec;
Marie-Hélène Lagacé, vice-présidente à la Société des alcools du Québec;
Patrice Cardinal, inspecteur-chef à la Sûreté du Québec;
Josée Corbeil, directrice générale au Tribunal administratif du logement;
Jérémie Bigras, directeur de la francisation de l'Administration et du soutien opérationnel (OQLF);
Geneviève Lajoie, sous-ministre adjointe (MLF).
- C. Rencontres tenues les 18 mai et 5 octobre 2023 et le 29 février 2024.
- D. Échanges sur les aspects stratégiques du rôle exemplaire de l'État.
Élaboration des indicateurs devant apparaître dans le rapport annuel de l'application de la *Charte*.
- E. Il est prévu que des rencontres se tiennent sur une base trimestrielle.

Comité mixte de l'OQLF et du MLF concernant les projets subventionnés

- A. Échanges concernant les programmes d'aide financière et les projets subventionnés.
- B. Brigitte Hernando, directrice de l'accompagnement des entreprises et des partenariats (OQLF);
Viviane Guérin, coordonnatrice de l'équipe des partenariats (OQLF);
Geneviève St-Onge, directrice des politiques et des partenariats (MLF);
Jessica Blouin, coordonnatrice de l'aide financière (MLF).
- C. Rencontres tenues les 4 avril, 2 août et 15 novembre 2023 et le 7 février 2024.
- D. Échanges sur les modalités des programmes, arrimage entre les exigences et les procédures, échanges sur les projets pour assurer la complémentarité.
- E. Une prochaine rencontre est prévue au printemps 2024.

Comité mixte de l'OQLF et du MLF concernant le traitement des plaintes des organismes de l'Administration

- A. Mise en œuvre des dispositions de la *Charte de la langue française* découlant de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* concernant le traitement des plaintes des organismes de l'Administration assujettis à la Politique linguistique de l'État.
- B. Aïda Amrany, directrice de la protection de la langue française (OQLF);
Johanne Guérin, conseillère experte aux opérations d'enquête et d'inspection (OQLF);
Sophie Comeau, coordonnatrice à la Direction de la francisation de l'Administration et du soutien opérationnel (OQLF);
Éric Poirier, directeur des orientations et de la conformité à la *Charte de la langue française* (MLF);
Véronique Branchaud, notaire et conseillère juridique (MLF);
Guillaume Vaillancourt, consultant externe (MLF).
- C. Rencontres tenues les 19 avril, 9 mai, 23 mai et 30 mai 2023.
- D. Échanges sur les responsabilités respectives du MLF et de l'OQLF.
Rédaction d'une entente de collaboration pour le traitement des plaintes.
- E. Aucune autre rencontre prévue.

Comité mixte de l'OQLF et du Registraire des entreprises du Québec (REQ)

- A. Mise en œuvre des dispositions prévues par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* concernant la *Loi sur la publicité légale des entreprises*.
- B. Nada Saghie, directrice de la performance (OQLF);
Frédéric Lord, responsable du module du soutien à la francisation (OQLF);
Samuel Asselin Laroche, chargé de projet et architecte d'affaires (REQ);
Alexandra Giroux-Blanchet, conseillère (REQ);
Isadora Bouchard, adjointe de direction par intérim (REQ);
Marie-Michèle C.-Déry, coordonnatrice des services généraux et gouvernementaux par intérim (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS));
Louis Larochelle-Prégent, agent de recherche en droit (REQ);
Dany Demers, conseiller (REQ).
- C. Rencontres tenues les 17 et 27 avril, 8 et 9 mai, 12 juin, 10 juillet, 11 septembre et 13 novembre 2023.
- D. Échanges sur les modifications législatives, sur leurs incidences ainsi que sur les mécanismes interministériels nécessaires à leur mise en œuvre.
- E. Aucune autre rencontre n'est actuellement planifiée en 2024-2025.

Comité mixte de l'OQLF et du REQ concernant le pouvoir d'inspection et d'enquête

- A. Mise en œuvre des dispositions prévues par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* concernant le pouvoir d'inspection et d'enquête prévu dans la *Loi sur la publicité légale des entreprises*.
- B. Aïda Amrany, directrice de la protection de la langue française (OQLF);
Johanne Guérin, conseillère experte aux opérations d'enquête et d'inspection (OQLF);
Louis Larochelle-Prégent, agent de recherche en droit (REQ);
Samuel Asselin Laroche, chargé de projet et architecte d'affaires (REQ);
Alexandra Giroux-Blanchet, conseillère (REQ);
Isadora Bouchard, adjointe de direction par intérim (REQ);
- C. Rencontres tenues les 6 juillet 2023 et 13 février 2024.
- D. Échanges sur les responsabilités respectives du REQ et de l'OQLF;
Rédaction en cours d'un projet d'entente;
- E. D'autres rencontres seront planifiées en 2024.

Comité mixte de l'OQLF et du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)

- A. Mise en œuvre des dispositions prévues dans la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* concernant l'offre de services d'apprentissage du français aux entreprises de Francisation Québec.
- B. Nada Saghie, directrice de la performance et du soutien opérationnel (OQLF);
Frédéric Lord, responsable du module du soutien à la francisation (OQLF);
Geoffrey Willems, directeur par intérim (MIFI);
Reine Victoire Kamyap, conseillère (MIFI);
Liliana Roura, chargée de projet (MIFI).
- C. Rencontre tenue le 5 mai 2023.
- D. Échanges sur l'état d'avancement du projet.
- E. Aucune autre rencontre n'est actuellement planifiée en 2024-2025.

Francisation Québec et comité directeur entreprises

- A. Mise en œuvre des dispositions de la *Charte de la langue française* découlant de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* concernant l'offre de services d'apprentissage du français aux entreprises de Francisation Québec.
- B. Ginette Galarneau, présidente-directrice générale (OQLF);
Josée Saindon, directrice générale des relations avec les entreprises et l'Administration (OQLF);
Nancy Carignan, directrice du bureau de projet (MIFI);
Frederico Fonseca, sous-ministre adjoint (MIFI);
Olivier Roy, directeur (MIFI);
Liliana Roura, chargée de projet (MIFI);
Marie-France Martin, directrice (MIFI);
Geoffrey Willems, directeur par intérim (MIFI);
Kamal Imikirene, conseiller (MIFI);
Marie-Dominique Taillon, sous-ministre adjointe (ministère de l'Éducation du Québec (MEQ));
Isabelle Bemeur, sous-ministre adjointe (MESS);
Martin Bouchard, sous-ministre adjoint (MESS);
Roger Tremblay, sous-ministre associé (MESS);
Annik Leblanc, adjointe au sous-ministre associé (MESS);
Josée Moreau, directrice (MESS);
Richard St-Pierre, directeur (MESS).
- C. Rencontre tenue le 6 juin 2023.
- D. Définition des champs d'intervention respectifs de chaque ministère ou organisme concerné par les travaux de Francisation Québec.
- E. Aucune autre rencontre n'est actuellement planifiée en 2024-2025.

Comité interministériel des communications sur Francisation Québec

- A. Comité coordonné par le MIFI. Les rencontres du comité sont l'occasion pour ce dernier de présenter l'état d'avancement du dossier de Francisation Québec aux ministères et organismes dont la mission les mènera à interagir avec ce point d'accès gouvernemental unique pour les services d'apprentissage du français. Francisation Québec a été institué au sein du MIFI à la suite de la sanction de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, le 1^{er} juin 2022.
- B. Chantal Bouchard, conseillère experte en relations publiques et porte-parole (OQLF);
Geneviève Lessard, conseillère experte en développement de stratégies de communication et adjointe au directeur (OQLF);
Olivier Roy, Direction de la planification, des programmes et des partenariats de francisation (MIFI);
Anne-Marie Laurin, Direction de la planification, des programmes et des partenariats de francisation (MIFI);
David Sanschagrin, Direction de la planification, des programmes et des partenariats de francisation (MIFI);
Christina Mirtcheva, Direction des communications (MIFI);
Nathalie Didier, Direction des communications (MIFI);
Anne Bombardier-Gohier, Direction des communications (MIFI);
Émilie Vézina, Direction des communications (MIFI);
Arianne Méthot, Direction des communications (MIFI);
Marie-Hélène Blouin, Direction des communications (MIFI);
Anne-Marie Soucy, Direction des communications (MIFI);
Julie Camirand, Direction des communications (MIFI);
Éric Law, Direction des communications (MIFI);
Maxime Rioux (MLF);
Guillaume Garcia (ministère du Conseil exécutif);
Laurent Slupik (MESS);
Esther Chouinard (MEQ);
Joanie Dumais (MEQ);
Kariann Giroux (MEQ);
Bocar Niang (Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit);
Philippe Bérubé (Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise);
François Simard (Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise);
Patrick Morency (ministère de la Cybersécurité et du Numérique);
Caroline Lemieux (ministère de la Cybersécurité et du Numérique).
- C. Rencontres tenues les 14 avril, 5 mai, 25 mai, 31 mai et 22 juin 2023.
- D. État d'avancement de la mise en place du point d'accès gouvernemental unique pour les services d'apprentissage du français, Francisation Québec.
- E. Aucune autre rencontre n'est actuellement planifiée en 2024-2025.

Approche de coopération en réseau interministériel pour l'information géographique (ACRIgéo)

- A. Comité piloté par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, dont le mandat principal est d'établir des partenariats pour l'acquisition, la production, le partage et la diffusion de l'information géographique.
- B. Jimmy Couillard-Després, toponymiste responsable des dossiers autochtones, Secrétariat de la Commission de toponymie.
- C. Rencontre tenue le 9 novembre 2023.
- D. Échanges sur les initiatives de partenariat des membres de l'ACRIgéo, sur les outils d'information géographique disponibles ainsi que sur le remplacement prévu des systèmes géodésiques et des référents altimétriques nord-américains.
- E. D'autres rencontres sont prévues en 2024.

Comité consultatif sur l'aménagement, le patrimoine et la commémoration

- A. Comité piloté par la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ), dont le mandat est de conseiller la CCNQ en matière d'aménagement, de design et d'architecture ainsi que de commémoration.
- B. Fabrice Gagnon, directeur et secrétaire de la Commission de toponymie.
- C. Rencontre tenue le 18 octobre 2023.
- D. Échanges sur les projets à venir et en cours de la CCNQ.
- E. Une rencontre sera planifiée par la CCNQ (date à venir).

Commission de toponymie du Canada

- A. Échange d'expertise en matière de gestion toponymique et coordination des activités toponymiques canadienne (*Base de données toponymiques du Canada*, principes et politiques concernant la toponymie, etc.).
- B. Ginette Galarneau, présidente de la Commission de toponymie du Québec, est la membre nommée.
Sont délégués pour y participer :
Fabrice Gagnon, directeur et secrétaire de la Commission de toponymie du Québec;
Marie-Ève Bisson, coordonnatrice de la toponymie municipale et de la coopération, Secrétariat de la Commission de toponymie du Québec.
- C. Réunion annuelle du 28 au 30 novembre 2023;
Rencontres trimestrielles tenues les 11 mai 2023 et 20 mars 2024.
- D. Échanges sur les travaux en cours et les problématiques communes aux autorités toponymiques compétentes des provinces et des territoires.
- E. Tenue de la réunion annuelle à Charlottetown (Î.-P.-E.) à l'automne 2024 et d'une réunion trimestrielle (date à confirmer).

Comité interministériel de coordination sur les marqueurs de genre ou de sexe

- A. Comité sous la responsabilité du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (Secrétariat à la condition féminine) dont les travaux visent l'élaboration d'orientations gouvernementales sur les marqueurs de genre au regard de la *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil*.
- B. Frédéric Gagné, conseiller linguistique expert (OQLF);
Hélène de Nayves, conseillère linguistique (OQLF);
Valérie Pageau, conseillère linguistique (OQLF);
Membres issus des ministères et organismes suivants : Curateur public, Directeur de l'état civil, Directeur général des élections, Institut de la statistique du Québec, ministère de la Famille, ministère de la Justice, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de la Sécurité publique, ministère de l'Éducation, ministère de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Régie de l'assurance maladie du Québec, Retraite Québec, Revenu Québec, Secrétariat à la condition féminine, Secrétariat du Conseil du trésor, Société de l'assurance automobile du Québec.
- C. Rencontres tenues les 9 mai et 7 juin 2023.
- D. Rédaction de deux documents : *Portrait de l'environnement national et international et cartographie des pratiques relatives au genre et au sexe au gouvernement du Québec* (approuvé au printemps 2023 par le comité stratégique) et *Orientations gouvernementales : actualisation des pratiques relatives au genre et au sexe au sein des ministères et organismes du gouvernement du Québec*.
- E. Aucune rencontre n'est actuellement planifiée en 2024-2025.

P.6 **Toute correspondance du ministre responsable de l'application de la *Charte de la langue française* à l'attention d'un autre ministre du gouvernement concernant l'application de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration.**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.7 **Liste des actions menées auprès des travailleurs et de leurs employeurs afin de mieux faire connaître les dispositions de la Charte de la langue française touchant la langue de travail ainsi que les recours pour assurer le respect de ces dispositions, leurs coûts, et les prévisions 2023-2024.**

Office québécois de la langue française

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.4 et de la question P.30.

P.8 Liste des actions menées auprès des entreprises dont la marque de commerce ne comporte aucune inscription en français pour leur demander de se conformer à la loi en 2023-2024.

L'Office accompagne les entreprises afin qu'elles respectent leurs obligations en matière d'affichage public.

P.9 Toute mesure réalisée en 2023-2024 pour favoriser l'utilisation du français comme langue de travail au sein des entreprises de 25 à 49 employés ainsi que les sommes dépensées à cet effet en 2023-2024.

Office québécois de la langue française

L'Office soutient financièrement des organisations qui mènent des projets favorisant l'utilisation du français dans les petites et moyennes entreprises, notamment comme langue de travail.

Programme Le français, au cœur de nos ambitions

Le programme Le français, au cœur de nos ambitions permet le versement d'une aide financière n'excédant pas 225 000 \$ par année financière pour la réalisation de projets d'une durée maximale de 36 mois déposés dans le cadre du volet 1, La maîtrise d'une terminologie française, ou du volet 2, L'utilisation du français dans les organisations. La priorité est accordée aux projets destinés aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux cadres et aux propriétaires d'entreprises de moins de 50 employés.

Au 31 janvier 2024, des versements totalisant 1 834 784 \$ ont été effectués pour 27 projets financés dans le cadre de ce programme.

Services d'accompagnement aux entreprises de moins de 50 personnes

Depuis le 23 mars 2021, les services Mémo, mon assistant pour la francisation sont disponibles aux entreprises employant moins de 50 personnes au Québec. Ces services d'accompagnement visent à promouvoir l'adoption de bonnes pratiques linguistiques au sein des entreprises en leur offrant de la documentation informative, des conseils et un outil d'autoévaluation de leur situation linguistique.

Par ces services, l'Office valorise aussi l'engagement des entreprises à l'égard du français en permettant à celles qui s'engagent à faire du français la langue du travail, du commerce et des affaires de se démarquer.

Francisation des entreprises de 25 à 49 personnes

Bien que l'obligation pour les entreprises de 25 à 49 personnes de s'inscrire à l'Office n'entre en vigueur que le 1^{er} juin 2025, l'Office accompagne celles d'entre elles qui le désirent dans leur démarche de francisation depuis l'adoption de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*.

Campagne d'information sur l'obligation des entreprises de 25 à 49 employés de s'inscrire à l'Office en vue d'entreprendre une démarche de francisation

Dans le cadre de cette campagne, les entreprises employant de 25 à 49 personnes seront invitées à s'inscrire sans attendre auprès de l'Office pour amorcer leur démarche de francisation. Elle mettra également en valeur la capacité de l'organisation à accompagner les entreprises dans ce processus.

Son déploiement se fera au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2024-2025. En date du 31 janvier 2024, une somme de 22 264,00 \$ a été dépensée pour en assurer la réalisation.

P.10 Au sujet de l'Ordre des francophones d'Amérique, du Prix Raymond-Charrette, du Prix Jules-Fournier et du Prix du 3-Juillet-1608, fournir :

- a) La composition du jury et le nom des membres du jury;**
- b) Le nombre de candidatures reçues;**
- c) Le nom des lauréats.**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.11 Au sujet du Groupe d'action pour l'avenir de la langue française, fournir :

- a) Le budget mis à la disposition du groupe d'action;**
 - b) Le nombre d'ETC mis à la disposition du groupe d'action;**
 - c) Le nombre de rencontre du groupe d'action en 2023-2024;**
 - d) L'échéancier des travaux du groupe d'action.**
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.12 Nombre de fois, en 2023-2024, que le ministre de la Langue française a été consulté par le ministre de la Justice en vertu des articles 12 et 13 de la *Charte de la langue française*.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.13 Quels sont les objectifs d'exemplarité en matière d'utilisation de la langue française et les indicateurs permettant d'en mesurer l'atteinte dont s'est doté le ministère en vertu de l'article 13.1 de la *Charte de la langue française*?

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.14 Liste des organismes de l'Administration publique n'ayant pas publié, dans les trois mois suivant la fin de leur exercice, le nombre de postes au sein de leur organisation pour lesquels ils exigent, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que la langue officielle ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable, tel que prévu à l'article 20.1 de la *Charte de la langue française*.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.15 Prévisions du nombre de personnes qui pourraient se prévaloir de la réduction des droits de scolarité prévue par l'article 29.6 de la *Charte de la langue française*.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.16 Liste des organismes de l'Administration ayant pris une directive en vertu de l'article 29.15 de la *Charte de la langue française*. Indiquer l'année d'entrée en vigueur ou de révision de la directive.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

Office québécois de la langue française

L'information concernant les demandes de permis restrictifs sera présentée dans le *Rapport annuel 2023-2024* de l'Office québécois de la langue française.

P.18 Au sujet des articles 88.1 à 88.8 de la *Charte de la langue française* :

- a) Liste des établissements d'enseignement n'ayant pas adopté une politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française tel que requis par l'article 88.1 de la *Charte de la langue française*;
 - b) Nombre d'avis émis par le ministre en vertu de l'article 88.4 de la *Charte de la langue française*;
 - c) Liste des établissements d'enseignement n'ayant pas transmis au ministre le rapport prévu en vertu de l'article 88.6 de la *Charte de la langue française*;
 - d) Liste des établissements d'enseignement ayant effectué la mise à jour de leur politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française tel que requis par l'article 88.7 de la *Charte de la langue française*.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.19 Liste des ministères et organismes disposant d'un comité linguistique en vertu de l'article 116 de la *Charte de la langue française*.

L'Office québécois de la langue française n'a pas été informé de la part d'un ministère ou d'un organisme de l'institution d'un tel comité.

De plus, le comité d'officialisation linguistique n'a demandé à aucun ministère ou organisme d'instituer un comité linguistique.

P.20 Nombre d'inspections et d'enquêtes requises par le ministre en vertu de l'article 156.7 de la *Charte de la langue française*.

Office québécois de la langue française

Aucune inspection ou enquête n’a été effectuée à la demande du ministre de la Langue française en vertu de l’article 156.7 de la *Charte de la langue française*.

- P.21 **Au sujet des huit membres de l’Office québécois de la langue française, fournir :**
- a) **Les noms;**
 - b) **Les fonctions;**
 - c) **Les dates de nomination et de fin du mandat;**
 - d) **Les salaires, le cas échéant;**
 - e) **Le nombre de réunions de l’Office auxquels le membre était présent en 2023-2024.**

Office québécois de la langue française

Noms et fonctions	Nomination	Fin de mandat	Salaire	Nombre de réunions
Dominique Malack, membre et présidente-directrice générale de l’Office*	2024-02-26	2029-02-25	S. O.	0
Alain Bélanger, membre	2020-01-29	2025-01-28	S. O.	4
Denis Bolduc, membre	2020-02-05	2025-02-04	S. O.	6
Juliette Champagne, membre et sous-ministre de la Langue française	2020-02-03	S. O.	S. O.	3**
François Côté, membre	2020-04-29	2025-04-28	S. O.	5
Chantal Gagnon, membre	2020-04-29	2025-04-28	S. O.	6
Tania Longpré, membre	2020-04-29	2025-04-28	S. O.	3
Frédéric Verreault, membre	2020-12-09	2025-12-08	S. O.	6

* Ginette Galarneau, ancienne membre et présidente-directrice générale de l’Office, dont le mandat s’est terminé le 25 février 2024, a assisté à six réunions en 2023-2024.

** Cette membre siège à titre permanent, sans droit de vote, et peut désigner une personne pour la suppléer. Cette membre a désigné une personne pour la suppléer lors de deux réunions des membres de l’Office.

P.22 Concernant l'application de la *Charte de la langue française*, ventilation, par mois, du nombre de dossiers transmis au Procureur général du Québec ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales par l'Office québécois de la langue française (OQLF) en 2023-2024.

Office québécois de la langue française

Nombre de dossiers transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales en 2023-2024	
Avril 2023	0
Mai 2023	0
Juin 2023	0
Juillet 2023	0
Août 2023	0
Septembre 2023	0
Octobre 2023	0
Novembre 2023	1
Décembre 2023	3
Janvier 2024	0
TOTAL	4

P.23 Nombre et nature des plaintes et des demandes déposées à la Direction du traitement des plaintes de l'OQLF en 2023-2024. Nombre de dossiers traités par un professionnel et nombre de membres du personnel affectés au traitement des plaintes pour 2023-2024.

Office québécois de la langue française

	2023-2024*
Nombre de plaintes reçues	7 449
Nombre de dossiers de plaintes fermés	7 078

Nature des plaintes reçues en 2023-2024*	
Répartition des objets de contravention des plaintes reçues par thème	%
Langue de l’affichage public et commercial	20 %
Langue des produits (inscriptions, emballages, documents, etc.)	5 %
Langue de la documentation commerciale	27 %
• Sites Web	17 %
• Publications, demandes d’emploi, factures, contrats, etc.	10 %
Langue de service	34 %
Langue du travail	4 %
Autres	10 %
Total	100

*Données du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Office québécois de la langue française

Dossiers de plaintes fermés en 2023-2024*		
Motif de la fermeture	Nombre de dossiers	Pourcentage
Situation corrigée Processus de francisation }	2 485	35 %
Plainte non fondée et irrecevable	1 735	25 %
Intervention incitative	1 424	20 %
Avertissement	1 010	14 %
Autres motifs	420	6 %
Dossier transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales	4	0,1 %
Nombre total de dossiers de plaintes fermés pour la période	7 078	100 %

* Données du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

P.25 Au sujet des entreprises inscrites auprès de l'OQLF au 31 mars 2024 :

- a) Nombre d'entreprises inscrites;
- b) Nombre d'entreprises qui détiennent un certificat de francisation;
- c) Nombre d'entreprises à charte fédérale inscrites;
- d) Nombre d'entreprises à charte fédérale qui détiennent un certificat de francisation.

Ventilation des entreprises selon leur taille (0 à 25 employés, 26 à 49 employés, 50 à 99 employés, 100 employés et plus).

Office québécois de la langue française

Ventilation des entreprises selon leur taille*		
Tranche d'employés**	Nombre d'entreprises inscrites	Nombre d'entreprises certifiées
0 à 24 employés	563	427
25 à 49 employés	2 060	1 107
50 à 99 employés	5 156	3 456
100 employés ou plus	3 386	2 735
Total	11 165	7 725

Ventilation des entreprises de compétence fédérale selon leur taille*		
Tranche d'employés**	Nombre d'entreprises inscrites	Nombre d'entreprises certifiées
0 à 24 employés	19	12
25 À 49 employés	82	37
50 à 99 employés	145	89
100 employés ou plus	187	117
Total	433	255

*Les données sont en date du 31 janvier 2024.

**Les tranches d'employés ont été ajustées en fonction de ce que prévoit la *Charte de la langue française*. À compter du 1^{er} juin 2025, l'obligation de s'inscrire à l'Office québécois de la langue française s'appliquera aux entreprises qui emploient de 25 à 49 personnes.

Au 31 janvier 2024, 210 entreprises de compétence fédérale se sont inscrites depuis la sanction de la Loi, dont Air Canada, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), l'Aéroport de Québec et les Aéroports de Montréal. Elles s'ajoutent aux 223 entreprises qui étaient déjà inscrites, pour un total de 433 entreprises.

Plus de 98 % des entreprises de compétence fédérale qui doivent être inscrites à l'Office le sont.

Des 223 entreprises de compétence fédérale inscrites à l'Office avant la sanction de la loi, près de 87 % ont un certificat de francisation. Quant aux 210 entreprises nouvellement inscrites, 51 ont obtenu un certificat de francisation, dont l'Aéroport de Québec.

P.26 Au sujet des études, recherches et avis effectués par ou pour l'OQLF en 2023-2024 :

- a) Liste et copie des études, recherches et avis effectués;
- b) Copie de la programmation des travaux de recherche pour 2024-2025;
- c) Nombre d'ETC dédiés à la réalisation des études, recherches et avis;
- d) Coût unitaire de la réalisation des différentes études, recherches et avis;
- e) Durée moyenne d'élaboration et de réalisation des différentes études, recherches et avis.

Office québécois de la langue française

En 2023-2024, la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne a publié sept études :

- *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 2, Langue du travail*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/EtudeLangueTravail_Fascicule2.pdf;
- *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3, Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB_OQLF_Etude3_JeunesScolarisation_2023.pdf;
- *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement universitaire*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB_OQLF_Etude_EnseigneUniversitaire_2023.pdf;
- *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement collégial*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB_OQLF_Etude5_EnseigneCollégial_2023.pdf;
- *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et formation professionnelle*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/2021-2022_langue_education_prescolaire_primaire_secondaire_professionnel.pdf;
- *Langues de consommation des contenus culturels au Québec en 2023*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/2023-langues_consommation_contenu_culturel.pdf.
- *Langue de travail au Québec en 2023*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/Etude_LangueTravail_2023.pdf.

Nombre d'ETC dédiés à la réalisation des études, recherches et avis

- En 2023-2024, 14 chercheurs et membres du personnel de soutien et d'encadrement se consacraient à temps plein à la réalisation des études, des recherches et des avis.

Coût unitaire de la réalisation des différentes études, recherches et avis

- Le budget spécifique alloué de 900 000 \$ a entièrement été consacré aux études.
- De l'information à ce sujet est fournie dans la fiche PLQ.10.

Durée moyenne d'élaboration et de réalisation des différentes études, recherches et avis

- La durée moyenne d'élaboration et de réalisation des différentes études, recherches et avis est de 18 mois.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le nombre d'employés par direction et par corps d'emploi ¹					
Directions	Hors cadre	Cadre	Professionnel	Fonctionnaire	TOTAL
Bureau de la présidente-directrice générale	1	0	1	1	3
Direction des affaires juridiques	0	1	7	1	9
Direction générale des relations avec les entreprises et l'Administration	0	1	1	2	4
• Direction de la protection de la langue française	0	1	25	2	28
• Service du soutien aux enquêtes, des inspections et de la surveillance	0	1	10	20	31
• Direction de la francisation des entreprises de l'agglomération de Montréal	0	1	34	5	40
• Direction de la francisation des régions	0	1	41	3	45
• Direction de la performance	0	1	7	3	11
• Direction de la francisation de l'Administration et du soutien opérationnel	0	1	18	22	41
• Direction de l'accompagnement des entreprises et des partenariats	0	1	25	5	31
Direction générale de la gouvernance, des communications et des services linguistiques	0	1	0	0	1
• Direction des communications	0	1	16	6	23
• Direction de l'évaluation du français	0	1	8	2	11
• Direction de l'expertise linguistique	0	1	28	4	33
• Équipe du soutien à la gouvernance	0	0	3	1	4
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne	0	1	16	1	18
Direction des ressources humaines et de l'administration	0	1	9	5	15
• Équipe des ressources financières	0	0	2	2	4
• Équipe des ressources matérielles et contractuelles	0	0	1	5	6
Direction des technologies de l'information	0	1	23	17	41
Secrétariat de la Commission de toponymie	0	1	11	2	14
TOTAL	1	17	286	109	413

¹ Employés réguliers et occasionnels.

P.28 Nombre d’inspecteurs et nombre d’inspections effectuées par chacun en 2023-2024, ventilé par mois.

Office québécois de la langue française

Nombre d’inspections ventilées par mois		
Mois	Nombre d’inspecteurs	Nombre d’inspections
Avril 2023	8	622
Mai 2023	11	906
Juin 2023	10	607
Juillet 2023	10	731
Août 2023	9	860
Septembre 2023	9	659
Octobre 2023	8	765
Novembre 2023	7	797
Décembre 2023	7	691
Janvier 2024	8	1 138
Total		7 776

P.29 Les surplus et les déficits de l'OQLF en 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Office québécois de la langue française

Campagne ou activité de promotion	Dépenses au 31 janvier 2024
Concours de créativité lexicale	69 426,29 \$
Mérites du français	185 865,44 \$
Campagne pour promouvoir la Vitrine linguistique	0 \$
Stratégie d’information – Nouvelles obligations pour les entreprises	9 382,18 \$
Campagne d’information sur l’obligation des entreprises de 25 à 49 employés de s’inscrire à l’Office en vue d’entreprendre une démarche de francisation	22 264,00 \$
Francofête	7 000 \$

- P.31 Au sujet des programmes de conformité en vertu de la section II du chapitre IV de la Charte de la langue française, en 2023-2024 :
- a) Nombre d'analyses réalisées par l'Office en vertu de l'article 128.7 de la *Charte de la langue française*;
 - b) Nombre d'attestation de conformité délivrées;
 - c) Nombre de programmes de conformité en vigueur;
 - d) Nombre d'organismes en défaut d'avoir transmis dans les trois mois leur programme tel que requis par l'article 131 de la *Charte de la langue française*;
 - e) Nombre de programmes de conformité élaborés par l'Office en vertu de l'article 133 de la *Charte de la langue française*;
 - f) Nombre d'organismes en défaut d'avoir transmis tous les 12 mois le rapport de mise en œuvre de leur programme de conformité tel que requis par l'article 134.1 de la *Charte de la langue française*;
 - g) Nombre de demandes de prolongation reçues en vertu de l'article 134.3 de la *Charte de la langue française*;
 - h) Nombre de rapports reçus en vertu de l'article 134.5 de la *Charte de la langue française* en précisant s'il s'agit d'un rapport requis aux 5 ans ou s'il s'agit d'un rapport demandé par l'Office;
 - i) Nombre d'attestations de conformité suspendues en vertu de l'article 134.6 de la *Charte de la langue française*.
-

Office québécois de la langue française

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

P.32 Au sujet de la francisation des entreprises employant 50 personnes ou plus, en 2023-2024 :

- a) Nombre d'ETC dédiés à la francisation des entreprises employant 50 personnes ou plus;
- b) Nombre d'entreprises employant 100 personnes ou plus ayant un comité de francisation;
- c) Nombre d'entreprises employant moins de 100 personnes pour lesquelles l'Office a ordonné la création d'un comité de francisation;
- d) Nombre de comités de francisation en défaut d'avoir tenu une réunion une fois tous les six mois tel que requis par l'article 138.3 de la *Charte de la langue française*;
- e) Nombre d'attestation d'inscriptions émises en vertu de l'article 139 de la *Charte de la langue française*;
- f) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir transmis dans les 3 mois l'analyse de leur situation linguistique requise par l'article 139 de la *Charte de la langue française*;
- g) Nombre de certificats de francisation émis;
- h) Nombre de programmes de francisation adoptés en vertu de l'article 140 de la *Charte de la langue française*;
- i) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir transmis dans les 3 mois leur programme de francisation requis par l'article 140 de la *Charte de la langue française*;
- j) Nombre d'attestations d'application d'un programme de francisation émises par l'Office;
- k) Nombre d'entreprises en défaut de remettre un rapport de mise en œuvre de son programme de francisation tous les douze mois en vertu de l'article 143 de la *Charte de la langue française*;
- l) Liste des ententes particulières conclues en vertu de l'article 144 de la *Charte de la langue française*;
- m) Nombre de prolongations de programmes de francisation accordées ou refusées en vertu de l'article 144.1 de la *Charte de la langue française*;
- n) Nombre d'entreprises en défaut de remettre à l'Office, tous les trois ans, un rapport sur l'évolution de l'utilisation du français en son sein tel que requis par l'article 146 de la *Charte de la langue française*;
- o) Nombre d'entreprises pour lesquels l'Office a ordonné l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action en vertu de l'article 146.1 de la *Charte de la langue française*;
- p) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir fourni un plan d'action pour approbation par l'Office dans les deux mois tel que requis par l'article 146.2 de la *Charte de la langue française*;
- q) Nombre de refus, de suspensions et d'annulations d'une attestation d'application d'un programme de francisation ou d'un certificat de francisation en vertu de l'article 147 de la *Charte de la langue française*.

Office québécois de la langue française

a) L'information pour répondre à cette sous-question est fournie à la question P.39.

Les réponses aux sous-questions e) et g) sont fournies à la question P.36.

La réponse à la sous-question l) est fournie sur le site Web de l'Office québécois de la langue française (<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/ententes.html>).

Les autres sous-questions ne sont pas pertinentes à l'exercice de l'étude des crédits.

P.33 Nombre d'entreprises employant moins de 50 personnes pour lesquelles l'Office a exigé qu'elles procèdent à l'analyse de leur situation linguistique, à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation en vertu de l'article 151 de la *Charte de la langue française*. Fournir aussi le nombre d'ententes particulières conclues en vertu de ce même article.

Office québécois de la langue française

Aucune.

P.34 Nombre d'exemptions accordées par l'Office en vertu de l'article 153 de la *Charte de la langue française* en 2023-2024.

Office québécois de la langue française

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

P.35 Date prévue de réalisation du rapport concernant l'évolution des programmes de francisation et de conformité requis par l'article 161.1 de la *Charte de la langue française*.

Office québécois de la langue française

L'article 161.1 de la *Charte de la langue française* prévoit que l'Office produit tous les deux ans un rapport concernant l'évolution des programmes de francisation et de conformité.

P.36 Composition du comité de suivi de la situation linguistique au 31 mars 2024. Pour chaque membre, préciser date de la nomination et la durée du mandat. Préciser également les études, recherches et avis effectués par le comité en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

Comité de suivi de la situation linguistique Articles 165.11 à 165.14 de la <i>Charte de la langue française</i>		
Membres	Nomination	Fin de mandat
Bélanger, Alain (président et membre de l'Office)	2020-02-14	2025-01-28
Bally, Anne-Sophie (membre externe)	2023-05-05	2027-05-05
Kavanagh, Éric (membre externe)	2020-02-17	2024-02-16
Moulin, Stéphane (membre externe)	2021-02-16	2025-02-15
Blanchette, Lise (secrétaire)	2020-02-17	2024-02-16

- P.37 **Au sujet du comité d'officialisation linguistique prévu par les articles 165.11 à 165.14 de la Charte de la langue française, au 31 mars 2024, fournir :**
- a) **La composition du comité;**
 - b) **La date de nomination de chaque membre et la durée de son mandat;**
 - c) **Liste des sujets sur lesquels le comité a formulé une proposition ou un avis à l'Office;**
 - d) **Nombre de réunions du comité et présence de ses membres à celles-ci.**

Office québécois de la langue française

Membres	Nomination	Durée du mandat	Nombre de réunions
Chantal Gagnon, membre de l'Office et présidente du comité	2020-05-15	5 ans	2
Frédéric Gagné, conseiller linguistique expert à l'Office et secrétaire du comité	2022-04-29	4 ans	2
Maryse Gagnon Ouellet	2020-02-17	4 ans	2
Nathalie Bonsaint	2020-03-27	4 ans	2
Serge D'Amico	2020-12-14	4 ans	1

- c) Sujets traités en 2022-2023 :
- Nouveaux avis de recommandation dans les domaines suivants : élections, évaluation de programme, Internet et médecine.
 - Révision d'un avis de recommandation dans le domaine suivant : évaluation de programme.
 - Révision d'un avis de normalisation dans le domaine suivant : pesticide.
- d) Deux séances ont été tenues : le 2 juin 2023 (un membre absent) et le 31 octobre 2023 (ensemble des membres présents).

P.38 Nombre d'ordonnances prises par l'Office en 2023-2024 en vertu de l'article 177 de la *Charte de la langue française* et nature des manquements constatés.

Office québécois de la langue française

L'Office a rendu quinze ordonnances en application de l'article 177 de la *Charte de la langue française* en 2023-2024 (au 31 janvier 2024).

P.39 Nombre d’injonctions demandées par l’Office à la Cour supérieure relativement à l’application de la *Charte de la langue française*, en vertu de l’article 183 de celle-ci.

Office québécois de la langue française

La possibilité pour l’Office de demander à un juge de la Cour supérieure de prononcer une injonction relative à l’application de la *Charte de la langue française* est expressément prévue dans la *Charte* depuis le 1^{er} juin 2022.

Aucune demande n’a été formulée auprès d’un juge de la Cour supérieure par l’Office en application de l’article 183 de la *Charte*.

Office québécois de la langue française

L’Office n’a pas le pouvoir de donner des constats d’infraction et d’imposer des amendes. C’est le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) qui décide d’intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte de la langue française*. Ce sont les tribunaux qui peuvent imposer des amendes.

- P.41 Fournir la composition du jury, le nombre de candidatures reçues et le nom du ou des lauréats pour les prix suivants, en 2023-2024 :**
- a) Prix Camille-Laurin;**
 - b) Mérites Francopub;**
 - c) Mérites du Français.**
-

Office québécois de la langue française

a) Prix Camille-Laurin

Composition du jury

- Membres de l’Office québécois de la langue française (OQLF) :
 - Mme Ginette Galarneau, présidente-directrice générale, Office québécois de la langue française (OQLF)
 - M. Alain Bélanger, professeur agrégé au Centre Urbanisation Culture Société de l’Institut national de la recherche scientifique (INRS)
 - M. Denis Bolduc, secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
 - M^{me} Juliette Champagne, sous-ministre du ministère de la Langue française
 - M^e François Côté, avocat
 - M^{me} Chantal Gagnon, professeure agrégée de traduction commerciale à l’Université de Montréal
 - M^{me} Tania Longpré, enseignante en francisation, chargée de cours et doctorante en didactique des langues à l’Université du Québec à Montréal
 - M. Frédéric Verreault, directeur exécutif, développement corporatif aux Chantiers Chibougamau Ltée

b) Mérites Francopub

Composition du jury

- Mme Mireille Forest, responsable, événements et projets spéciaux, Association des agences de communication créative (A2C)
- M^{me} Éliane Vinet, conceptrice-rédactrice, agence Bleublancrouge
- M. Olivier Laflamme, vice-président média, agence Carat
- M. Carle Coppens, directeur de la création, Havas Montréal
- M^{me} Véronique Voyer, directrice générale de la gouvernance, des communications et des services linguistiques, Office québécois de la langue française (OQLF)

c) Mérites du français

Composition du jury

- M. Denis Hamel, vice-président – Politiques de développement de la main-d’œuvre, Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- M. Damien Silès, directeur général, Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)
- M. Gilles Grondin, conseiller – Service de la francisation et de l’intégration au travail des personnes immigrantes, Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ)
- M^{me} Josée Saindon, directrice générale des relations avec les entreprises et l’Administration, Office québécois de la langue française (OQLF)

Les lauréats seront dévoilés lors du Gala des Mérites du français le 27 mai 2024.

La sous-question concernant le nombre de candidatures reçues n’est pas pertinente dans le cadre de l’exercice de l’étude des crédits.

- P.42 Au sujet des sept membres de la Commission de toponymie, fournir :
- a) Les noms;
 - b) Les fonctions;
 - c) Les dates de nomination et de fin du mandat;
 - d) Les salaires, le cas échéant;
 - e) Le nombre de réunions de la Commission auxquels le membre était présent en 2023-2024.
-

Commission de toponymie

Membres et fonctions	Nomination	Fin de mandat	Salaire	Nombre de réunions
Ginette Galarneau, membre et présidente de la Commission de toponymie	2019-02-06	2024-02-23	[Voir note 1]	4
Joanne A. Burgess, membre	2022-06-01	2025-05-31	[Voir note 2]	4
Éric Bédard, membre	2022-05-11	2027-05-10	[Voir note 2]	4
Denys Delâge, membre	2022-06-01	2025-05-31	[Voir note 2]	4
Jean-Marie Dubois, membre	2022-06-01	2025-05-31	[Voir note 2]	4
Gilles Laporte, membre	2022-06-01	2027-05-31	[Voir note 2]	4
Marie Thériault, membre	2022-06-01	2025-05-31	[Voir note 2]	4

Note 1. La rémunération de la présidence de la Commission de toponymie est comprise dans celle de la présidence de l’Office québécois de la langue française.

Note 2. Les membres de la Commission de toponymie ne sont pas rémunérés, mais leurs frais de déplacement leur sont remboursés.

Commission de toponymie

En 2023-2024, la Commission de toponymie a émis 43 avis sur des noms de lieux situés sur 24 territoires municipaux différents. Ces avis concernaient des noms de stations du REM, d’installations électriques, de municipalités, de circonscriptions électorales et d’aires protégées ainsi que les noms d’une voie de communication, d’un édifice public et d’un mont.

Les avis émis par la Commission sont destinés à leur demandeur seulement et ne sont pas diffusés tant que la décision finale sur la matière faisant l’objet de l’avis n’a pas été rendue publique par l’autorité compétente.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET COMMISSION DE TOPONYMIE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU 2^e GROUPE D'OPPOSITION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU 2^E GROUPE D’OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements		Page
P.1	Liste des études et recherches effectuées par ou pour l'OQLF durant l'année écoulée	1
P.2	Listes des subventions octroyées par l'OQLF durant l'année écoulée	2
P.3	Nombre d'entreprises assujetties à la Charte où des services de francisation des personnes en milieu de travail ont été offerts, pour les cinq dernières années financières. - Description des formes que ce service peut prendre et comment les coûts sont couverts. - Nombre de personnes rejointes par ces services; lorsque possible, ventilé par statut d'immigration. - La liste des entreprises concernées.	4
P.4	Liste des actions du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française durant l'année écoulée	5
P.5	Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'application de la Charte de la langue française aux entreprises sous juridiction fédérale.	6
P.6	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur la francisation des personnes immigrantes.	7
P.7	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur la langue de travail au Québec.	8
P.8	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur les langues autochtones.	9
P.9	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'application de la loi 96.	10
P.10	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur la situation du français à Montréal.	11
P.11	Montants octroyés aux organismes de la société civile faisant la promotion de la langue française durant l'année écoulée.	12
P.12	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée sur le projet de loi C-13 du gouvernement fédéral.	13
P.13	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée sur le bilinguisme des juges au Québec.	14
P.14	Quel est le pourcentage du budget du ministère de la langue française par rapport au budget total du gouvernement du Québec?	15
P.15	Liste des rencontres et des budgets alloués pour le Groupe d'action sur la langue française.	16
P.16	Liste des rencontres faites par le Commissaire à la langue française durant l'année écoulée, des intervenants rencontrés et des budgets alloués pour ces rencontres.	17

N.B. À moins d'indication contraire, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2024.

Office québécois de la langue française

En 2023-2024, la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne a publié sept études :

- *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 2, Langue du travail*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/EtudeLangueTravail_Fascicule2.pdf;
- *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3, Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB_OQLF_Etude3_JeunesScolarisation_2023.pdf;
- *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement universitaire*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB_OQLF_Etude_EnseigneUniversitaire_2023.pdf;
- *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement collégial*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB_OQLF_Etude5_EnseigneCollégial_2023.pdf;
- *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et formation professionnelle*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/2021-2022_langue_education_prescolaire_primaire_secondaire_professionnel.pdf;
- *Langues de consommation des contenus culturels au Québec en 2023*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/2023-langues_consommation_contenu_culturel.pdf.
- *Langue de travail au Québec en 2023*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/Etude_LangueTravail_2023.pdf.

Office québécois de la langue française

Programme Le français, au cœur de nos ambitions

Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière octroyée au 31 janv. 2024
Association des hôteliers du Québec	Tourisme et hôtellerie	Mener une campagne d'information relative aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> auprès d'entreprises du secteur de l'hôtellerie.	104 640 \$
Association des marchands de machines aratoires du Québec	Commerce de détail	Mener une campagne d'information à l'intention de ses membres pour les informer des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et pour les encourager à adopter des mesures afin de s'y conformer.	185 374 \$
Bureau du cinéma et de la télévision	Secteurs de pointe et du numérique	Concevoir des outils de communication afin de promouvoir l'utilisation du français au travail.	118 905 \$
Cégep Gérald-Godin	Services professionnels, scientifiques et techniques	Favoriser l'usage d'une terminologie française appropriée dans le nouveau programme <i>Techniques de pharmacie</i> .	135 274 \$
Centre d'appui aux personnes immigrantes Bordeaux-Cartierville	Général	Mener une campagne d'information relative aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> en partenariat avec des organisations, dont des comités sectoriels de main-d'œuvre et des regroupements d'affaires.	219 47 \$
Chambre de commerce du Grand Saint-Agathe	Général	Mener une campagne d'information visant à sensibiliser les entreprises employant moins de 50 personnes aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et à accroître l'utilisation du français au sein de celles-ci.	54 992 \$
Conseil canadien du commerce de détail	Commerce de détail	Informar les commerçants des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> afin que ceux-ci adoptent des mesures pour s'y conformer.	114 375 \$
Conseil du patronat du Québec	Général	Mener une campagne d'information sur les nouvelles dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> , en allant à la rencontre des employeurs et en ciblant les entreprises de moins de 50 employés.	124 860 \$
Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	Secteurs de pointe et du numérique	Augmenter, chez les gestionnaires, notamment, la connaissance et l'utilisation d'une terminologie française appropriée dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA) et de la science des données.	91 664 \$
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec	Général	Diffuser, à l'intention des entreprises, une campagne de promotion de l'utilisation du français et d'information sur les modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> .	250 000 \$
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	Secteurs de pointe et du numérique	Concevoir et diffuser un vocabulaire relatif aux télécommunications afin d'augmenter la connaissance et l'utilisation d'une terminologie française appropriée dans ce domaine en collaboration avec ses membres d'Unifor et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).	200 000 \$
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	Général	Informar ses membres quant aux récentes modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et à leur droit de travailler en français, les sensibiliser à l'importance d'utiliser la langue commune dans les milieux de travail et les outiller. Le projet prévoit également des activités visant à faire rayonner le français durant la Francofête.	375 000 \$
Groupe Eliso	Services professionnels, scientifiques et techniques	Créer des noms français appropriés pour désigner des invertébrés du Québec et concevoir un outil de référence numérique comprenant des descriptions et des photographies.	176 760 \$
Le Groupe Stratèges-experts inc.	Général	Promouvoir les bonnes pratiques linguistiques liées aux obligations prévues par la <i>Charte de la langue française</i> auprès des jeunes adultes ainsi qu'auprès des entreprises de son milieu.	125 000 \$

Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière octroyée au 31 janv. 2024
Mouvement national des Québécoises et Québécois	Général	Mener une campagne d'information sur les modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> à l'intention des entreprises employant moins de 50 personnes.	125 000 \$
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	Général	Informar les entreprises des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et promouvoir l'utilisation du français en tant qu'avantage pour les entreprises québécoises.	212 250 \$

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PARTENARIATS EN FRANCISATION

Demandeur	Objectifs	Aide financière octroyée au 31 janv. 2024
Réseau Action TI	Promouvoir la présence du français dans les TI dans le cadre du Gala des OCTAS.	31 817 \$
Réseau Québec-France/francophonie	Vitaliser et enrichir la langue française tout en transmettant de l'information sur la place de cette langue dans l'histoire et la culture québécoises et en réalisant des activités variées dans le cadre de la Francofête 2024.	43 450 \$
Société nationale de l'Estrie	Poursuivre le concours de slam avec une 3 ^e édition visant à joindre les jeunes de 18 à 35 ans de l'Estrie afin de les sensibiliser aux enjeux linguistiques du Québec et de les encourager à promouvoir l'usage du français.	49 000 \$
Université de Montréal	Concevoir une série d'une quinzaine de balados intitulée <i>Mignardises littéraires</i> visant la créativité en français auprès d'étudiants et étudiantes de divers programmes d'études choisis par un jury.	49 000 \$

- P.3 Nombre d'entreprises assujetties à la Charte où des services de francisation des personnes en milieu de travail ont été offerts, pour les cinq dernières années financières.**
- **Description des formes que ce service peut prendre et comment les coûts sont couverts.**
 - **Nombre de personnes rejointes par ces services; lorsque possible, ventilé par statut d'immigration.**
 - **La liste des entreprises concernées.**
-

Les services de francisation des personnes en milieu de travail sont gérés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

P.4 Liste des actions du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française durant l'année écoulée.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.5 Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'application de la *Charte de la langue française* aux entreprises sous juridiction fédérale.

Aucun.

P.6 Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur la francisation des personnes immigrantes.

Aucun.

P.7 Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur la langue de travail au Québec.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.1.

P.8 Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur les langues autochtones.

Aucun.

P.9 Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'implantation de la loi 96.

Aucun.

P.10 Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur la situation du français à Montréal.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.1.

P.11 Montants octroyés aux organismes de la société civile faisant la promotion de la langue française durant l'année écoulée.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.12 Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée sur le projet de loi C-13 du gouvernement fédéral.

Aucun.

P.13 Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée sur le bilinguisme des juges au Québec.

Aucun.

P.14 Quel est le pourcentage du budget du ministère de la langue française par rapport au budget total du gouvernement du Québec?

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.15 Liste des rencontres et des budgets alloués pour le Groupe d'action sur la langue française.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.16 Liste des rencontres faites par le Commissaire à la langue française durant l'année écoulée, des intervenants rencontrés et des budgets alloués pour ces rencontres.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET COMMISSION DE TOPONYMIE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU 3^e GROUPE D'OPPOSITION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU 3^E GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements		Page
P.1	Indiquer les sommes dépensées en 2023-2024 par votre ministère et ses organismes pour l’informatique et les technologies de l’information. Préciser s’il s’agit d’achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	1
P.2	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d’accès à l’information transmises au cabinet ministériel pour approbation.	2
P.3	Ventilation détaillée du budget alloué aux campagnes et aux activités de promotion du français en 2023-2024, et prévisions pour 2024-2025.	3
P.4	Ventilation détaillée des subventions accordées aux organismes voués à la promotion et à la défense de la langue française depuis les 3 dernières années.	6
P.5	Ventilation détaillée de l’ensemble des subventions octroyées par le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française depuis 2018.	7
P.6	Liste des actions entreprises auprès des personnes immigrantes afin de favoriser l’utilisation du français dans les milieux de travail, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	8
P.7	Liste des actions entreprises pour promouvoir les cégeps francophones auprès des jeunes de moins de 25 ans et des personnes immigrantes. Montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	9
P.8	Détails et coût de la campagne visant à mieux faire connaître l’ensemble des programmes gouvernementaux touchant la francisation afin de joindre toutes les clientèles potentielles, leurs coûts, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	10
P.9	Liste et copie des contrats octroyés pour l’achat ou le développement de logiciels. Mode d’octroi des contrats (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié). Crédits alloués en 2023-2024, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	11
P.10	Évolution annuelle, depuis 2016, du nombre d’employés, de la masse salariale et des budgets de fonctionnement pour : a) Office québécois de la langue française ; i. Ventiler les employés selon le poste occupé. b) Ministère de la Langue française. i. Ventiler les employés selon le poste occupé.	12
P.11	Pour chaque programme d’aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquer le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2023-2024, ainsi que l’évolution depuis 2016 : a) Ministère de la Langue française; b) Office québécois de la langue française; c) Conseil supérieur de la langue française.	13
P.12	Pour chaque demande d’aide financière concernant la langue française acceptée en 2023-2024: a) Nom du demandeur ou du projet ; b) Secteur d’intervention ; c) Objectifs visés par la demande d’aide ; d) Aide financière octroyée.	14
P.13	État de situation des actions entreprises par le ministère en 2023-2024 à la suite du jugement de la Cour d’appel du Québec du 3 octobre 2016 et de son interprétation de l’article 46 de la <i>Charte de la langue française</i> . Copie des documents, notes, analyses, mémos et avis relatifs à ce dossier.	15
P.14	Liste des ministères et organismes qui ont émis le souhait d’embaucher des travailleurs qui ont des compétences linguistiques tant en français qu’en anglais, ou en anglais uniquement, depuis 2018.	16
P.15	Copie du rapport de la Commission de la fonction publique concernant les résultats d’une vérification portant sur les exigences linguistiques dans des offres d’emploi du gouvernement pour la période allant du 1er septembre 2019 au 30 septembre 2020. Copie de ce même rapport pour 2021.	17
P.16	Au cours des 3 dernières années, liste des ministères et organismes de la fonction publique qui ont révélé des non-conformités en matière de justification de l’exigence de la langue anglaise dans la nécessité de l’accomplissement des tâches pour l’emploi au regard de l’art. 46 de la Charte. Liste des processus d’embauche vérifiés.	18
P.17	Ventilation détaillée des mesures destinées à la francisation des personnes immigrantes pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	19
P.18	Proportion des personnes immigrantes qui ont participé aux différents programmes de francisation en 2023-2024, et qui ont réussi.	20
P.19	Bilan de performance quant aux différents programmes de francisation au Québec au cours des 3 dernières années.	21
P.20	Liste des mesures mises en avant pour assurer que les dirigeants d’entreprise au Québec sont en mesure de s’exprimer en français.	22

Demande de renseignements		Page
P.21	État de situation quant au suivi donné aux recommandations du rapport commandé à M. Conrad Ouellon, le 27 juillet 2017, relativement au développement d’une stratégie dynamique de promotion et de valorisation de la langue française tenant compte des relations entre langues et culture. Pour chacune des recommandations, préciser les actions prises où à entreprendre par le ministère, incluant l’échéancier.	23
P.22	Copie des correspondances entre le ministre et la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain demandant à celle-ci d’intervenir auprès des entreprises de la ville de Montréal afin que cesse le « bonjour/hi ». Copie des documents, notes, rapports, états de situation concernant le « bonjour/hi » à Montréal.	24
P.23	Copie des directives envoyées par le ministre aux ministères et organismes gouvernementaux pour l’application de l’unilinguisme français et la qualité du français dans leurs activités depuis 2018.	25
P.24	État de situation quant au suivi des recommandations du rapport « Une langue commune à tous et pour tous – mieux réussir la francisation des néo-Québécois » déposé en 2016. Pour chacune des recommandations, préciser les actions prises ou à entreprendre, incluant l’échéancier.	26
P.25	Copie des correspondances entre le ministère responsable de la Langue française ainsi que la ministre fédérale des Langues officielles dans le cadre de la réforme de la loi fédérale sur les langues officielles.	27
P.26	Copie des correspondances et la liste des rencontres entre le gouvernement fédéral.	28
P.27	Copie de toute correspondance, note, échange, bilan ou rapport produit par le Groupe d’action pour la langue française (GALF) ou à l’intention de celui-ci.	29
P.28	Fournir les mesures proposées dans le cadre du Plan d’action gouvernemental pour l’avenir de la langue française ainsi que les sommes allouées à celles-ci.	30
P.29	Budgets alloués à la recherche par ou pour le Conseil, par année pour chacune des cinq dernières années, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	31
P.30	Liste et copie de tous les avis donnés par le Conseil au ministre responsable de l’application de la <i>Charte de la langue française</i> .	32
P.31	Liste et copie des études, recherches et avis effectués par ou pour le Conseil en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	33
P.32	Bilan de l’implantation du nouveau poste de Commissaire à la langue française, à la suite de l’adoption Loi no 14 – <i>Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français</i> .	34
P.33	Budgets alloués à la recherche par ou pour le Commissaire à la langue française en 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	35
P.34	Liste et copie de tous les avis donnés par le Commissaire au ministre responsable de l’application de la <i>Charte de la langue française</i> .	36
P.35	Bilan des actions en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.	37
P.36	Liste des mesures entreprises à la suite du dépôt, en septembre 2019, du rapport sur les pratiques linguistiques dans des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec visant à renforcer l’utilisation du français dans l’Administration, en 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	38
P.37	Nombre d’heures de formation reçues par le personnel de l’Administration sur la Politique gouvernementale relative à l’emploi et à la qualité de la langue française dans l’Administration en 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	39
P.38	Liste des mesures prises par les ministères et organismes pour favoriser les communications en français avec les personnes immigrantes en 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	40
P.39	Liste des mesures prises par les ministères et organismes pour favoriser les communications en français avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec et hors du Québec en 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	41
P.40	Liste des organismes gouvernementaux qui ont reçu des plaintes concernant la qualité du français de leurs publications ou de leurs échanges.	42
P.41	Liste des organismes gouvernementaux qui ont reçu des plaintes concernant l’utilisation d’une langue autre que le français comme langue de service et d’accueil.	43
P.42	Concernant l’application de la <i>Charte de la langue française</i> , ventilation, par mois, du nombre de dossiers transmis au Procureur général du Québec ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales par l’Office québécois de la langue française (OQLF), par année, pour chacune des cinq dernières années.	44
P.43	Nombre et nature des plaintes et des demandes déposées à la Direction du traitement des plaintes de l’OQLF, par année, pour chacune des cinq dernières années. Nombre de dossiers traités par un professionnel et nombre de membres du personnel affectés au traitement des plaintes.	45
P.44	Liste et copie des études, recherches et avis effectués par ou pour l’OQLF en 2023-2024, ainsi que copie de la programmation des travaux de recherche pour 2024-2025.	46
P.45	Composition du comité de suivi de la situation linguistique au 31 mars 2023. Pour chaque membre, préciser la date de la nomination et la durée du mandat. Préciser également les études, recherches et avis effectués par le comité en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	47
P.46	Tableau sur les dossiers fermés selon les motifs de fermeture, en pourcentage, par année, pour chacune des cinq dernières années.	48
P.47	Nombre d’inspecteurs et nombre d’inspections effectuées par chacun par année, pour chacune des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	49

Demande de renseignements		Page
P.48	Pour chacune des cinq dernières années, nombre de fois qu’a été utilisé l’article 151 de la Charte visant à exiger d’une entreprise de moins de 50 employés qu’elle procède à l’analyse de sa situation linguistique, ainsi qu’à l’élaboration et à l’application d’un programme de francisation.	50
P.49	Pour chacune des cinq dernières années, nombre d’ententes particulières conclues entre l’OQLF et une entreprise visée à l’article 151 de la Charte.	51
P.50	Pour chacune des cinq dernières années, fournir la ventilation détaillée du financement octroyé à l’OQLF.	52
P.51	Détails et état de l’implantation du Programme de soutien aux associations pour la promotion de la francisation dans les petites entreprises. Nombre d’associations ayant participé au programme en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025. Crédits accordés pour ce programme en 2023-2024, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	53
P.52	Détails et état de l’implantation du Programme de soutien à la francisation par les technologies de l’information et des communications. Nombre d’organismes et d’entreprises ayant participé au programme en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025. Crédits accordés pour ce programme en 2023-2024, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	54
P.53	Ventilation des subventions accordées aux organisations syndicales dans le cadre de la francisation des entreprises pour 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	55
P.54	Liste des actions de sensibilisation et d’information entreprises auprès des jeunes francophones de moins de 25 ans et des personnes immigrantes sur l’utilisation du français en 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	56
P.55	Liste des mesures contraignantes mises en place en 2023-2024 pour assurer l’utilisation du français comme seule langue de travail dans les entreprises québécoises, et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	57
P.56	Liste des mesures entreprises pour contraindre la Ville de Montréal à obtenir son certificat de francisation de l’OQLF depuis 2018.	58
P.57	Liste des arrondissements de la Ville de Montréal qui n’ont pas encore leur certification de francisation de l’OQLF, pour chacune des cinq dernières années.	59
P.58	Nombre d’entreprises inscrites à l’OQLF qui ne détiennent pas le certificat de francisation attestant que le français est la langue d’usage normale et habituelle du travail, du commerce et des affaires en 2023-2024.	60
P.59	Liste des mesures initiées afin d’augmenter le nombre d’entreprises détenant le certificat de francisation attestant que le français est la langue d’usage normale et habituelle du travail, du commerce et des affaires, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	61
P.60	Liste des actions de sensibilisation et d’information ciblées menées par l’OQLF pour l’accueil et les services en français dans les commerces et leurs coûts, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	62
P.61	Liste des actions menées auprès des travailleurs et de leurs employeurs afin de mieux faire connaître les dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> touchant la langue de travail ainsi que les recours pour assurer le respect de ces dispositions, leurs coûts, et les prévisions pour 2024-2025.	63
P.62	Nombre d’entreprises inscrites auprès de l’OQLF au 31 mars 2023. Nombre d’entreprises qui détiennent un certificat de francisation. Ventilation des entreprises selon leur taille.	64
P.63	Liste des municipalités ou des arrondissements qui ont émis le souhait d’embaucher des travailleurs qui ont des compétences linguistiques tant en français qu’en anglais, ou en anglais uniquement, depuis 2018.	65
P.64	Actions entreprises pour freiner l’exigence induite d’une langue autre que le français à l’embauche, à la suite du dépôt de l’enquête de l’OQLF déposé en 2020 concernant les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal.	66
P.65	Liste des municipalités possédant un statut de municipalité bilingue. Fournir le pourcentage d’anglophones qui réside dans chacune de ces municipalités.	67
P.66	Liste des municipalités ayant adopté une résolution en vertu de la Loi no 14 – <i>Loi sur la langue officielle et commune du Québec</i> , le français pour conserver leur statut de municipalité bilingue.	68
P.67	État de situation sur l’affichage commercial au Québec : a) Fournir tout document, note, mémo ou avis concernant la mise en œuvre des articles 25.1 à 25.5 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires; b) Indiquer le nombre d’entreprises accompagnées par l’OQLF depuis l’entrée en vigueur de ces articles; c) Indiquer le nombre d’entreprises ayant fait l’objet d’un signalement pour non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur. d) Indiquer le nombre d’amendes imposées pour le non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur ainsi que le montant de ces amendes.	69
P.68	Liste des mesures entreprises afin d’assurer que les entreprises respectent les articles 25.1 à 25.5 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	70

N.B. À moins d’indication contraire, les données présentées dans le cadre de l’étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2024.

P.1 Indiquer les sommes dépensées pour 2023-2024 par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du MCN).

Office québécois de la langue française

Type d'achat	2023-2024
Communications informatiques (ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	120 649 \$
Lien Internet (Réseau internet Québec et externe)	21 407 \$
Communication mobile (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	30 093 \$
Hébergement d'un serveur dédié (externe)	2 759 \$
Entretien et réparation d'équipements informatiques (ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	1 299 \$
Achat d'équipements informatiques (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	148 188 \$
Matériel informatique et diverses pièces (externe)	27 421 \$
Achat de logiciels (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	15 092 \$
Renouvellement des assurances pour les logiciels (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	80 423 \$
Abonnement infonuagique (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	491 835 \$
Services professionnels (ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	19 723 \$
Services professionnels (externe)	962 516 \$
TOTAL	1 921 405 \$

P.2 Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.3 Ventilation détaillée du budget alloué aux campagnes et aux activités de promotion du français en 2023-2024, et prévisions pour 2024-2025.

PROGRAMME LE FRANÇAIS, AU CŒUR DE NOS AMBITIONS

L’enveloppe budgétaire 2023-2024 pour le programme Le français, au cœur de nos ambitions était de 3 800 000 \$.

PROGRAMME LE FRANÇAIS, AU CŒUR DE NOS AMBITIONS 2017-2021

Demandeur	Secteur d’intervention	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2024
Année financière d’approbation de l’aide : 2020-2021			
Coopérative La guilde du jeu vidéo du Québec	Services professionnels, scientifiques et techniques	Réviser et implanter une terminologie du jeu vidéo en français pour que celle-ci devienne partie prenante du travail quotidien des développeurs et développeuses.	57 150 \$
Université de Sherbrooke	Gestion de sociétés et d’entreprises	Former et accompagner de jeunes adultes de 18 à 35 ans et des membres de la direction ou du personnel d’entreprises employant moins de 50 personnes pour qu’elles adoptent de bonnes pratiques linguistiques et utilisent le français en milieu de travail et dans l’appellation des noms d’entreprises.	39 863 \$
Vallée de la plasturgie (Alliance Polymères Québec)	Industrie manufacturière	Accroître la connaissance et l’utilisation d’une terminologie française propre au secteur des matériaux composites et polymères. Produire et mettre à jour un vocabulaire de 500 concepts comprenant des termes, des définitions et des illustrations.	18 014 \$
Vallée de la plasturgie (Alliance Polymères Québec)	Industrie manufacturière	Sensibiliser, informer et accompagner des entreprises du secteur des matériaux composites et plastiques afin d’accroître la compréhension de l’importance de travailler et de faire des affaires en français au Québec, notamment dans le cadre du virage numérique.	22 332 \$

PROGRAMME LE FRANÇAIS, AU CŒUR DE NOS AMBITIONS 2021-2024			
Demandeur	Secteur d’intervention	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2024
Année financière d’approbation de l’aide : 2021-2022			
Chambre de commerce et d’industrie Thérèse-De Blainville	Commerce de détail	Réaliser une campagne de sensibilisation auprès de jeunes entrepreneurs et entrepreneuses de la relève. Mettre en lumière ceux qui adoptent de bonnes pratiques à travers divers moyens, tels que des vidéos et des publications sur les réseaux sociaux.	34 398 \$
Université Concordia	Services professionnels, scientifiques et techniques Commerce	Fournir aux étudiants et étudiantes une terminologie française pour s’assurer qu’ils participent pleinement à l’évolution de leur discipline et de leur métier, et qu’ils utilisent et transmettent efficacement leurs connaissances en français au Québec.	75 000 \$
Université de Montréal	Général	Élargir davantage le concours d’éloquence <i>Délie ta langue</i> , mettant en valeur la langue française.	80 000 \$
Université de Montréal	Gestion de sociétés et d’entreprises	Créer une formation en ligne sur une centaine d’anglicismes contemporains et de néologismes parmi les plus fréquents, plus particulièrement dans le domaine de la gestion.	50 000 \$
Année financière d’approbation de l’aide : 2022-2023			
Centre d’appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Commerce de détail Tourisme et hôtellerie Transport	Créer un jeu informatique visant l’augmentation de la connaissance et de l’utilisation d’un français de qualité propre au secteur du commerce de détail, du tourisme et de l’hôtellerie ainsi que du transport.	78 23 \$
Chambre de commerce de Gatineau	Général	Mener une campagne d’information sur les obligations linguistiques et les modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> à l’intention des entreprises de moins de 50 personnes.	27 814 \$
Savoir Média	Soins de santé et d’assistance sociale	Faciliter la maîtrise de la terminologie médicale par la production et la diffusion d’une série de capsules	37 788 \$

PROGRAMME LE FRANÇAIS, AU CŒUR DE NOS AMBITIONS 2021-2024			
Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2024
		thématiques illustrées présentant une déclinaison de termes.	
Année financière d'approbation de l'aide : 2023-2024			
Association des hôteliers du Québec	Tourisme et hôtellerie	Mener une campagne d'information relative aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> auprès d'entreprises du secteur de l'hôtellerie.	73 248 \$
Association des marchands de machines aratoires du Québec	Commerce de détail	Mener une campagne d'information à l'intention de ses membres pour les informer des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et pour les encourager à adopter des mesures afin de s'y conformer.	74 150 \$
Bureau du cinéma et de la télévision	Secteurs de pointe et du numérique	Concevoir des outils de communication afin de promouvoir l'utilisation du français au travail.	71 343 \$
Cégep Gérald-Godin	Services professionnels, scientifiques et techniques	Favoriser l'usage d'une terminologie française appropriée dans le nouveau programme <i>Techniques de pharmacie</i> .	67 637 \$
Centre d'appui aux personnes immigrantes Bordeaux-Cartierville	Général	Mener une campagne d'information relative aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> en partenariat avec des organisations, dont des comités sectoriels de main-d'œuvre et des regroupements d'affaires.	120 696 \$
Chambre de commerce du Grand Sainte-Agathe	Général	Mener une campagne d'information visant à sensibiliser les entreprises employant moins de 50 personnes aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et à accroître l'utilisation du français au sein de celles-ci.	32 995 \$
Conseil canadien du commerce de détail	Commerce de détail	Informers les commerçants des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> afin que ceux-ci adoptent des mesures pour s'y conformer.	68 625 \$
Conseil du patronat du Québec	Général	Mener une campagne d'information sur les nouvelles dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> , en allant à la rencontre des employeurs et en ciblant les entreprises de moins de 50 employés.	74 916 \$
Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	Secteurs de pointe et du numérique	Augmenter, chez les gestionnaires, notamment, la connaissance et l'utilisation d'une terminologie française appropriée dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA) et de la science des données.	54 998 \$
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec	Général	Diffuser, à l'intention des entreprises, une campagne de promotion de l'utilisation du français et d'information sur les modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> .	125 000 \$
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	Secteurs de pointe et du numérique	Concevoir et diffuser un vocabulaire relatif aux télécommunications afin d'augmenter la connaissance et l'utilisation d'une terminologie française appropriée dans ce domaine en collaboration avec ses membres d'Unifor et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).	80 000 \$
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	Général	Informers ses membres quant aux récentes modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et à leur droit de travailler en français, les sensibiliser à l'importance d'utiliser la langue commune dans les milieux de travail et les outiller. Le projet prévoit également des activités visant à faire rayonner le français durant la Francofête.	125 000 \$
Groupe Eliso	Services professionnels, scientifiques et techniques	Créer des noms français appropriés pour désigner des invertébrés du Québec et concevoir un outil de référence numérique comprenant des descriptions et des photographies.	70 704 \$
Le Groupe Stratèges-experts inc.	Général	Promouvoir les bonnes pratiques linguistiques liées aux obligations prévues par la <i>Charte de la langue française</i> auprès des jeunes adultes ainsi qu'auprès des entreprises de son milieu.	93 750 \$
Mouvement national des Québécoises et Québécois	Général	Mener une campagne d'information sur les modifications apportées à la <i>Charte de la langue</i>	75 000 \$

PROGRAMME LE FRANÇAIS, AU CŒUR DE NOS AMBITIONS 2021-2024			
Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2024
		<i>française</i> à l'intention des entreprises employant moins de 50 personnes.	
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	Général	Informar les entreprises des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et promouvoir l'utilisation du français en tant qu'avantage pour les entreprises québécoises.	106 125 \$

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PARTENARIATS EN FRANCISATION

L'enveloppe budgétaire 2023-2024 pour le programme de soutien aux partenariats en francisation était de 287 500 \$.

Demandeur	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2024
Année financière d’approbation de l’aide : 2021-2022		
Corporation de l’École des hautes études commerciales de Montréal	Mobiliser et encourager la communauté HEC à réfléchir afin de donner un élan à l’enjeu de la langue française dans le monde des affaires.	17 000 \$
Année financière d’approbation de l’aide : 2022-2023		
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec	Lancer le concours et l’appel de candidatures, dans le cadre des Mercuriades, notamment pour le prix L’excellence en français, qui récompensera des entreprises dont les réalisations marquantes font progresser le français ou le mettent en valeur dans un commerce, un milieu de travail ou un secteur d’activité.	40 000 \$
Impératif français	Mettre en œuvre une campagne de promotion des activités culturelles et artistiques de la Francofête 2023 en Outaouais portant sur l’importance d’utiliser le français comme langue commune et officielle du Québec.	26 950 \$
Réseau Québec-France/francophonie	Sensibiliser les membres, le grand public et les entreprises touristiques à l’importance d’utiliser une langue française de qualité au moyen de jeux linguistiques et de dictées inspirantes publicisées dans des médias régionaux, dans les médias sociaux et sur Internet, dans le cadre de la Francofête – Tourismots 2023.	8 731 \$
Année financière d’approbation de l’aide : 2023-2024		
Réseau Action TI	Promouvoir la présence du français dans les TI dans le cadre du Gala des OCTAS.	24 417 \$
Réseau Québec-France/francophonie	Vitaliser et enrichir la langue française tout en transmettant de l’information sur la place de cette langue dans l’histoire et la culture québécoises et en réalisant des activités variées dans le cadre de la Francofête 2024.	21 725 \$

Campagnes et activités de promotion	Budget alloué
Concours de créativité lexicale	150 000 \$
Mérites du français	200 000 \$
Campagne pour promouvoir la Vitrine linguistique	300 000 \$
Stratégie d’information portant sur les nouvelles obligations des entreprises à la suite de la sanction de la <i>Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français</i>	45 000 \$
Campagne d’information sur l’obligation des entreprises de 25 à 49 employés de s’inscrire à l’Office en vue d’entreprendre une démarche de francisation	320 000 \$
Francofête	120 000 \$

P.4 Ventilation détaillée des subventions accordées aux organismes voués à la promotion et à la défense de la langue française depuis les 3 dernières années.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

P.5 Ventilation détaillée de l'ensemble des subventions octroyées par le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française depuis 2018.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.6 Liste des actions entreprises auprès des personnes immigrantes afin de favoriser l'utilisation du français dans les milieux de travail, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

P.7 Liste des actions entreprises pour promouvoir les cégeps francophones auprès des jeunes de moins de 25 ans et des personnes immigrantes. Montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

P.8 Détails et coût de la campagne visant à mieux faire connaître l'ensemble des programmes gouvernementaux touchant la francisation afin de joindre toutes les clientèles potentielles, leurs coûts, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.9 Liste et copie des contrats octroyés pour l'achat ou le développement de logiciels. Mode d'octroi des contrats (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié). Crédits alloués 2023-2024, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

Description	Montant	Mode d'octroi des contrats
Licence utilisateurs pour Microsoft Windows serveur avec assurances logiciel Licence qui permet au personnel d'accéder aux serveurs sur site.	3 362 \$	Contrat négocié (MCN – Softchoice)
Visual Studio Professionnel 2022 avec un abonnement à Microsoft Azure et documentation en ligne Logiciel qui permet aux développeurs de coder, d'entretenir et d'accéder à des environnements tests avec Azure pour les systèmes de soutien à la mission.	2 291 \$	Contrat négocié (MCN – Softchoice)
Visual Studio Professionnel 2022 Logiciel qui permet aux développeurs de coder et d'entretenir les systèmes de soutien à la mission.	1 447 \$	Contrat négocié (MCN – Softchoice)
Antidote 11 Logiciel de correction grammaticale et d'aide à la rédaction en français.	6 345 \$	Gré à gré (Druide Informatique)
ACDSee photo Logiciel de gestion de photos pour les inspecteurs.	1 647 \$	Gré à gré (ACD Systems)

- P.10 Évolution annuelle, depuis 2016, du nombre d'employés, de la masse salariale et des budgets de fonctionnement pour :
- a) Office québécois de la langue française ;
 - i. Ventiler les employés selon le poste occupé.
 - b) Ministère de la Langue française.
 - i. Ventiler les employés selon le poste occupé.
-

Office québécois de la langue française

Les renseignements budgétaires sont inscrits dans les livres des crédits 2023-2024 des ministères et organismes.

Effectif autorisé	2023-2024
Hors cadre	1
Cadre	17
Professionnel	286
Technicien et assimilé	77
Personnel de bureau et assimilé	32
TOTAL	413

- P.11 Pour chaque programme d'aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquer le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2023-2024, ainsi que l'évolution depuis 2016 :
- a) Ministère de la Langue française;
 - b) Office québécois de la langue française;
 - c) Conseil supérieur de la langue française.

Office québécois de la langue française

Programme d'aide financière	Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes acceptées ¹	Montant octroyé au 31 janvier 2024
Le français, au cœur de nos ambitions	48	16	2 613 541 \$
Soutien aux partenariats en francisation	12	4	173 267 \$
Total	60	20	2 786 808 \$

¹ L'écart entre les demandes reçues et les demandes acceptées s'explique par le fait que la plupart des demandes ont été reçues en fin d'année 2023 et que leur analyse était toujours en cours au 31 janvier 2024.

P.12 Pour chaque demande d'aide financière concernant la langue française acceptée en 2023-2024:

- a) Nom du demandeur ou du projet ;**
 - b) Secteur d'intervention ;**
 - c) Objectifs visés par la demande d'aide ;**
 - d) Aide financière octroyée.**
-

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

P.13 État de situation des actions entreprises par le ministère en 2023-2024 à la suite du jugement de la Cour d'appel du Québec du 3 octobre 2016 et de son interprétation de l'article 46 de la Charte de la langue française. Copie des documents, notes, analyses, mémos et avis relatifs à ce dossier.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.14 Liste des ministères et organismes qui ont émis le souhait d'embaucher des travailleurs qui ont des compétences linguistiques tant en français qu'en anglais, ou en anglais uniquement, depuis 2018.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.15 Copie du rapport de la Commission de la fonction publique concernant les résultats d'une vérification portant sur les exigences linguistiques dans des offres d'emploi du gouvernement pour la période allant du 1er septembre 2019 au 30 septembre 2020. Copie de ce même rapport pour 2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.16 Au cours des 3 dernières années, liste des ministères et organismes de la fonction publique qui ont révélé des non-conformités en matière de justification de l'exigence de la langue anglaise dans la nécessité de l'accomplissement des tâches pour l'emploi au regard de l'art. 46 de la Charte. Liste des processus d'embauche vérifiés.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.17 Ventilation détaillée des mesures destinées à la francisation des personnes immigrantes pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Cette mission est sous la responsabilité des ministères et organismes du gouvernement du Québec administrant l'offre de services en francisation.

P.18 Proportion des personnes immigrantes qui ont participé aux différents programmes de francisation en 2023-2024, et qui ont réussi.

Cette mission est sous la responsabilité des ministères et organismes du gouvernement du Québec administrant l'offre de services en francisation.

Office québécois de la langue française

Le succès de la conformité des entreprises aux dispositions de la *Charte de la langue française* repose sur l’accompagnement des entreprises par l’Office. L’Office les soutient dans leur démarche de francisation et leur propose des moyens efficaces pour atteindre les objectifs mentionnés dans la *Charte*.

Données

Au 31 janvier 2024, 7725 entreprises inscrites à l’Office détenaient un certificat de francisation, ce qui représente 69% des 11 165 entreprises inscrites.

Au cours des trois dernières années, les cibles d’augmentation du nombre d’entreprises certifiées prévues au plan stratégique de l’Office ont été atteintes. En 2021-2022 et en 2022-2023, la cible était de 2%, alors que celle de 2023-2024 est de 7%.

P.20 Liste des mesures mises en avant pour assurer que les dirigeants d'entreprise au Québec sont en mesure de s'exprimer en français.

L'exigence d'une bonne connaissance du français notamment des hauts dirigeants et des autres dirigeants d'une entreprise ainsi que l'augmentation, s'il y a lieu, à tous les niveaux de l'entreprise du nombre de personnes ayant une bonne connaissance de cette langue sont prévues par la *Charte de la langue française*.

Lorsque le niveau de connaissance du français chez les dirigeants et le personnel de l'entreprise n'est pas suffisant, l'Office québécois de la langue française demande à celle-ci de mettre en place des mesures de correction dans le cadre d'un programme de francisation.

Des vérifications sont effectuées par l'Office en cours de programme afin de vérifier l'atteinte des objectifs. L'Office s'assure que la *Charte* est respectée.

En cas de non-respect de ces exigences par une entreprise certifiée, l'Office demande à celle-ci d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action pour remédier à la situation.

P.21 État de situation quant au suivi donné aux recommandations du rapport commandé à M. Conrad Ouellon, le 27 juillet 2017, relativement au développement d'une stratégie dynamique de promotion et de valorisation de la langue française tenant compte des relations entre langues et culture. Pour chacune des recommandations, préciser les actions prises où à entreprendre par le ministère, incluant l'échéancier.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.22 Copie des correspondances entre le ministre et la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain demandant à celle-ci d'intervenir auprès des entreprises de la ville de Montréal afin que cesse le « bonjour/hi ». Copie des documents, notes, rapports, états de situation concernant le « bonjour/hi » à Montréal.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.23 Copie des directives envoyées par le ministre aux ministères et organismes gouvernementaux pour l'application de l'unilinguisme français et la qualité du français dans leurs activités depuis 2018.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.24 État de situation quant au suivi des recommandations du rapport « Une langue commune à tous et pour tous – mieux réussir la francisation des néo-Québécois » déposé en 2016. Pour chacune des recommandations, préciser les actions prises ou à entreprendre, incluant l'échéancier.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.25 Copie des correspondances entre le ministère responsable de la Langue française ainsi que la ministre fédérale des Langues officielles dans le cadre de la réforme de la loi fédérale sur les langues officielles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.26 Copie des correspondances et la liste des rencontres entre le gouvernement fédéral.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

P.27 Copie de toute correspondance, note, échange, bilan ou rapport produit par le Groupe d'action pour la langue française (GALF) ou à l'intention de celui-ci.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

P.28 Fournir les mesures proposées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'avenir de la langue française ainsi que les sommes allouées à celles-ci.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.29 Budgets alloués à la recherche par ou pour le Conseil, par année pour chacune des cinq dernières années, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.30 Liste et copie de tous les avis donnés par le Conseil au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.31 Liste et copie des études, recherches et avis effectués par ou pour le Conseil en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.32 Bilan de l'implantation du nouveau poste de Commissaire à la langue française, à la suite de l'adoption Loi n° 14 – *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français.*

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.33 Budgets alloués à la recherche par ou pour le Commissaire à la langue française en 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.34 Liste et copie de tous les avis donnés par le Commissaire au ministre responsable de l'application de la *Charte de la langue française*.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.36 Liste des mesures entreprises à la suite du dépôt, en septembre 2019, du rapport sur les pratiques linguistiques dans des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec visant à renforcer l’utilisation du français dans l’Administration, en 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.37 Nombre d'heures de formation reçues par le personnel de l'Administration sur la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration en 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

Aucune. Cette politique a été remplacée par la Politique linguistique de l'État le 28 février 2023.

Office québécois de la langue française

	Organisation	Titre du projet	Précisions
1.	Office québécois de la langue française	Accompagnement des ministères et organismes engagés dans une démarche de conformité	Les ministères et les organismes gouvernementaux non certifiés avant le 1 ^{er} juin 2022 ont l’obligation de s’engager dans une démarche de conformité. Dans le cadre de cette démarche, ils pourraient avoir à mettre en place des mesures afin de communiquer exclusivement en français avec les personnes physiques, y compris avec les personnes immigrantes arrivées au Québec depuis plus de six mois. L’Office accompagne ces organismes tout au long de cette démarche.
2.	Office québécois de la langue française	Traitement des plaintes	Lorsque l’Office reçoit une plainte ou une dénonciation concernant un organisme de l’Administration, il en avise ce dernier et effectue le suivi jusqu’à la correction de la situation. Il porte une attention particulière aux plaintes et aux dénonciations portant sur la langue des communications de l’Administration avec les personnes physiques.
3.	Office québécois de la langue française	Examen de français pour les candidats aux ordres professionnels	L’Office a la responsabilité de faire passer un examen de français aux candidates et candidats aux ordres professionnels qui ne répondent pas à l’une des conditions de l’article 35 de la <i>Charte</i> . Une partie de cette clientèle est issue de l’immigration. La Politique linguistique de l’État (PLE) oriente le personnel dans ses communications avec les personnes physiques, notamment avec les personnes immigrantes.
4.	Office québécois de la langue française	Application de la Politique linguistique de l’État	Le comité permanent de l’Office fait la promotion de la PLE de façon continue et veille à son application. L’Office communique exclusivement en français avec les personnes physiques, sous réserve d’exceptions prévues par la <i>Charte</i> et sa réglementation.
5.	Office québécois de la langue française	Production et diffusion de lexiques et de vocabulaires	Un vocabulaire contenant des fichiers sonores et des exercices interactifs a été produit pour les personnes apprenantes du français. Il porte sur la physiothérapie. Cette ressource s’ajoute aux autres lexiques et vocabulaires déjà en ligne qui s’adressent principalement à une clientèle immigrante et qui portent sur des secteurs d’activité précis (soins infirmiers, courtage immobilier, comptabilité, pharmacie, médecine, ingénierie, droit, immigration, hôtellerie) ou sur la pratique professionnelle en général.

Office québécois de la langue française

- Depuis le 1^{er} juin 2023, les responsabilités d'accompagnement des ministères et organismes gouvernementaux ont été transférées au ministère de la Langue française, comme le prévoit la *Charte de la langue française* depuis sa modification par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, sanctionnée le 1^{er} juin 2022.
- Les ministères et les organismes gouvernementaux qui n'avaient pas terminé, au 31 mai 2022, le processus de francisation tel que le prévoyait la *Charte* ont l'obligation de suivre le processus de conformité prévu par la *Charte* depuis le 1^{er} juin 2022 pour corriger des situations non conformes à celle-ci. Des mesures peuvent être prévues au programme de conformité pour que les communications avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec soient en français seulement. L'Office accompagne les ministères et les organismes concernés tout au long de cette démarche.
- Lorsque l'Office reçoit des plaintes concernant un ministère ou un organisme gouvernemental, il en avise ce dernier ainsi que le ministre de la Langue française, et effectue le suivi jusqu'à la correction de la situation. Il porte à cette occasion une attention particulière aux plaintes concernant la langue des communications avec les entreprises et les personnes morales ainsi qu'avec les personnes physiques.
- L'Office rend accessible, dans sa Vitrine linguistique, une page rassemblant des ressources, dont de nombreux vocabulaires spécialisés qui permettent d'outiller les entreprises en leur donnant accès à la terminologie en français.
- L'Office a produit six vocabulaires qui s'ajoutent aux quelque 90 autres actuellement accessibles dans la page *Lexiques et vocabulaires* du site Web de l'Office. Cinq de ces vocabulaires ont été produits dans le but de favoriser l'usage du français dans divers domaines spécialisés et secteurs d'activité, notamment dans ceux où le français est le moins utilisé (informatique quantique, économie circulaire, traitement de l'eau, camionnage et toxicologie), et un vocabulaire de la physiothérapie a été produit à l'intention des personnes apprenantes du français.
- L'Office a lancé le 23 mars 2021 *Mémo, mon assistant pour la francisation*. Les services *Mémo* visent à aider les entreprises employant moins de 50 personnes à mieux connaître et à respecter leurs obligations linguistiques. Divers outils sont offerts en ligne.
- Les programmes d'aide financière de l'Office soutiennent des projets qui visent à renforcer l'utilisation du français dans les entreprises ainsi que la connaissance et l'utilisation d'une terminologie française appropriée dans les milieux de travail.
- Le comité permanent de l'Office fait la promotion de la Politique linguistique de l'État (PLE) de façon continue et veille à son application. Une directive ministérielle oriente le personnel dans ses communications avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec et hors du Québec, et des brèves ont été publiées pour informer le personnel de ses obligations linguistiques. L'Office privilégie l'unilinguisme français dans ses communications avec les personnes morales et les entreprises.
- L'Office communique uniquement en français avec les entreprises et les personnes morales établies au Québec.

P.40 Liste des organismes gouvernementaux qui ont reçu des plaintes concernant la qualité du français de leurs publications.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

P.41 Liste des organismes gouvernementaux qui ont reçu des plaintes concernant l'utilisation d'une langue autre que le français comme langue de service et d'accueil.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

P.42 Concernant l'application de la Charte de la langue française, ventilation, par mois, du nombre de dossiers transmis au Procureur général du Québec ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales par l'Office québécois de la langue française (OQLF), par année, pour chacune des cinq dernières années.

Office québécois de la langue française

Nombre de dossiers transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales en 2023-2024	
Avril 2023	0
Mai 2023	0
Juin 2023	0
Juillet 2023	0
Août 2023	0
Septembre 2023	0
Octobre 2023	0
Novembre 2023	1
Décembre 2023	3
Janvier 2024	0
TOTAL	4

P.43 Nombre et nature des plaintes et des demandes déposées à la Direction du traitement des plaintes de l'OQLF, par année, pour chacune des cinq dernières années. Nombre de dossiers traités par un professionnel et nombre de membres du personnel affectés au traitement des plaintes pour 2023-2024.

Office québécois de la langue française

	2023-2024*
Nombre de plaintes reçues	7 449
Nombre de dossiers de plaintes fermés	7 078

Nature des plaintes reçues en 2023-2024*	
Répartition des objets de contravention des plaintes reçues par thème	%
Langue de l’affichage public et commercial	20 %
Langue des produits (inscriptions, emballages, documents, etc.)	5 %
Langue de la documentation commerciale	27 %
• Sites Web	17 %
• Publications, demandes d’emploi, factures, contrats, etc.	10 %
Langue de service	34 %
Langue du travail	4 %
Autres	10 %
Total	100 %

*Données du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Office québécois de la langue française

En 2023-2024, la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne a publié sept études :

- *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 2, Langue du travail*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/EtudeLangueTravail_Fascicule2.pdf;
- *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3, Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB_OQLF_Etude3_JeunesScolarisation_2023.pdf;
- *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement universitaire*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB_OQLF_Etude_EnseigneUniversitaire_2023.pdf;
- *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement collégial*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB_OQLF_Etude5_EnseigneCollégial_2023.pdf;
- *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et formation professionnelle*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/2021-2022_langue_education_prescolaire_primaire_secondaire_professionnel.pdf;
- *Langues de consommation des contenus culturels au Québec en 2023*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/2023-langues_consommation_contenu_culturel.pdf.
- *Langue de travail au Québec en 2023*, disponible en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/Etude_LangueTravail_2023.pdf.

P.45 Composition du comité de suivi de la situation linguistique au 31 mars 2024. Pour chaque membre, préciser date de la nomination et la durée du mandat. Préciser également les études, recherches et avis effectués par le comité en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

Comité de suivi de la situation linguistique Articles 165.11 à 165.14 de la <i>Charte de la langue française</i>		
Membres	Nomination	Fin de mandat
Bélanger, Alain (président et membre de l'Office)	2020-02-14	2025-01-28
Bally, Anne-Sophie (membre externe)	2023-05-05	2027-05-05
Kavanagh, Éric (membre externe)	2020-02-17	2024-02-16
Moulin, Stéphane (membre externe)	2021-02-16	2025-02-15
Blanchette, Lise (secrétaire)	2020-02-17	2024-02-16

P.46 Tableau sur les dossiers fermés selon les motifs de fermeture, en pourcentage, par année, pour chacune des cinq dernières années.

Office québécois de la langue française

Dossiers de plaintes fermés en 2023-2024*		
Motif de la fermeture	Nombre de dossiers	Pourcentage
Situation corrigée } Processus de francisation }	2 485	35 %
Plainte non fondée et irrecevable	1 735	25 %
Intervention incitative	1 424	20 %
Avertissement	1 010	14 %
Autres motifs	420	6 %
Dossier transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales	4	0,1 %
Nombre total de dossiers de plaintes fermés pour la période	7 078	100%

*Données du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

P.47 Nombre d’inspecteurs et nombre d’inspections effectuées par chacun par année, pour chacune des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

Nombre d’inspections ventilées par mois		
Mois	Nombre d’inspecteurs	Nombre d’inspections
Avril 2023	8	622
Mai 2023	11	906
Juin 2023	10	607
Juillet 2023	10	731
Août 2023	9	860
Septembre 2023	9	659
Octobre 2023	8	765
Novembre 2023	7	797
Décembre 2023	7	691
Janvier 2024	8	1 138
Total		7 776

P.48 Pour chacune des cinq dernières années, nombre de fois qu'a été utilisé l'article 151 de la Charte visant à exiger d'une entreprise de moins de 50 employés qu'elle procède à l'analyse de sa situation linguistique, ainsi qu'à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation.

Office québécois de la langue française

Aucune.

P.49 Pour chacune des cinq dernières années, nombre d'ententes particulières conclues entre l'OQLF et une entreprise visée à l'article 151 de la Charte.

Office québécois de la langue française

La liste des entreprises bénéficiant d'une entente particulière est diffusée sur le site Web de l'Office québécois de la langue française : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/ententes.html>.

P.50 Pour chacune des cinq dernières années, fournir la ventilation détaillée du financement octroyé à l'OQLF.

La réponse à cette question est à la page 16-4 du budget de dépenses 2023-2024 volume 3 de la section Ventilation par supercatégorie, élément 3
(https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/23-24/3_Credits_depenses_portefeuilles.pdf).

P.51 Détails et état d’implantation du Programme de soutien aux associations pour la promotion de la francisation dans les petites entreprises. Nombre d’associations ayant participé au programme en 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025. Crédits accordés pour ce programme en 2023-2024, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

Le Programme de soutien aux associations et organismes pour la promotion de la francisation dans les entreprises a pris fin le 31 mars 2017.

P.52 Détails et état de l'implantation du Programme de soutien à la francisation par les technologies de l'information et des communications. Nombre d'organismes et d'entreprises ayant participé au programme en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025. Crédits accordés pour ce programme en 2023-2024, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

Le Programme de soutien à la francisation des PME par les technologies de l'information et des communications (TIC) a pris fin le 31 mars 2016.

P.53 Ventilation des subventions accordées aux organisations syndicales dans le cadre de la francisation des entreprises pour 2023-2024, ainsi que les prévisions 2024-2025.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

P.54 Liste des actions de sensibilisation et d'information entreprises auprès des jeunes francophones de moins de 25 ans et des personnes immigrantes sur l'utilisation du français en 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3

P.55 Liste des mesures contraignantes mises en place en 2023-2024 pour assurer l'utilisation du français comme seule langue de travail dans les entreprises québécoises, et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

L'Office québécois de la langue française voit au respect de la *Charte de la langue française*. Il n'a pas le pouvoir d'émettre des constats d'infraction et d'imposer des amendes. C'est le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) qui décide d'intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte de la langue française*. Ce sont les tribunaux qui peuvent imposer des amendes.

P.56 Liste des mesures entreprises pour contraindre la Ville de Montréal à obtenir son certificat de francisation de l’OQLF depuis 2018.

L’Office québécois de la langue française voit au respect de la *Charte de la langue française*. Tous les arrondissements de la Ville de Montréal ainsi que la ville-centre détiennent un certificat de conformité.

P.57 Liste des arrondissements de la Ville de Montréal qui n'ont pas encore leur certification de francisation de l'OQLF, pour chacune des cinq dernières années.

Tous les arrondissements de la Ville de Montréal ainsi que la ville-centre détiennent un certificat de conformité.

P.58 Nombre d'entreprises inscrites à l'OQLF qui ne détiennent pas le certificat de francisation attestant que le français est la langue d'usage normal et habituelle du travail, du commerce et des affaires en 2023-2024.

Office québécois de la langue française

Au 31 janvier 2024, 3 440 des 11 165 entreprises inscrites à l'Office québécois de la langue française ne détenaient pas de certificat de francisation.

P.59 Liste des mesures initiées afin d’augmenter le nombre d’entreprises détenant le certificat de francisation attestant que le français est la langue d’usage normal et habituelle du travail, du commerce et des affaires, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

L’Office a fait de la certification des entreprises une priorité en s’engageant dans son plan stratégique 2023-2027 à augmenter le nombre d’entreprises certifiées de 7 % en 2023-2024 ainsi qu’en 2024-2025. Il accompagne et conseille les entreprises inscrites à l’Office dans leur démarche de francisation visant l’obtention d’un certificat de francisation, partout au Québec.

P.60 Liste des actions de sensibilisation et d'information ciblées menées par l'OQLF pour l'accueil et les services en français dans les commerces et leurs coûts ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

P.61 Liste des actions menées auprès des travailleurs et de leurs employeurs afin de mieux faire connaître les dispositions de la Charte de la langue française touchant la langue de travail ainsi que les recours pour assurer le respect de ces dispositions, leurs coûts, et les prévisions 2024-2025.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

Office québécois de la langue française

Ventilation des entreprises selon leur taille*		
Tranche d'employés	Nombre d'entreprises inscrites	Nombre d'entreprises certifiées
0 à 24 employés	563	427
25 à 49 employés	2 060	1 107
50 à 99 employés	5 156	3 456
100 employés ou plus	3 386	2 735
Total	11 165	7 725

Ventilation des entreprises de compétence fédérale selon leur taille*		
Tranche d'employés	Nombre d'entreprises inscrites	Nombre d'entreprises certifiées
0 à 24 employés	19	12
25 À 49 employés	82	37
50 à 99 employés	145	89
100 employés ou plus	187	117
Total	433	255

*Les données sont en date du 31 janvier 2024.

Au 31 janvier 2024, 210 entreprises de compétence fédérale se sont inscrites depuis la sanction de la Loi, dont Air Canada, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), l'Aéroport de Québec et les Aéroports de Montréal. Elles s'ajoutent aux 223 entreprises qui étaient déjà inscrites, pour un total de 433 entreprises.

Plus de 98 % des entreprises de compétence fédérale qui doivent être inscrites à l'Office le sont.

Des 223 entreprises de compétence fédérale inscrites à l'Office avant la sanction de la loi, près de 87 % ont un certificat de francisation. Quant aux 210 entreprises nouvellement inscrites, 51 ont obtenu un certificat de francisation, dont l'Aéroport de Québec.

P.63 Liste des municipalités ou des arrondissements qui ont émis le souhait d'embaucher des travailleurs qui ont des compétences linguistiques tant en français qu'en anglais, ou en anglais uniquement, depuis 2018.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.64 Actions entreprises pour freiner l'exigence induite d'une langue autre que le français à l'embauche, à la suite du dépôt de l'enquête de l'OQLF déposé en 2020 concernant les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal.

Office québécois de la langue française

- L'Office informe les employeurs de leurs obligations à l'égard de l'exigence de la connaissance d'une autre langue que le français pour qu'une personne puisse rester en poste ou y accéder.
- Lors de ses séances d'information publiques portant sur les principaux changements apportés à la *Charte de la langue française*, l'Office aborde notamment les conditions que doivent remplir les entreprises avant d'exiger la connaissance d'une autre langue que le français.
- L'Office accompagne les entreprises employant moins de 50 personnes afin de les aider à mieux comprendre leurs obligations à l'égard de la *Charte de la langue française* et promeut l'adoption de bonnes pratiques linguistiques concernant notamment les exigences linguistiques à l'embauche.
- L'Office accompagne les entreprises employant 50 personnes ou plus dans leur démarche de francisation et les outille afin que le français soit la langue normale et habituelle du travail. Il accompagne aussi les organismes de l'Administration dans leur démarche de conformité. Au besoin, il veille à la mise en place de mesures visant le respect du droit de travailler en français et il traite les plaintes qu'il reçoit à l'égard de ces organisations.
- Lorsqu'une entreprise refuse de mettre en place les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences prévues dans la *Charte*, l'Office peut lui ordonner de s'y conformer ou de cesser d'y contrevenir dans un délai donné. Toutefois, lorsqu'une entreprise n'apporte pas les corrections requises, malgré les avis de l'Office, son dossier pourra être transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). C'est ce dernier qui déterminera s'il y a lieu d'intenter une poursuite pénale auquel cas, le tribunal pourra imposer une amende.

P.65 Liste des municipalités possédant un statut de municipalité bilingue. Fournir le pourcentage d’anglophones qui réside dans chacune de ces municipalités.

La liste des organismes reconnus est diffusée sur le site Web de l’Office québécois de la langue française : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin_publ/organismes-reconnus.aspx.

P.66 Liste des municipalités ayant adopté une résolution en vertu de la Loi n° 14 – Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français pour conserver leur statut de municipalité bilingue.

La liste des avis transmis par l'Office québécois de la langue française aux municipalités et aux arrondissements reconnus dont pas plus de la moitié des résidentes et résidents de leur territoire sont de langue maternelle anglaise est diffusée sur le site Web de l'Office :

https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin_publ/statutlinguistique.aspx.

La liste des organismes reconnus est également diffusée sur le site Web de l'Office :

https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin_publ/organismes-reconnus.aspx.

P.67 État de situation sur l’affichage commercial au Québec :

- a) Fournir tout document, note, mémo ou avis concernant la mise en œuvre des articles 25.1 à 25.5 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires;
 - b) Indiquer le nombre d’entreprises accompagnées par l’OQLF depuis l’entrée en vigueur de ces articles;
 - c) Indiquer le nombre d’entreprises ayant fait l’objet d’un signalement pour non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur.
 - d) Indiquer le nombre d’amendes imposées pour le non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur ainsi que le montant de ces amendes.
-

Office québécois de la langue française

- a) Cette question ne semble pas pertinente dans le contexte de l’exercice d’étude des crédits.
- b) Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024, l’Office est intervenu auprès de 227 entreprises.
- c) Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024, l’Office a reçu 162 plaintes relatives à l’affichage de marques de commerce.
- d) 2 amendes ont été imposées par le tribunal en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). L’Office n’a pas le pouvoir d’émettre des amendes aux entreprises. C’est le Directeur des poursuites criminelles et pénales qui décide d’intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte*.

P.68 **Liste des mesures entreprises afin d'assurer que les entreprises respectent les articles 25.1 à 25.5 du *Règlement sur la langue du commerce et des affaires*, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.**

Office québécois de la langue française

L'Office québécois de la langue française accompagne les entreprises de 50 employés ou plus dans leur démarche de francisation.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.15.